

---

## Un établissement rural et un ensemble funéraire antiques à proximité de la villa du “Gué des Grands Buissons” : le site de “la Cornaillerie” et “les Grivaudines” à Neuvy-Pailloux (Indre)

*Rural's settlement and burial grounds from Roman villa's surrounding of “Gué des Grands Buissons” : archaeological site of “la Cornaillerie” and “les Grivaudines” at Neuvy-Pailloux (Indre)*

Gwenaël Roy, Agnès Chéroux, Marielle Delémont, Alix Fourré et Bénédicte Pradat

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/2883>

ISSN : 1951-6207

### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

### Référence électronique

Gwenaël Roy, Agnès Chéroux, Marielle Delémont, Alix Fourré et Bénédicte Pradat, « Un établissement rural et un ensemble funéraire antiques à proximité de la villa du “Gué des Grands Buissons” : le site de “la Cornaillerie” et “les Grivaudines” à Neuvy-Pailloux (Indre) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 57 | 2018, mis en ligne le 26 septembre 2018, consulté le 26 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2883>

---



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Gwenaël ROY<sup>1</sup>, Agnès CHÉROUX<sup>2</sup>, Marielle DELEMONT<sup>3</sup>,  
Alix FOURRÉ<sup>4</sup> et Bénédicte PRADAT<sup>5</sup>

## Un établissement rural et un ensemble funéraire antiques à proximité de la villa du "Gué des Grands Buissons" : le site de "la Cornaillerie" et "les Grivaudines" à Neuvy-Pailloux (Indre)

*RURAL'S SETTLEMENT AND BURIAL GROUNDS FROM ROMAN VILLA'S SURROUNDING OF GUÉ DES GRANDS BUISSONS : ARCHAEOLOGICAL SITE OF "LA CORNAILLERIE" AND "LES GRIVAUDINES" AT NEUVY-PAILLOUX (INDRE)*

**Mots-clés :** Époque romaine, Haut-Empire, villa, cellier, grange, enclos funéraires, crémation.

**Keywords :** Roman, Early Roman Empire, Roman villa, cellar, barn, burial ground, cremation.

**Résumé :** En 2010, une fouille préventive a été réalisée sur la commune de Neuvy-Pailloux (Indre), dans une emprise linéaire de 4 804 m<sup>2</sup>. Un établissement agro-pastoral et une aire sépulcrale de la période antique ont été partiellement mis au jour. L'habitat est organisé à partir de fossés et de palissades qui délimitent des parcelles en lanières. Les bâtiments accueillent l'espace résidentiel et les activités agricoles. L'un d'entre eux présente un plan caractéristique des granges que l'on retrouve dans la *pars rustica* des villae. L'espace funéraire est illustré par plusieurs enclos maçonnés avec dépôts de crémation. La particularité du site tient à son environnement archéologique. On recense, dans un rayon de 100 m, un enclos fossoyé probablement de La Tène finale, une sépulture aristocratique des années 40-50 ap. J.-C. rattachée au groupe de Fléré-la-Rivière et une villa à péristyle des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. L'étude de ces vestiges confirme le lien étroit qui les relie. L'opération a permis de préciser la chronologie du secteur et de compléter les données relatives à l'exploitation du domaine dépendant de la villa proche.

1. Inrap Centre Île-de-France, 148 av. André Maginot, 37100 Tours, gwenael.roy@inrap.fr

2. Inrap Grand Ouest, 37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné, agnes.cheroux@inrap.fr

3. Inrap Centre Île-de-France, 148 av. André Maginot, 37100 Tours, marielle.delemont@inrap.fr

4. Inrap Centre Île-de-France, 525 av. de la Pomme de Pin, 45590 Saint-Cyr-en-Val, alix.fourre@inrap.fr

5. Inrap Centre Île-de-France, 148 av. André Maginot, 37100 Tours, UMR 7209 – Muséum d'histoire naturelle, CNRS, benedicte.pradat@inrap.fr

Pour citer cet article, utiliser la référence électronique :

G. Roy *et al.* - Un établissement rural et un ensemble funéraire antiques à proximité de la villa du Gué des Grands Buissons : le site de "la Cornaillerie" et "les Grivaudines" à Neuvy-Pailloux (Indre), *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 57 | 2018, URL : <https://journals.openedition.org/racf/2883>

**Abstract :** *In 2010, a rescue excavation in advance of road widening took place at Neuvy-Pailoux (Indre) over a 5 745 square yards area. Roman rural settlement with necropolis was partially uncovered. Ditches and fences delimiting narrow plots are the main finds. Buildings identified are related to both housing and agricultural activities. The plan of one of these buildings is very similar to those of barns located in the Villa's pars rustica. Several built enclosures with cremations illustrate the burial ground. The archaeological environment of the site is peculiar as, in a radius of 100 m, a late La Tène moated enclosure, an aristocratic burial circa 40-50 AD attached to the Fléré-La-Rivière's group, and a Villa with peristyle of the 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> century AD have been identified. The study of these remains confirms that they are related. Results from the excavation specify the chronology of human settlements in this area and complete the data concerning the exploitation of the land attached to the Villa.*

## 1. PRÉSENTATION DU SITE

### 2. PROTOCOLE D'ÉTUDES MOBILIÈRES

- 2.1. Les données céramiques
- 2.2. Les données carpologiques

### 3. ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

### 4. L'ÉTABLISSEMENT AGRO-PASTORAL

- 4.1. Les structures parcellaires
  - 4.1.1. Les fossés
  - 4.1.2. Les palissades
- 4.2. Les bâtiments
  - 4.2.1. Le bâtiment 1
  - 4.2.2. Le bâtiment 2
  - 4.2.3. Le bâtiment 3
  - 4.2.4. Le bâtiment 4
- 4.3. Les structures de stockage
  - 4.3.1. La fosse F.236
  - 4.3.2. Le cellier F.264
  - 4.3.3. Le cellier F.555
- 4.4. Les autres structures antiques de la zone 2
  - 4.4.1. Le séchoir F.226/678
  - 4.4.2. Le puits F.408
  - 4.4.3. L'extraction
  - 4.4.4. Un secteur fortement anthropisé mais mal caractérisé

### 5. L'ESPACE FUNÉRAIRE

- 5.1. L'enclos 1
  - 5.1.1. Mode de construction
  - 5.1.2. Le dépôt mixte de crémation F.157
  - 5.1.3. La structure F.178
  - 5.1.4. L'Us.1149 : un horizon lié aux funérailles ?
- 5.2. L'enclos 2
- 5.3. L'enclos 3
  - 5.3.1. Mode de construction
  - 5.3.2. Le dépôt mixte de crémation F.167
- 5.4. L'enclos 4
- 5.5. Les murs M.103 et M.104
- 5.6. Les clôtures 1A et 1B
- 5.7. Les fosses
- 5.8. Les puits
- 5.9. Synthèse des données mobilières

### 6. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

- 6.1. Évolution chronologique du site
- 6.2. Caractérisation de l'occupation
  - 6.2.1. L'établissement agro-pastoral
  - 6.2.2. L'espace funéraire
  - 6.2.3. Synthèse sur le mobilier céramique du site de Neuvy-Pailloux
- 6.3. Le site dans son contexte local et régional

### ■ BIBLIOGRAPHIE

## 1. PRÉSENTATION DU SITE

À la faveur d'un projet d'élargissement de la RN151 sur les communes de Neuvy-Pailloux et Saint-Aoustrille (Indre) (Fig. 1), un diagnostic réalisé par Anne-Marie Jouquand (JOUQUAND et JUGE 2009) a révélé, aux lieux-dits “la Cornaillerie” et “les Grivaudines” à Neuvy-Pailloux, des vestiges d'époque romaine dont la fouille a eu lieu en 2010 (ROY *et al.* 2011). Celle-ci a été réalisée sur une surface totale de 4 804 m<sup>2</sup>, divisée en trois fenêtres larges de 5,80 à 18 m et réparties sur 1 km de long de part et d'autre de la RN151. La première (zone 1) s'étend sur 44 m de

longueur et couvre une surface de 820 m<sup>2</sup>. Au sud-ouest, la seconde (zone 2) se développe sur 364 m de longueur et s'étend sur 3 704 m<sup>2</sup>. La troisième (zone 3) est séparée de la seconde, au sud, par le tracé de la RN151, son emprise est de 280 m<sup>2</sup>.

Parmi les 450 faits archéologiques enregistrés, 25 % n'ont pu être fouillés. La fouille de la zone 1 a permis d'explorer un espace dédié aux pratiques funéraires, les zones 2 et 3 des structures associées à l'habitat et aux activités agro-pastorales (Fig. 2).

Le site couvre une large période chronologique qui s'étend de La Tène finale au v<sup>e</sup> s. ap. J.-C. L'occupation principale s'inscrit entre le II<sup>e</sup> et le



Fig. 1 - Contexte géographique du site.

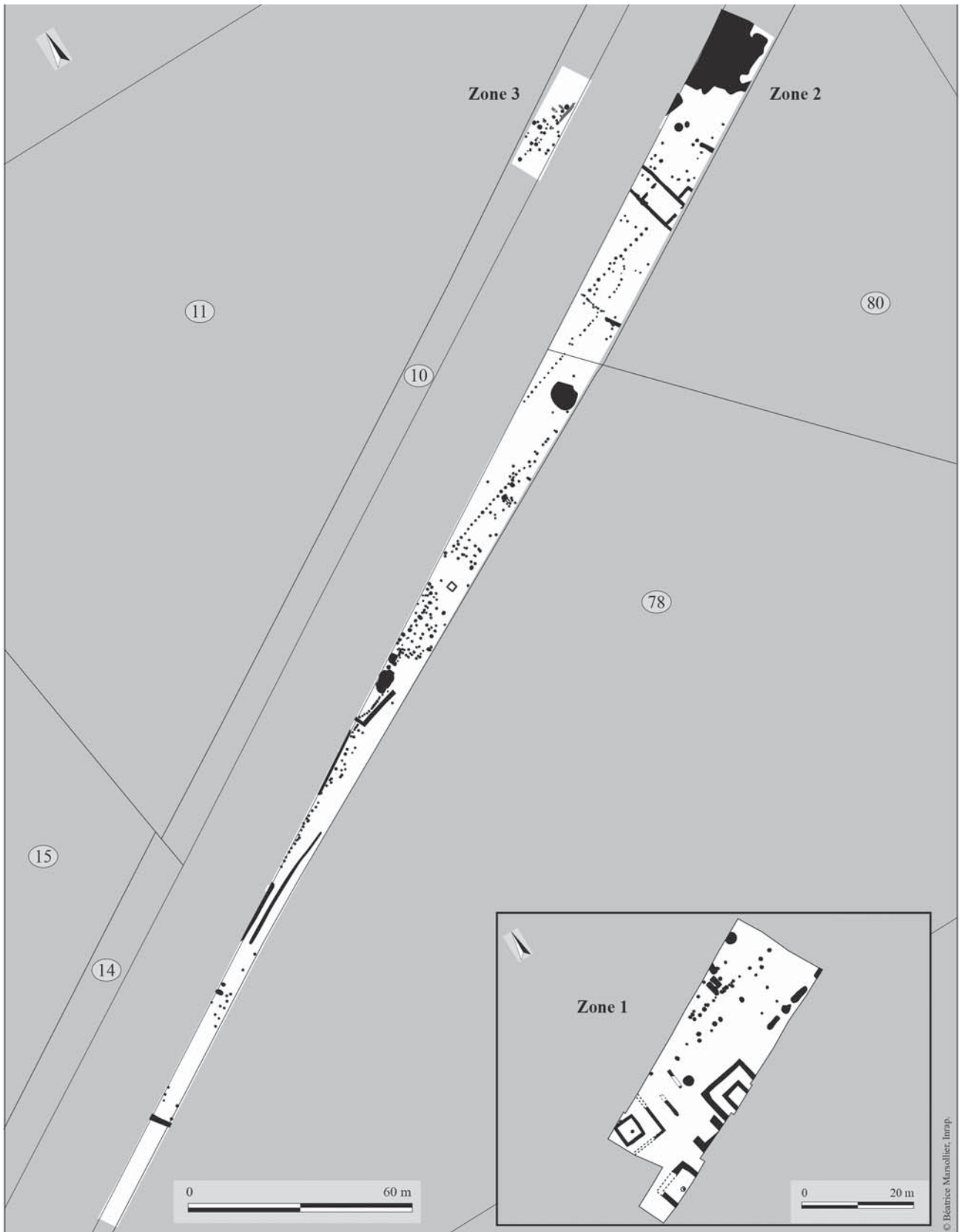


Fig. 2 - Plan général des vestiges (B. Marsollier, Inrap).

III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Seule une dizaine de vestiges date de La Tène finale – période augustéenne et de l’Antiquité tardive.

Au descriptif rapide de l’environnement général du site suivra une étude détaillée des aménagements les mieux caractérisés avec le corpus mobilier associé. La synthèse des données s’attachera à caractériser l’occupation et à périodiser son évolution. L’étude de cette implantation se conclura par une approche sur son insertion dans un contexte archéologique dense.

## 2. PROTOCOLE D’ÉTUDES MOBILIÈRES

### 2.1. Les données céramiques

Le mobilier recueilli est important. Il compte 2 667 tessons céramiques (NR) pour 423 d’individus (NMI) que complètent 665 restes pour 75 individus supplémentaires issus du diagnostic archéologique effectué en 2009 (JOUQUAND et JUGE 2009 : 41-49). Le matériel présente un important degré d’altération (tessons fragmentés, roulés, brûlés) et les éléments de forme typologique font parfois cruellement défaut, les bords plus particulièrement. Les données chronologiques sont donc parfois peu précises et seul un quart des structures a pu être daté.

### 2.2. Les données carpologiques

L’analyse carpologique a porté sur treize prélèvements tamisés sur des cribles de maille 2 et 0,5 mm puis triés sous loupe binoculaire. Ils ont été effectués sur cinq structures de l’établissement agro-pastoral, les celliers F.264 et F.555 (8 prélèvements), la structure de combustion F.236, la fosse F.678 et, sur les deux crémations de l’aire funéraire, F.157 et F.167 (trois prélèvements).

Les restes attestés sont tous préservés sous forme carbonisée. L’état de conservation est variable selon les échantillons. Les graines provenant du comblement du cellier F.555 sont globalement bien conservées. En revanche, celles qui proviennent des crémations ne le sont pas et ne peuvent être identifiées par simple observation visuelle. Les teneurs en restes sont très variables : la plupart des échantillons n’ont livré que peu de résidus (NR < à 20) tandis que deux couches du cellier F.555 contenaient une forte concentration de semences avec des densités de 275 et 878 en restes par litre. Au total, ce sont près de 8 700 restes, en NMI, qui ont été isolés. Ils correspondent à une dizaine de plantes cultivées et à une vingtaine de plantes sauvages (Fig. 3).

## 3. ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

La commune de Neuvy-Pailloux se situe à l’est du département de l’Indre, à mi-chemin entre Châteauroux et Issoudun, au sein du territoire de la Champagne berrichonne. Dans ce secteur géographique, le substrat calcaire de l’Oxfordien affleure près de la surface et se débite sous forme de blocs et de plaquettes décimétriques. La forte altération en surface du socle rocheux a considérablement compliqué l’identification des vestiges. La couverture sédimentaire est peu développée et a entraîné un important degré d’arasement des vestiges. Elle se réduit à une trentaine de centimètres de terre végétale, à forte teneur d’argile avec de nombreux blocs calcaires, directement issus de la déstructuration du substrat par l’activité agricole. Ponctuellement, des accumulations sédimentaires plus importantes, naturelles et anthropiques, ont été repérées. La zone 1 se situe à flanc de vallon, alors que les zones 2 et 3 sont localisées en position dominante sur le plateau.

Neuwy-Pailloux est localisé à 16 km au nord-est de Châteauroux, à 45 km au nord-est de Saint-Marcel (*Argentomagus*) et à 50 km au sud-ouest de Bourges (*Avaricum*). Il appartient durant l’époque romaine au territoire des *Bituriges Cubi* dont le chef-lieu de cité est *Avaricum*.

Sur le territoire communal, 24 indices d’occupations antiques sont recensés, issus de découvertes fortuites et de campagnes de prospection (PROVOST, COULON et HOLMGREN 1992). Une voie romaine reliant Déols à Issoudun aurait été identifiée à la Mardelle aux Chevaux et à La Beauce à l’ouest de l’emprise de fouille. Son tracé se prolongerait vers l’est, en direction d’Issoudun, et passerait à environ 1,5 km au nord du site. Près d’une dizaine d’établissements agricoles sont recensés. Aux Terres de la Motte, à 35 m au sud de l’emprise, un enclos fossoyé de 100 m de côté a été repéré en 1986 (Fig. 4). Du mobilier du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. a été retrouvé en surface, à proximité des fossés (FERDIÈRE et VILLARD 1993 : 202). Au “Gué des Grands Buissons”, à 100 m au nord de l’emprise, une villa à péristyle a été identifiée en 1984. L’établissement se développe au sein d’un enclos fossoyé sur une surface de 3 ha (FERDIÈRE *et al.* 2010 : 377). Le mobilier collecté au sol est daté du II<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (FERDIÈRE et VILLARD 1993 : 202). Les mentions funéraires sont également nombreuses. Aux Caves, à 30 m de l’extrémité ouest de la fouille, une sépulture aristocratique appartenant au groupe dit de Fléré-la-Rivière et datée des années 40-50 ap. J.-C., a été fouillée en 1838. Publiées peu de temps après

			10av-40ap?		milieu I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s.		II-III <sup>e</sup> s.		1 <sup>ère</sup> moitié III <sup>e</sup> s.									
			fosse		fosse		st combu		cellier									
			F 236		F 678		F 557		F 555									
			US 2133		US 2248		US 2022		US 2154			US 2152			US 2599		US 2622	
volume en litre		16		10		14		5			14			20		20		
densité en restes/litre		6,00		0,40		8,07		878,20			275,36			6,60		4,70		
<b>CÉRÉALES grains</b>																		
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge polystique vêtue	semence	11/7	15	1/6	4	10/16	18	157/130	222	6 ml	667/425	880	26 ml	2/8	6	10/5	13
<i>Panicum miliaceum</i>	Millet commun	semence					1	1	6	6		2	2					
<i>Triticum aestivum/turgidum</i>	Blé type froment	semence	8/5	11			3	3	2346/3330	4011	136 ml	1725/2340	2895	81 ml	7/6	10	18	18
<i>Triticum dicoccum</i>	Amidonniier	semence	1	1														
<i>Cerealia</i>	Céréales	semence	/65	33											/12	6	/21	11
<b>Total céréales grains</b>			<b>60</b>		<b>4</b>		<b>22</b>		<b>4239</b>			<b>3777</b>			<b>24</b>		<b>42</b>	
<b>LÉGUMINEUSES</b>																		
<i>Lens culinaris</i>	Lentille	semence					5/1	6	40/2	41		5	5		2	2		
<i>Vicia faba</i>	Féverole	semence							/2	1								
<i>Vicia sativa</i>	Vesce	semence	3/1	4					37	37		27/6	30					
<i>Vicia/Lens/Pisum</i>	Légumineuses	semence													/5	3		
<b>Total légumineuses</b>			<b>4</b>		<b>0</b>		<b>6</b>		<b>79</b>			<b>35</b>			<b>5</b>		<b>0</b>	
<b>FRUITS</b>																		
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	coque	/17	5			/1	1							/2	1	/2	1
<i>Juglans regia</i>	Noyer	coque					/2	1	/7	2		/2	1					
<b>Total fruits</b>			<b>5</b>		<b>0</b>		<b>2</b>		<b>2</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>	
<b>PLANTES SAUVAGES</b>																		
<b>Adventices des cultures d'hiver</b>																		
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	semence	10	10			3	3	46	46		9	9					
<i>Avena sp.</i>	Avoine	semence	2/11	8			/1	1	5/9	10		7/18	16					
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	semence	2	2					1	1								
<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs	semence	1	1														
<i>Silene cf. alba</i>	Silène penché	semence					5	5				2	2					
<i>Valerianella dentata</i>	Valérianelle dentée	semence					1	1										
<i>Vicia tetrasperma</i>	Vesce à quatre graines	semence										1	1					
<i>Vicia cf. tetrasperma</i>	Vesce à quatre graines	semence										4	4					
<b>Adventices des cultures d'été/sarclées</b>																		
<i>Chenopodium gp polyspermum</i>	Chénopode gp polysperme	semence													2	2		
<i>Polygonum convolvulus</i>	Renouée faux-liseron	semence	1	1			1	1				1	1					
<b>Autres adventices des cultures</b>																		
<i>Bromus sp.</i>	Brome	semence	/3	2			/1	1	/1	1		/1	1					
<i>Centaurea sp.</i>	Centaurée	semence							/1	1								
<b>Plantes de prairies</b>																		
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite	semence																
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	semence							1	1								
<i>Phleum sp.</i>	Fléole	semence																
<i>Trifolium sp.</i>	Trèfle	semence																
<b>Milieu boisé</b>																		
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	semence							1	1								
<b>Autres</b>																		
<i>Fabaceae</i>	Légumineuses	semence					3	3										
<i>Medicago sp.</i>	Luzerne	semence					1	1										
<i>Poaceae</i>	Poacées	semence					1	1										
<i>Rumex cf. conglomeratus</i>	Patience agglomérée	semence										2	2					
<i>Rumex sp.</i>	Renouée	semence	3	3														
<b>Total plantes sauvages</b>			<b>27</b>		<b>0</b>		<b>17</b>		<b>61</b>			<b>36</b>			<b>2</b>		<b>0</b>	
<b>AUTRES</b>																		
<i>Matière organique</i>	pain ou galette								/3	3		/3	3		/100	100	/43	43
<i>Matière organique</i>									/56	56							/8	8
<i>Indéterminé</i>	semence								7	7		3	3					
<i>Indéterminé</i>	inf. de semence								10	10								
<b>TOTAL, en NMI</b>			<b>96</b>		<b>4</b>		<b>113</b>		<b>4391</b>			<b>3855</b>			<b>132</b>		<b>94</b>	

vol : volume ; le "/" sépare les restes entiers et les fragments de restes ; int. : intérieur

Fig. 3 - Identification des restes carpologiques (NR/NMI).

la découverte (DES MÉLOIZES 1845), les données ont été réétudiées plus récemment (FERDIÈRE et VILLARD 1993 : 200). Une urne cinéraire antique, en calcaire, a été exhumée à "la Cornaillerie", et une inhumation de la même période a été mise au jour aux Grivaudines. Des vestiges mobiliers recueillis à la faveur des labours attestent une occupation d'époque romaine dans ce secteur. D'autres indices funéraires contemporains, fragments de stèles et de coffres, sont mentionnés dans le bourg ou à proximité (FERDIÈRE et VILLARD 1993 : 204).

#### 4. L'ÉTABLISSEMENT AGRO-PASTORAL

L'implantation humaine sur les zones 2 et 3 est matérialisée par des vestiges parcellaires qui structurent l'espace investi. Des bâtiments maçonnés et sur poteaux s'intercalent et complètent l'organisation. La dispersion des vestiges à chacune des extrémités nord-est et sud-ouest de la zone 2 rend compte de l'extension maximale de l'occupation dans ces directions.

Le mobilier céramique associé rassemble plus de 77 % de l'ensemble des restes (2 063 NR) pour 74 % des individus (315 NMI).

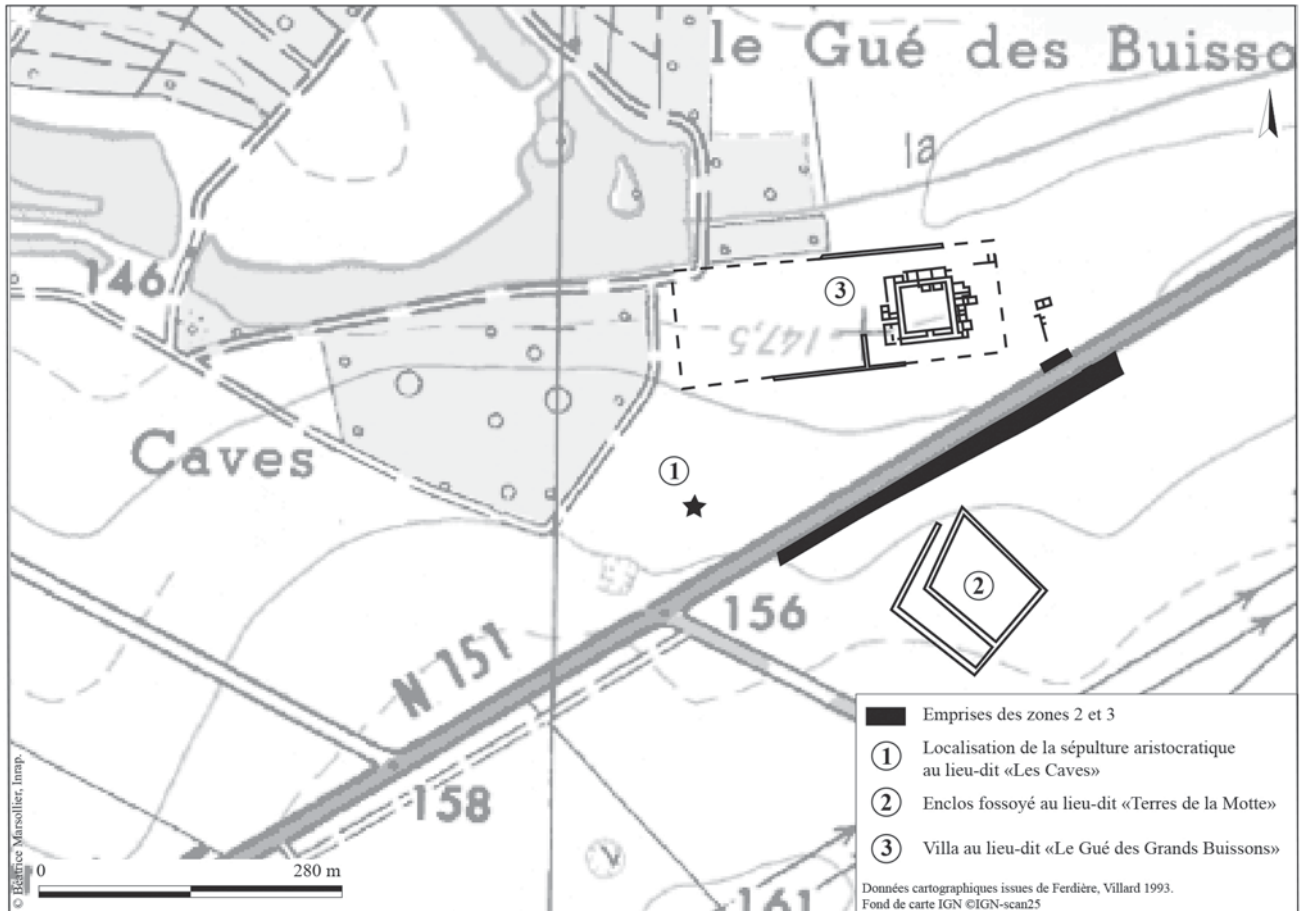


Fig. 4 - Environnement archéologique du site (données cartographiques issues de FERDIÈRE et VILLARD 1993).

#### 4.1. Les structures parcelaires

##### 4.1.1. Les fossés

Huit tronçons de fossés traversent l'emprise du site et se prolongent au-delà (Fig. 5). Ils adoptent deux orientations : NO-SE et SO-NE. Deux paires de fossés se distinguent : F.558 et F.571 forment l'angle sud-ouest d'un probable enclos fossoyé tandis que F.581 et F.620, distants de 27 m, adoptent un même axe et pourraient constituer deux tronçons d'une même structure. Quant à F.638, il marque l'extension maximale vers l'ouest de l'occupation.

Les caractéristiques de ces vestiges sont très variables. Les longueurs varient entre 1,20 et 19 m et les largeurs oscillent entre 0,50 et 1 m. Quant aux profondeurs, elles sont conservées entre 0,08 et 0,72 m. Les profils peuvent être incurvés ou plus anguleux. Les comblements sont massifs et

homogènes et ne permettent pas d'identifier de phases de dépôt, de curage ou la mise en place de talus.

Seul F.638, à l'ouest, a livré un corpus céramique relativement important, 72 NR pour 3 NMI, permettant une datation précise : de la fin du 1<sup>er</sup> au début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Les autres lots sont numériquement faibles et mal conservés. L'angle d'enclos F.558/F.571 et F.619 comptent respectivement 16 et 9 fragments datés plus largement du Haut-Empire. F.581 a livré un lot homogène des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Enfin, pour F.620, situé dans le prolongement de F.581, les tessons sont attribués à l'ensemble de l'époque romaine.

##### 4.1.2. Les palissades

Sept palissades complètent la structuration de l'occupation (Fig. 5). Elles comptent chacune entre 6



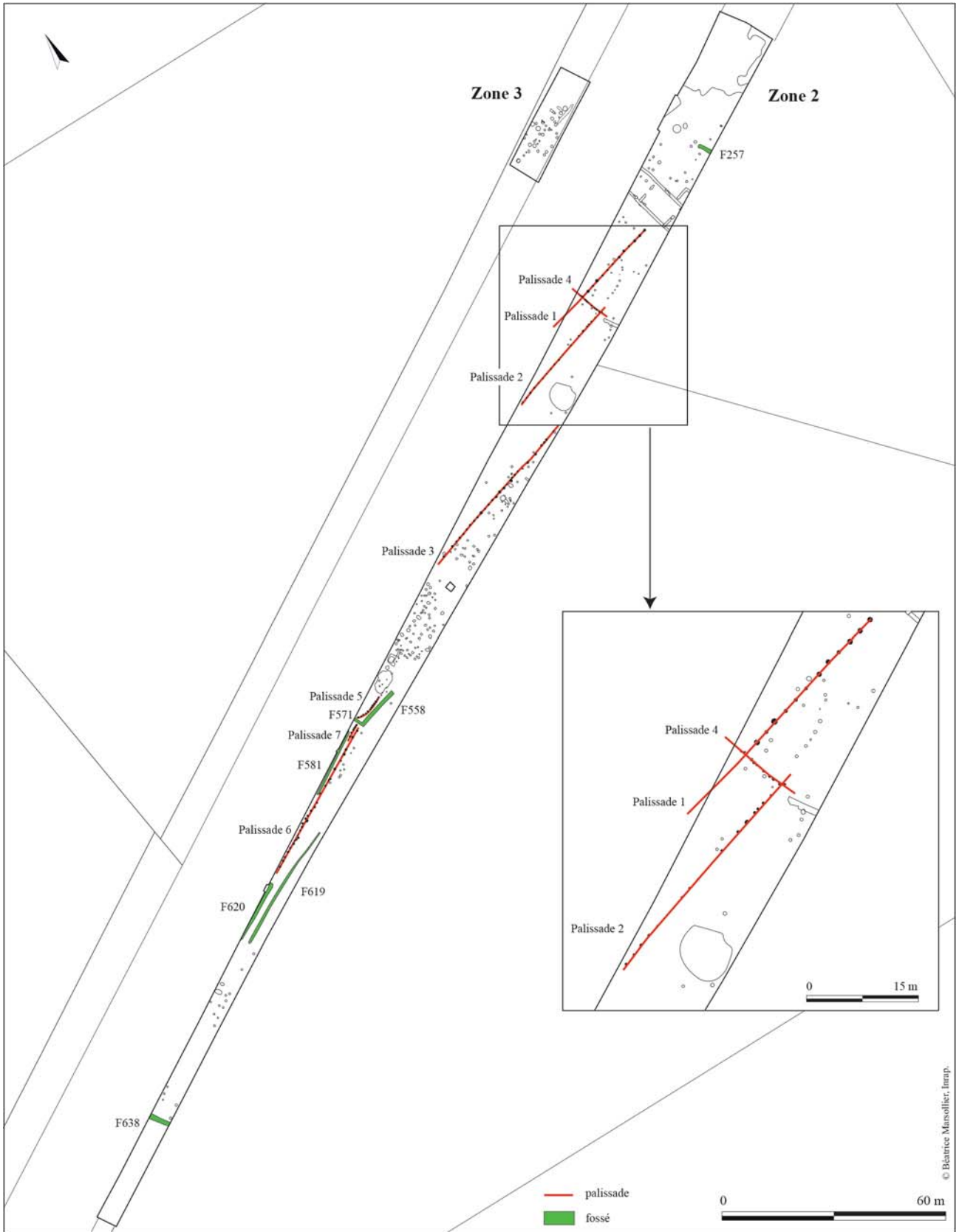


Fig. 5 - Localisation des structures parcelaires, fossés et palissades (B. Marsollier, Inrap).

et 27 trous de poteau. La morphologie des ancrages n'est pas régulière (circulaires ou ovales, profils en "U" ou en cuvette) et les profondeurs conservées sont assez variables (0,06 à 0,40 m). De nombreux comblements livrent des cailloux calcaires et des fragments de *tegulae* ayant pu servir de calage. Les rares négatifs de poteau identifiés permettent de restituer des pièces de bois de 0,25 à 0,30 m de diamètre.

Implantées sur la moitié est de la zone 2, quatre palissades présentent une organisation cohérente. Parmi elles, trois adoptent une orientation ONO-ESE et sont strictement parallèles. La première, à l'est, se développe sur 24,40 m de longueur. Son tracé semble complet. Elle compte treize trous de poteau régulièrement espacés de 2 m et qui ont livré un unique tesson de céramique daté entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. La seconde, située à 6 m au sud, a été observée sur 32 m de longueur mais son tracé se poursuit probablement au-delà de l'emprise, vers l'ouest. Elle est matérialisée par 20 trous de poteau distants de 1,20 à 1,60 m. La palissade 3 est implantée à 11,20 m au sud de la précédente. Mise au jour sur 44,50 m de longueur, son tracé se prolonge également vers l'ouest. Les 27 trous de poteau qui la composent sont implantés tous les 1,50 m sur les deux tiers ouest, alors que dans le tiers est l'espacement est moins régulier. Ce constat résulte probablement de la forte érosion des vestiges. Le lot céramique provenant des vestiges est assez hétérogène. Il compte 31 NR et 11 NMI principalement attribuables au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., mais certains groupes techniques peuvent être produits jusqu'au III<sup>e</sup> s. La quatrième palissade est orientée NNO-SSE. Elle est implantée perpendiculairement aux deux premières palissades. Observé sur 6,80 m de longueur, son tracé pourrait se poursuivre au nord, en dehors de l'emprise. Les neuf trous de poteau qui la composent sont irrégulièrement espacés. Ils ont livré un fragment de cruche à petite anse bifide daté du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Les trois autres palissades sont situées sur la moitié ouest de la zone 2.

La palissade 5 est implantée dans l'angle formé par les fossés F.558 et F.571. Elle se développe en arc de cercle sur une distance de 8,70 m. Son tracé se prolonge hors emprise vers le nord-ouest. Elle est composée de douze trous de poteau espacés de 0,50 à 0,80 m qui ont livré un fragment céramique daté de l'époque romaine. La palissade 6 occupe l'espace qui sépare les fossés F.581 et F.620 puis longe le tracé de F.581. Orientée SO-NE, elle se développe sur 42 m. Elle se compose de 25 trous de poteau espacés

d'environ 1,50 m en moitié ouest. Dans la partie est, la répartition est moins régulière. Les comblements ont livré trois tessons de céramique antique dont un fragment de gobelet daté de la 1<sup>re</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. La palissade 7 est insérée entre la palissade 6, au sud, et le fossé F.581, au nord. Orientée SO-NE, son tracé s'étend sur 4 m de longueur et compte six trous de poteau irrégulièrement espacés. Les deux tessons céramiques issus des comblements illustrent des productions du II<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

## 4.2. Les bâtiments

### 4.2.1. Le bâtiment 1

Le bâtiment 1 (Fig. 6 et 7) se situe à l'est de la zone 2. Il occupe toute la largeur de l'emprise et se développe au-delà. Il constitue la plus imposante construction mise au jour sur le site. Matérialisé par des maçonneries, il a été partiellement détruit par le creusement d'une tranchée de diagnostic.

Plusieurs états de construction rythment l'évolution morphologique de l'édifice.

À l'origine, le bâtiment est orienté NO-SE et le plan est quadrangulaire. Il se développe sur une longueur minimale de 14,80 m pour une largeur de 8 m, couvrant une surface hors tout d'au moins 118 m<sup>2</sup>. Il est matérialisé par les murs gouttereaux, M.204 à l'ouest et M.202 à l'est, et par un mur pignon, M.201 au sud. Les tranchées de fondations, creusées dans l'interface limoneuse qui sépare la terre végétale du substrat calcaire, n'entament que ponctuellement le rocher. Les maçonneries sont chaînées et réalisées en tranchée aveugle au moyen de blocs calcaires liés avec un mortier maigre rose-beige (Fig. 7). Les largeurs oscillent entre 0,64 et 0,82 m pour des profondeurs conservées entre 0,26 et 0,42 m. Une assise de réglage de pierres calcaires plates posées à plat est mise en œuvre à la surface des fondations (M.202 Us.2047). Un lambeau de niveau de travail (Coupe Nord Us.2054 et 2056) lié à la mise en œuvre de M.204 est conservé de part et d'autre.

Une évolution du plan du bâtiment marque le second état, mais sans modification de la surface occupée. Les fondations des murs gouttereaux sont reprises. De nouvelles tranchées sont creusées contre les façades extérieures (Sd.7 Us.2066, Sd.31 Us.2037). L'arase des murs M.202 et M.204 est recouverte d'un lit de mortier jaune et des maçonneries plus épaisses sont construites par-dessus

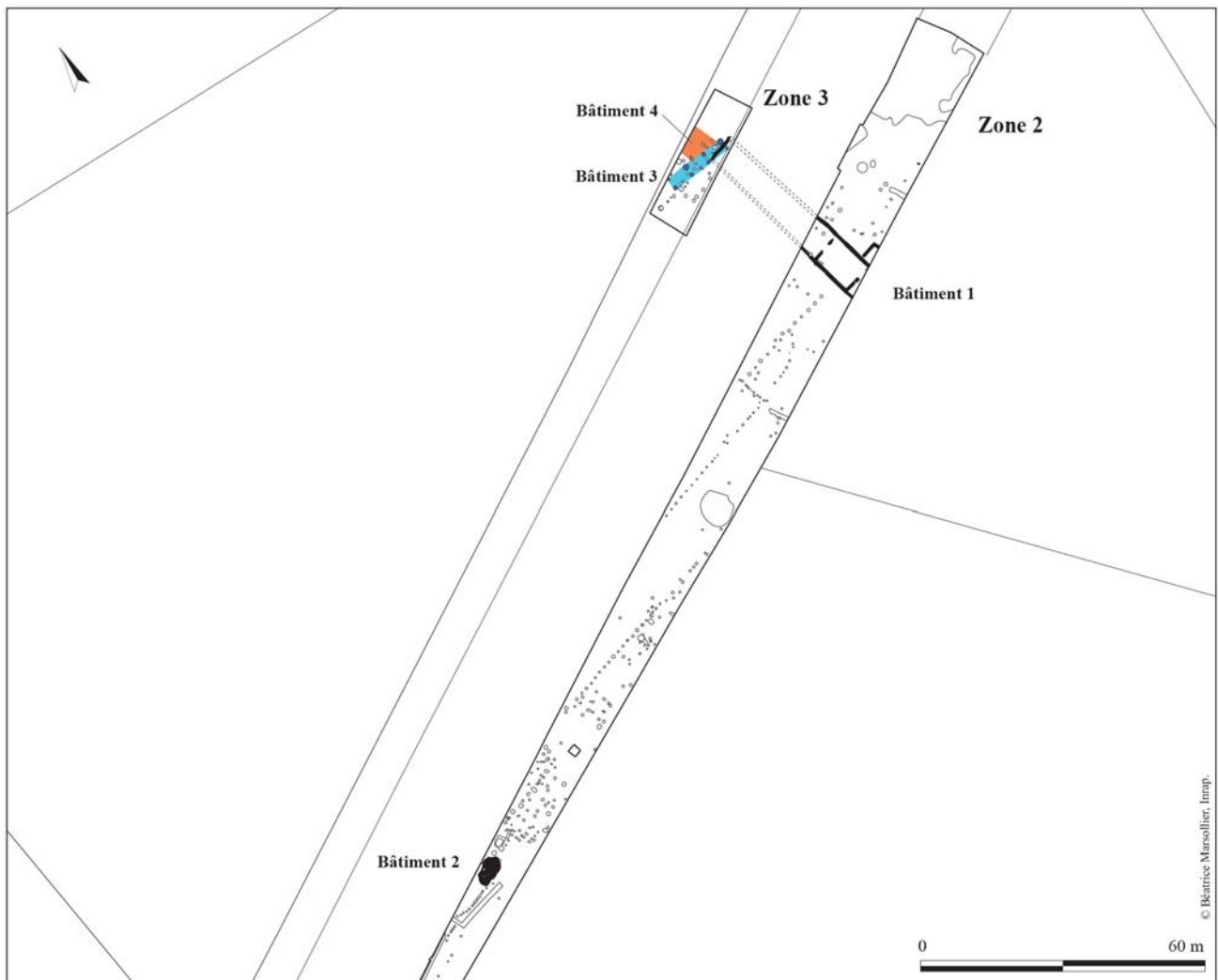


Fig. 6 - Localisation des bâtiments (B. Marsollier, Inrap).

(M.209 et M.210). L'élévation est conservée sur deux assises parementées sur chacune des faces de blocs grossièrement équarris et liés au mortier. Une fourrure de cailloux calcaires comble l'espace entre les deux parements. Un mur de refend (M.205) complète le plan au nord et scinde l'espace initial en deux pièces (Pi.1 et Pi.2). Une ouverture de 1,60 m, située au milieu de M.205, ménage un accès entre les pièces. La fondation de M.205, large de 0,60 m, est construite avec des cailloux calcaires liés à la terre et recouverts par une fine couche de mortier jaune. Par-dessus, quelques moellons calcaires sont les derniers témoins de l'élévation. La pièce Pi.1, au nord, couvre une surface minimale *intra muros* de 30 m<sup>2</sup> (Coupe nord). Un soin particulier a été porté à la construction du sol. Un remblai limoneux (Us.2055) est d'abord mis en place afin de le nive-

ler. Cette préparation est recouverte d'un hérisson de cailloux calcaires décimétriques, posés le plus souvent sur chant et liés par un limon argileux brun très fin (Us.2018). Ce sol est mis en œuvre sur la totalité de la pièce et dans l'ouverture du mur de refend, indiquant la présence d'un seuil. Une fine couche de graviers et de sables grossiers constitue la surface du sol (Us.2017). Le niveau de circulation n'est pas conservé. La pièce Pi.2, au sud, couvre une surface *intra muros* de 60 m<sup>2</sup> (Coupe sud). Un sol soigné est mis en œuvre en adoptant la même technique de construction que celle observée pour la pièce Pi.1 (Us.2032, 2031, 2008 et Fig. 8).

Le troisième état voit l'emprise du bâtiment s'accroître. La maçonnerie M.200 est construite dans le prolongement de la façade ouest (M.210), au sud. Mise au jour sur une longueur de 1,57 m, son tra-

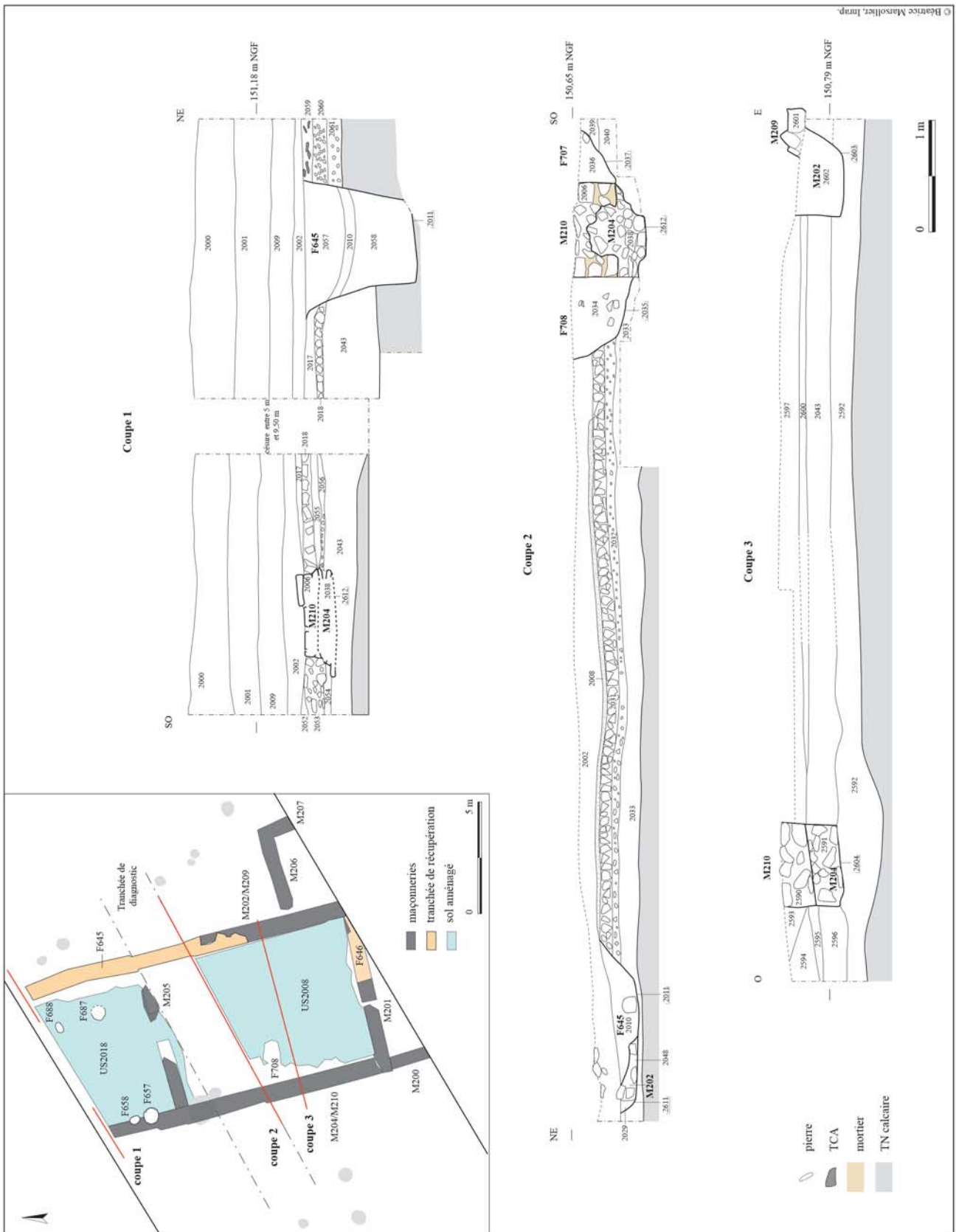


Fig. 7 - Plan et coupes du bâtiment 1 (B. Marsollier, Inrap).



Fig. 8 - Sol aménagé de la Pièce Pi.2 du bâtiment 1, vue vers le nord-ouest (© Y. Lozahic, Inrap).

cé se poursuit en dehors de l'emprise. Elle mesure 0,55 m de largeur pour 0,15 m d'épaisseur. Seule la première assise de fondation est conservée. Parementée sur ses deux faces, elle est construite avec des blocs calcaires grossièrement équarris et liés par un mortier rosâtre ; un bourrage de cailloux calcaires est disposé entre les deux parements. Contre le mur gouttereau est (M.209), une extension d'au moins 5 m<sup>2</sup> *intra muros* est ajoutée au sud. Elle est constituée de deux maçonneries. M.206, orientée SO-NE et située à 0,20 m de la façade de M.209, correspond au mur nord. Construite sur 3,60 m de longueur, elle est chaînée à M.207 qui s'oriente vers le sud. Mise au jour sur 1,20 m de longueur, son tracé se poursuit en dehors de l'emprise. La tranchée de fondation mesure 0,62 m de largeur mais sa profondeur est conservée entre 0,32 et 0,60 m. Les fondations sont construites à partir d'un bourrage de cailloux calcaires liés par un limon sableux. Un lit de mortier jaune les recouvre et matérialise le niveau de réglage des élévations. Aucun aménagement de sol n'est conservé pour chacune des extensions.

De l'autre côté de la RN151, en zone 3, une maçonnerie (M.301) située dans l'axe du bâtiment 1 et adoptant la même orientation que les murs de pignon (M.201) et de refend (M.205) a été mise au jour. M.301 mesure 6,50 m de longueur. La fondation est large de 0,60 m et conservée sur 0,15 m. Son mode de construction est identique à ceux des maçonneries du bâtiment 1. Aucun retour n'a été observé. M.301 pourrait constituer le mur pignon nord du bâtiment 1. Dans cette hypothèse, l'édifice se prolongerait sur 26 m de longueur et atteindrait une superficie hors-tout de plus de 330 m<sup>2</sup> (Fig. 6).

L'installation de deux trous de poteau (F.657 et F.658) dans l'angle nord-ouest de la pièce Pi.1 a détruit en partie la maçonnerie M.204 et le sol construit. Ces aménagements suggèrent la destruction des élévations maçonnées et un changement du mode architectural.

Par la suite, une phase de récupération des matériaux de construction affecte les maçonneries jusqu'aux fondations. Des tranchées sont pratiquées à cette fin, F.645 pour la façade est (M.202/M.209) et F.646 pour le mur pignon sud (M.201). Un creusement supplémentaire (F.708) détruit le sol de la pièce Pi.2 au pied du mur gouttereau ouest (M.204/M.210) sans que celui-ci soit impacté. L'abandon du secteur entraîne la mise en place d'un remblai massif de matériaux de démolition (Terre Cuite Architecturale, mortier, un fragment d'*opus sectile* de forme hexagonale en roche granitique verte).

Les données mobilières permettant de dater ces vestiges sont extrêmement rares. L'interface limoneuse dans laquelle sont creusées les maçonneries a livré onze tessons de céramique datés entre 40 et 60 ap. J.-C. Ils fournissent un *terminus post quem* à la mise en œuvre du bâtiment 1 de 60 ap. J.-C. La découverte d'un *Nummus* de Gratien, daté de 367-375, à la surface du radier de la pièce Pi.1 et sous le remblai d'abandon, indique que ce dernier est mis en place à partir du dernier quart du IV<sup>e</sup> s. La construction et l'occupation du bâtiment 1 s'inscrivent dans une période comprise entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et le dernier quart du IV<sup>e</sup> s.

#### 4.2.2. Le bâtiment 2

Le bâtiment 2 se situe au milieu de la zone 2. Orienté SO-NE, ses limites correspondent à celles d'une légère dépression (F.557) de forme ovale d'une surface de 25,54 m<sup>2</sup>. Sept trous de poteau complètent le plan (Fig. 9). Les diamètres sont compris entre 0,16 et 0,43 m et les profondeurs conservées entre 0,10 et 0,34 m. Ils sont implantés (F.653, F.654 et F.656) en limite de F.557 et au sein de la dépression (F.652, F.655, F.671 et F.672). L'homogénéité des comblements des vestiges oriente l'interprétation des trous de poteau comme étant des éléments d'une superstructure dont l'architecture reste inconnue.

Trois foyers fortement arasés sont disposés aux extrémités de la dépression. À l'ouest (Foyer 1) et au nord, (Foyer 2), ils se limitent à des traces de chauffe qui affectent le substrat calcaire. À l'est (Foyer 2), une sole est construite avec deux *tegulae* disposées à plat. Le limon environnant et le substrat

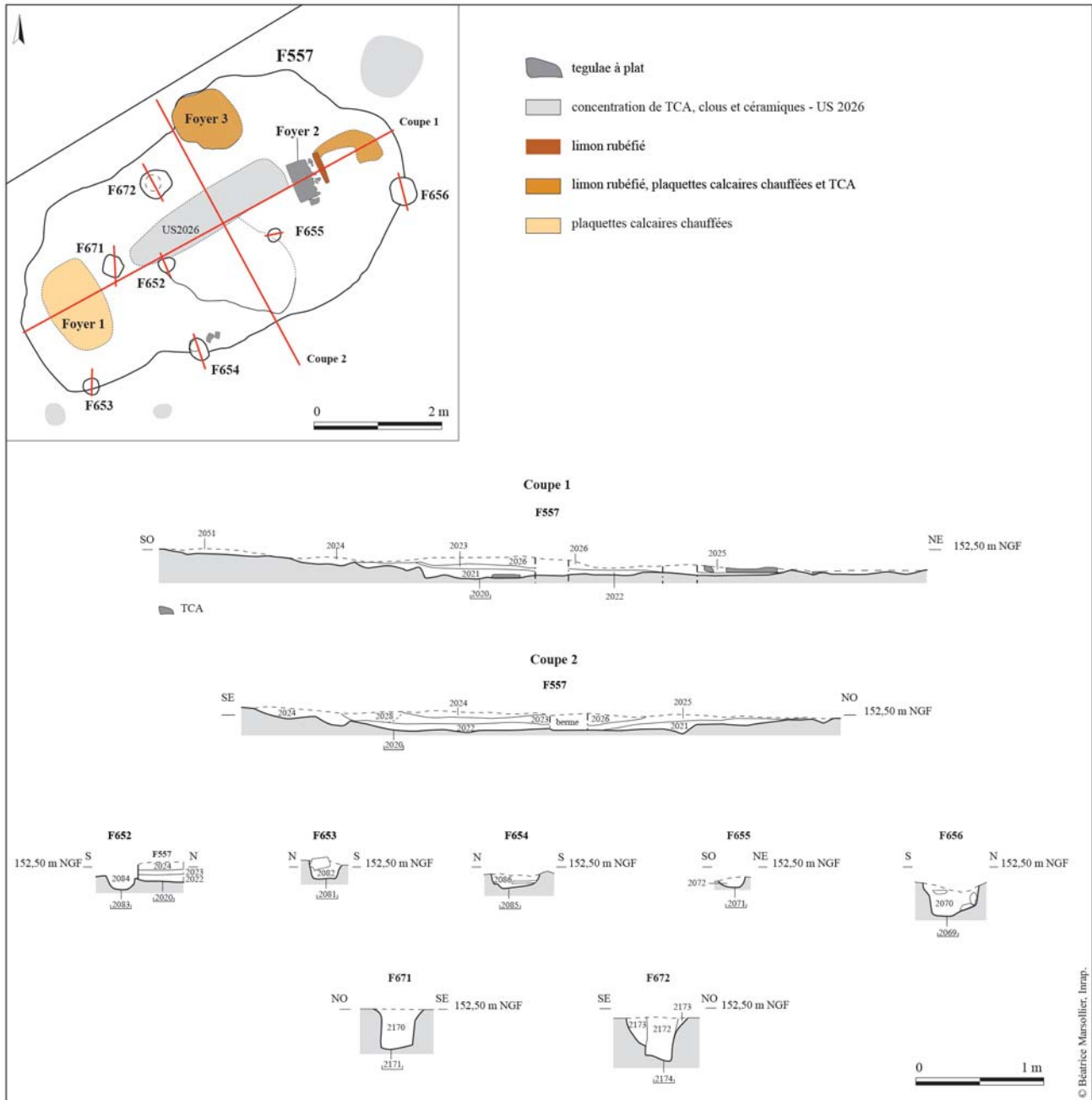


Fig. 9 - Bâtiment 2 (B. Marsollier, Inrap).

présentent également des traces de chauffe. Aucun élément ne permet de déterminer si les structures de combustion ont fonctionné simultanément.

Ce bâtiment n'est pas sans rappeler un fond de cabane mis au jour à Dambron (28) et daté du Bas-Empire (FERDIÈRE 1983, IV : Fig. 9). Cette structure couvrait une surface de près de 25 m<sup>2</sup> et adoptait un plan assez proche de celui du bâtiment 2 (Fig. 10). L'état de conservation est bien supérieur à Dambron

puisqu'il atteint une profondeur de 0,15 à 0,50 m et que deux murets sont encore en élévation. Deux foyers et deux fosses y sont également aménagés.

Le colmatage de F.557 est constitué de plusieurs couches qui atteignent 0,14 m d'épaisseur cumulée. La matrice sédimentaire est limoneuse et riche en charbons de bois et en mobilier brûlé. Le niveau d'occupation (Us.2021 et 2022) atteint quelques centimètres d'épaisseur. Il a livré des fragments

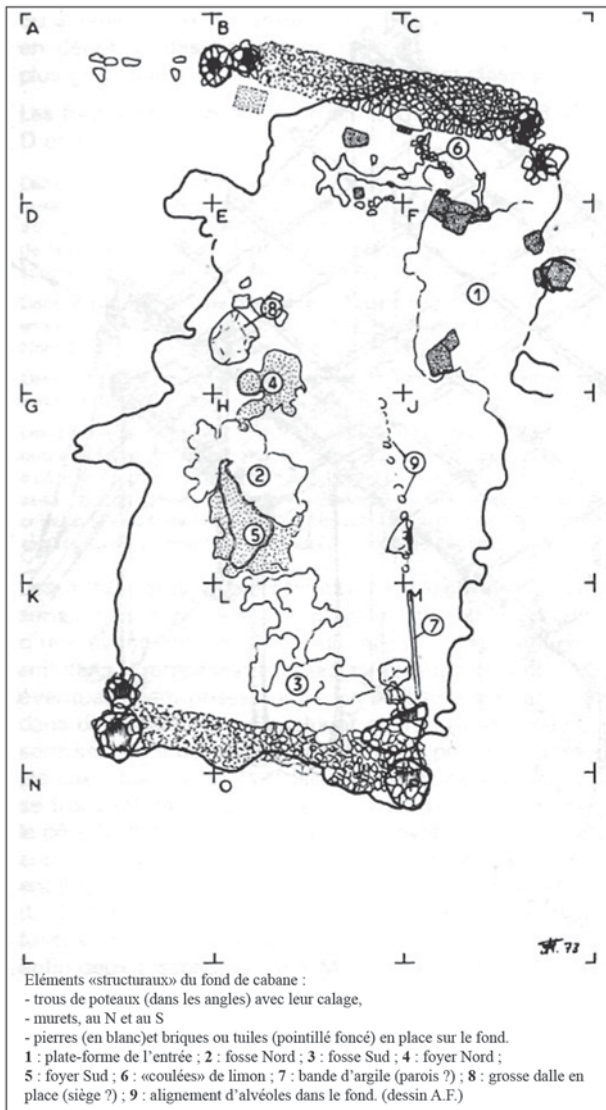


Fig. 10 - Fond de cabane fouillé à Dambron (FERDIÈRE 1983, IV, Fig. 9).

de céramique, trois restes de faune, des semences d'orge, de lentilles, de plantes sauvages et des fragments de matière organique indéterminée. Le niveau de destruction (Us.2023 et 2025) qui suit comporte de nombreux éléments d'architecture : fragments de torchis, qui devaient constituer les parois du bâtiment, clous. Le lot céramique reste important et l'assemblage est varié. Des fragments de verre appartenant à au moins deux formes<sup>1</sup> com-

plètent le corpus mobilier. La première correspond à une coupe à lèvre repliée vers l'intérieur et réalisée dans un matériau bleu-vert. Le diamètre d'ouverture est de 26 cm. Les exemples de comparaison sont extrêmement rares : deux petites coupes similaires ont été mises au jour dans des sépultures : l'une est datée du deuxième quart du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et a été découverte à Muralto (Suisse, Tessin) (BIAGGIO SIMONA 1991 : 176.2.227, pl.7) ; l'autre provient de la tombe de la Rompude à Murviel-lès-Montpellier (Hérault) (PISTOLET 1993 : 151, Fig. 8, n° 15). La seconde forme correspond à un petit pot à lèvre vers l'intérieur dont le diamètre d'ouverture est de 3 cm. Cette forme n'est connue que par quelques fragments de bords, dont deux ont été découverts à Bourges et à Saint-Marcel/Argentomagus dans l'Indre (MOIRIN 2005 : 304, vol. 2-2). Ils pourraient être rapprochés de la forme AR 114 décrite par B. Rütli (RÜTTI 1991 : n°s 2141-2153, Pl. 93). Deux fragments similaires ont également été découverts à Rom (Deux-Sèvres), dans la villa du Parc (DUBREUIL 2002 : 243, n°s 823-824) mais ces tessons sont issus de contextes non datés. Par ailleurs, 18 fragments de faune ont été découverts parmi lesquels ont pu être identifiés 21 NR de bovidés, 7 NR de suidés et 2 NR de caprinés.

Le corpus céramique se compose au total de 340 restes pour un minimum de 32 individus. Il est homogène et l'ensemble du lot est daté de la seconde moitié II<sup>e</sup> s. à la première moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Différentes catégories techniques et formes typologiques ont été identifiées malgré la rubéfaction des tessons.

La sigillée de Gaule centrale est la céramique fine qui prévaut avec 33 restes (7 NMI). Les formes présentes se composent d'une coupe Drag.37, d'une coupe Lezoux 42, de deux coupes Drag.33 et d'une forme ouverte indéterminée. La céramique métallescente n'est connue que par deux fragments de panse d'une forme indéterminée. On note un tesson résiduel d'un gobelet de type Beuvray non brûlé.

La céramique commune domine, et plus particulièrement celle à pâte claire micacée avec 87 restes (8 NMI). Les formes attestées sont deux plats, un mortier à collerette, une cruche et un pot à lèvre en bandeau. Les pâtes sombres sont au nombre de 87 restes (6 NMI). Les formes identifiées sont : quatre pots, un gobelet sans col à petite lèvre effi-

1. L'étude du mobilier en verre a été réalisée par Anna Moirin du Service du Patrimoine de la ville de Bourges (in Roy et

al. 2011 : 212).

lée, un tripode et une coupe. La céramique indéterminée brûlée est nombreuse avec 175 restes (9 NMI). Il a été recensé deux pots, un gobelet sans col à petite lèvre effilée et une forme fermée indéterminée. On souligne l’absence d’amphore au sein du lot.

L’analyse des formes révèle l’association de vases destinés au service de la table, à la préparation des aliments.

La fonction du bâtiment 2 n’est pas assurée. L’association de vestiges caractéristiques de la sphère domestique (foyers, céramiques, semences, matière organique) évoque une “cuisine” mais le plan du bâtiment manque d’exemple de comparaison. L’altération du mobilier par le feu indique la possible

destruction de l’édifice suite à un incendie. L’occupation de cet espace est datée par la céramique de la seconde moitié du II<sup>e</sup> à la première moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

#### 4.2.3. Le bâtiment 3

Le bâtiment 3 se situe en zone 3. Il est matérialisé par huit trous de poteau qui forment deux alignements parallèles distants de 2 m et orientés est-ouest (Fig. 11). Les structures sont espacées de 4,50 m pour une extension maximale de 13,50 m. Les ancrages sont profonds : les diamètres mesurent entre 0,60 et 1,20 m et les profondeurs sont conser-

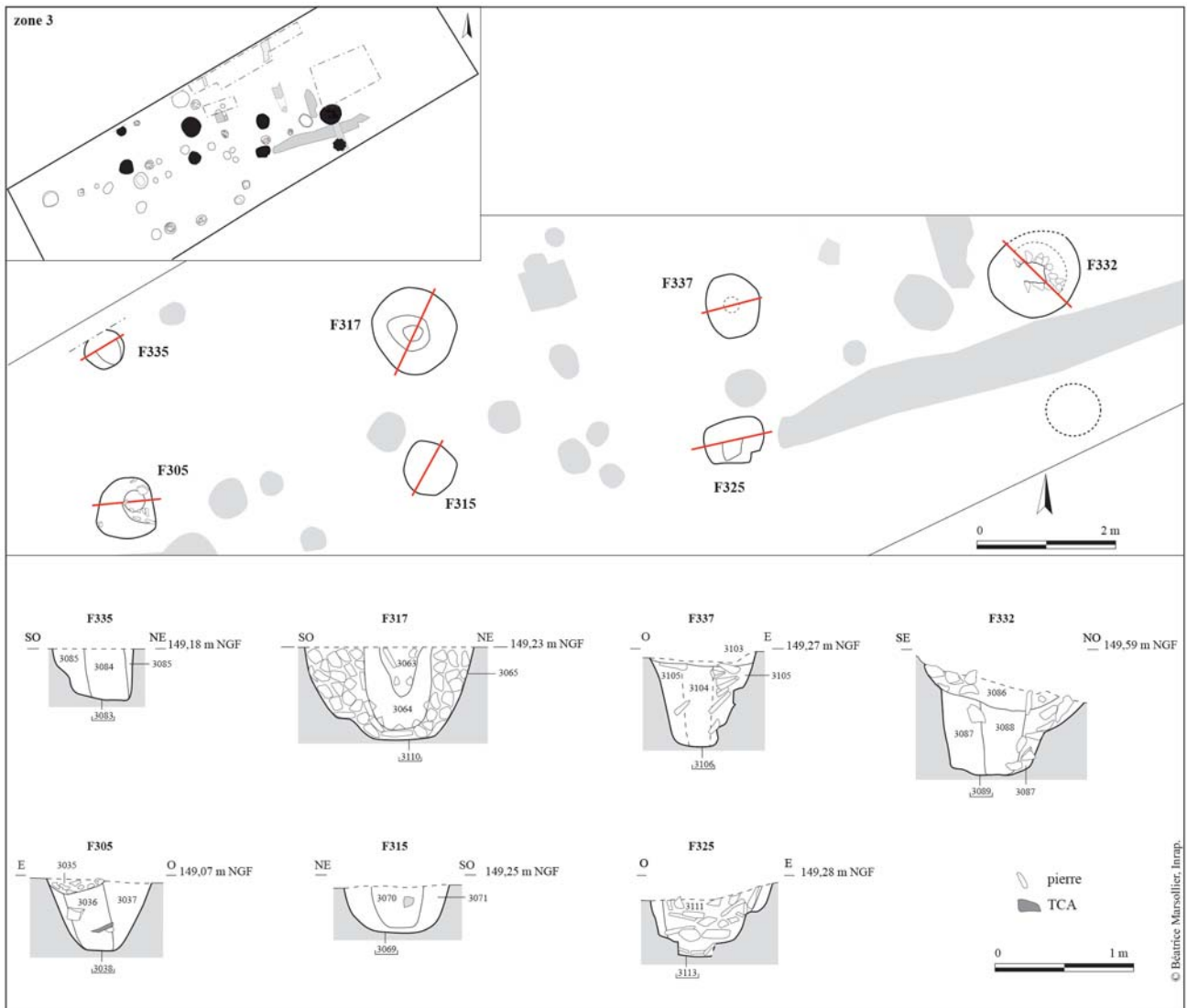


Fig. 11 - Bâtiment 3 (B. Marsollier, Inrap).



vées entre 0,34 et 0,80 m. Des calages de cailloux calcaires permettent de restituer des sections de poteaux de 0,22 à 0,48 m. Le plan de cette construction n'est pas assuré. De nombreux trous de poteau situés à proximité pourraient compléter la structure de l'édifice. L'étroitesse de la fenêtre de fouille ne permet pas d'assurer l'orientation du bâtiment, mais le développement des deux alignements témoigne d'un bâtiment de grande dimension. Les diamètres des bois mis en œuvre indiquent qu'il bénéficiait d'une robuste architecture porteuse. La destruction de l'édifice est matérialisée par une phase de récupération d'une partie des poteaux.

Le mobilier céramique recueilli dans les comblements est daté de la Protohistoire à la période antique. Deux tessons retrouvés dans le comblement qui suit la récupération du poteau de F.305 (Us.3036) indiquent néanmoins un *terminus post quem* pour la destruction du bâtiment 3 du <sup>v</sup>e s. ap. J.-C.

#### 4.2.4. Le bâtiment 4

Le bâtiment 4 se situe en zone 3. Son plan est restitué à partir de la présence de trois lambeaux de maçonneries (M.300, M.302, M.303) parallèles et orientés NO-SE (Fig. 12). M.300, à l'ouest, est distante de 3,40 m de M.302, qui est elle-même distante de 1,20 m de M.303 à l'est. Elles reposent directement sur le substrat calcaire. Leur longueur est comprise entre 0,90 et 4,80 m. M.300, à l'ouest, est la seule maçonnerie où l'assise parementée est conservée. Seuls des lits de mortiers de quelques centimètres d'épaisseur illustrent M.302 et M.303. Si ces vestiges pouvaient appartenir à une même construction, ils ne présentent cependant aucune relation stratigraphique. Leur participation au bâtiment 1 est également peu probable. Bien que les fondations se situent à environ 1 m de la maçonnerie M.301 (cf. *supra*) et qu'elles adoptent la même orientation que



Fig. 12 - Bâtiment 4 (B. Marsollier, Inrap).

le bâtiment 1, les maçonneries ne sont pas alignées et leur écartement diffère.

Un niveau charbonneux (Us.3095) de 0,06 m d'épaisseur est délimité par les maçonneries M.300 et M.302. Il a livré un anneau en fer et de nombreux tessons de céramique datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. à la première moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Un remblai constitué de matériaux de démolition (Terre Cuite Architecturale, mortier, cailloux calcaires) et de mobilier domestique (céramique, faune, objets métalliques dont un anneau et une clef, Terre Cuite Architecturale) recouvre les maçonneries. Il est daté du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

#### 4.3. Les structures de stockage

Trois fosses sont interprétées comme des structures de stockage. Elles se situent au milieu de la zone 2 et sont distantes de 22 à 30 m (Fig. 13).

##### 4.3.1. La fosse F.236

F.236 se situe contre la palissade Pa.3, au sud. Son plan est approximativement quadrangulaire. Elle mesure 1,22 m de longueur pour 0,94 m de largeur, soit une surface de 1,14 m<sup>2</sup>. Conservée sur une profondeur de 0,44 m, son profil présente un fond plat et des parois obliques. L'aménagement qui devait protéger la fosse des intempéries n'a pas été identifié.

Elle est colmatée par des remblais limoneux bruns comportant des inclusions calcaires et riches en rejets domestiques (Us.2132 à 2134). On retrouve des vidanges de foyers (terre cuite, charbons de bois), des fragments de céramique, un fragment de tibia de bovidé, des clous, une rondelle en alliage cuivreux, des graines d'orges, de blé type froment et des coques de noisettes.

Le lot céramique, comprend des fragments d'un *dolium* à lèvres plates rainurées qui est daté entre 10 av. J.-C. et 40 ap. J.-C.

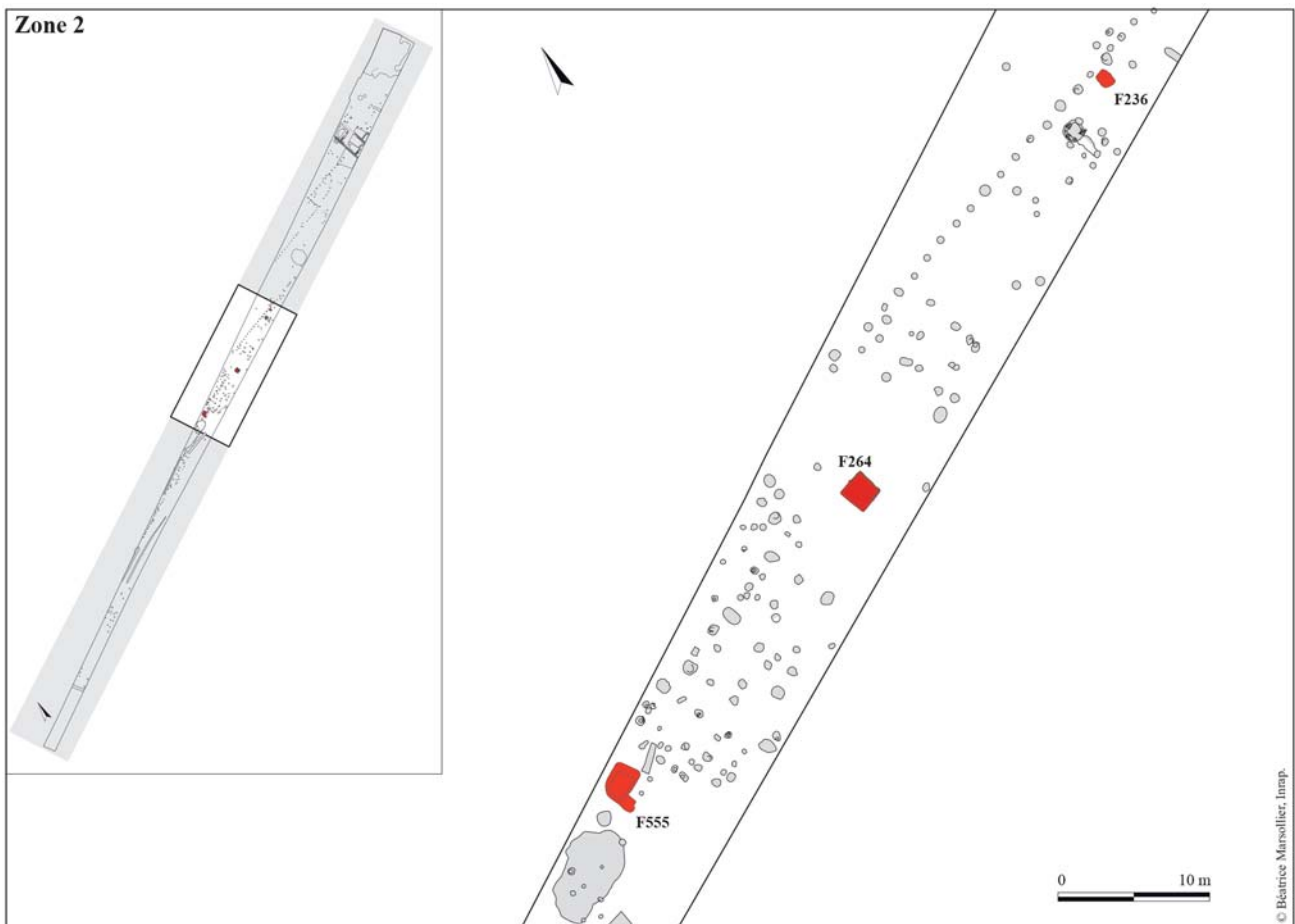


Fig. 13 - Localisation des structures de stockage (B. Marsollier, Inrap).

#### 4.3.2 Le cellier F.264

Il est implanté au milieu de la zone 2, dans un espace peu investi. Il adopte un plan rectangulaire orienté NO-SE (Fig. 14). Il mesure 1,50 m de longueur pour 1,30 m de largeur, soit 1,95 m<sup>2</sup>. Creusé dans le substrat calcaire, il est conservé sur 0,80 m de profondeur. Des maçonneries soignées sont élevées contre les parois. Elles sont chaînées et parementées sur la face interne avec des moellons calcaires de moyen module (0,20 à 0,30 m), grossièrement équarris, et liés avec un mortier de chaux ocre. Des fragments de *tegulae* sont employés comme assises de réglage. Un enduit blanc, lissé, est appliqué sur les parements. Un remblai constitué d'un limon brun et de cailloux calcaires comble l'espace vide entre le creusement et les maçonneries. L'accès, probablement détruit lors du diagnostic, n'a pas été observé. Un niveau de travail sableux de 0,04 m d'épaisseur (Us.2623), lié à la construction, repose sur le fond du creusement. Il est scellé par un remblai de sable et de cailloutis calcaires de 0,30 m d'épaisseur qui constitue le sol d'occupation (Us.2599). Les aménagements de surface associés au cellier ne sont pas conservés.

L'abandon de la structure est probablement lié à un incendie. La couche charbonneuse centimétrique (Us.2622) qui recouvre la totalité de la surface du sol est certainement le résultat de la combustion des superstructures. Elle a livré un lot mobilier quantitativement important et très diversifié. L'incendie a également entraîné la rubéfaction des enduits des maçonneries. Des remblais massifs colmatent par la suite la structure. Ils sont constitués par des matériaux de démolition (blocs calcaires chauffés, fragments de Terre Cuite Architecturale, d'enduits et de mortier) probablement issus du bâtiment, totalement arasé, qui couvrait le cellier.

Le lot mobilier issu des comblements est très varié. L'assemblage atteste la vocation de stockage de la structure et de la présence d'un bâtiment d'habitation à proximité.

Le sol (Us.2599) a livré des fragments de Terre Cuite Architecturale, de faune, quelques clous, et 32 tessons céramiques pour 4 vases identifiés. Parmi eux un pot de stockage et une cruche sont datés du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Une fibule émaillée du type Feugère 26b y a également été mise au jour. Datable de la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., cet artefact se retrouve dans des contextes des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (FEUGÈRE 1985 : 184 et 364). Les restes carpologiques sont illustrés par des semences céréalières dont l'orge et le blé nu type froment. Les légumineuses sont très peu repré-

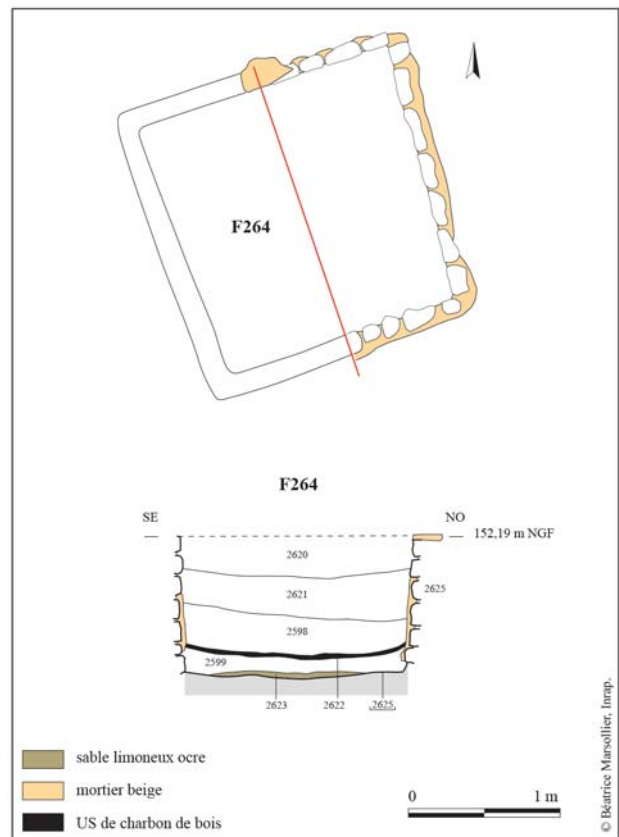


Fig. 14 - Cellier F264 (B. Marsollier, Inrap).

sentées. De la matière organique a également été préservée dans ces niveaux. Certains fragments ont une texture fine, dense et régulière qui évoque une préparation à base de farine de type pain ou galette. Sur certains exemplaires, du charbon de bois collé sur l'une des faces du fragment de matière organique est visible. Ce charbon est très fin et les fibres sont alignées ce qui permet de dire qu'il provient d'un seul élément de bois. Le pain ou galette devait donc être posé sur du bois au moment de la carbonisation. D'autres éléments de matière organique à la texture anarchique ne sont pas identifiables à l'œil. Les niveaux de destruction (Us.2622) et d'abandon (Us.2598, 2620 et 2621) ont fourni respectivement un lot céramique de 45 et 59 restes pour huit et seize vases. Le vaisselier est représenté par des pots de stockage, des formes caractéristiques de la sphère culinaire (jatte, couvercle) et du service (coupe, gobelet).

Plus précisément, la céramique issue du cellier (Fig. 15) compte 136 restes pour un minimum de 28 individus. Sa répartition homogène au sein des différentes couches laisse supposer un comblement rapide.

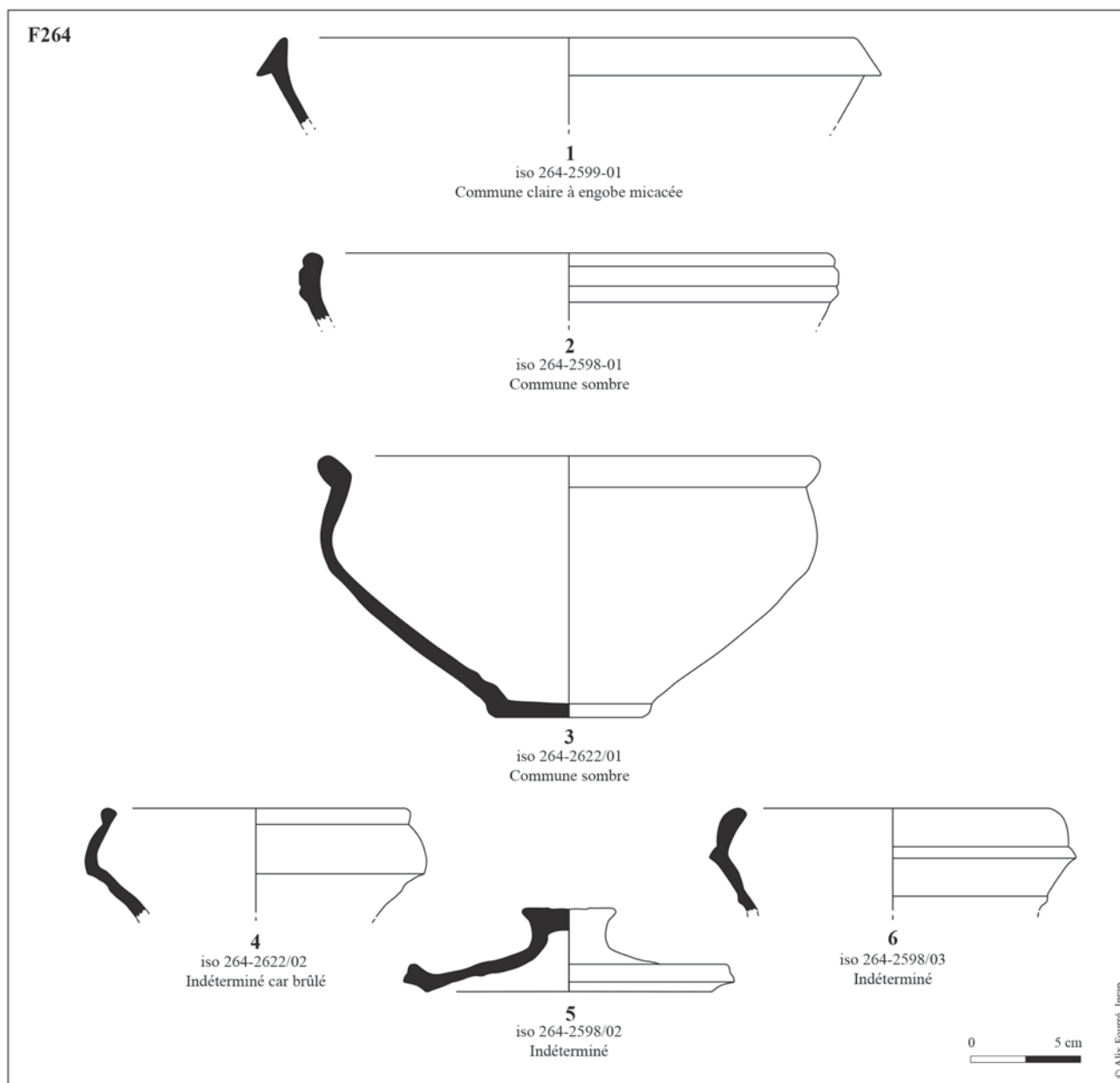


Fig. 15 - Mobilier céramique du cellier F.264 (A. Fourré, Inrap).

La céramique fine est constituée de sigillées de Gaule centrale (3 NMI), dont une coupe Drag.33 et une coupe Lezoux 44 (BET et AHÜ-DELOR 2000 : 461-484), et d'un gobelet orné de guillochis en céramique métallescente (BET et GRAS 1999 : 13-38).

La céramique commune, toujours à pâte siliceuse micacée, prévaut, et plus particulièrement celle à pâte claire (43 restes pour 6 NMI) et à pâte sombre (42 restes pour 7 NMI). Ces deux catégories techniques sont presque également représentées.

Ce constat est fréquent en territoire biturige. Il se retrouve ainsi sur le site “les Cachons” à La Chapelle-Saint-Ursin, en périphérie de Bourges, pour le mobilier recueilli dans la *pars rustica* d'une villa (FOURRÉ 2015).

Les formes recensées au sein des céramiques communes claires et sombres se composent d'un mortier à collerette, d'une cruche, de trois pots à lèvres rondes, de deux jattes (Fig.15, n<sup>os</sup> 2 et 3) et d'un tripode.

On souligne la présence d'une céramique commune brune à engobe blanc et d'une jatte à lèvre triangulaire en céramique commune claire à engobe micacée (Fig 15, n° 1). Cette forme et cette production sont connues à Bourges dans des contextes de la première moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (CHAMBON 2007 : 469-476).

L'état brûlé des 41 tessons restants (8 NMI) ne permet pas leur attribution technologique. Ce groupe des céramiques indéterminées compte cinq jattes, dont certaines sont en profil en S et d'autres à lèvre rentrante renflée (Fig. 15, n°s 4 et 6). On note également un couvercle (Fig. 15, n° 5).

Un seul fragment de panse illustre la catégorie des amphores, avec une Dressel 20 importée de Bétique.

La céramique mise au jour appartient au milieu du III<sup>e</sup> s., soit entre les années 230 et 270 ap. J.-C. Les formes exhumées proviennent d'un contexte

domestique illustré par de nombreux vases culinaires destinés à la préparation et à la cuisson des aliments : pots à cuire, jattes tripodes, mortiers, tripodes. Ces derniers sont associés à des céramiques de table vouées à la présentation des denrées liquides et solides : coupes et plats en sigillée, gobelet en métallescente, cruche en céramique commune claire.

#### 4.3.3. Le cellier F.555

Il se situe à quelques mètres à l'est du bâtiment 2. Le plan du creusement adopte une forme rectangulaire, orientée SO-NE, avec une excroissance dans l'angle sud-ouest (Fig. 16). Il mesure 2,50 m de longueur pour 1,80 m de largeur et couvre 4,50 m<sup>2</sup>. Il est conservé sur 1,40 m de profondeur. Creusées dans le substrat calcaire, les parois sont faiblement

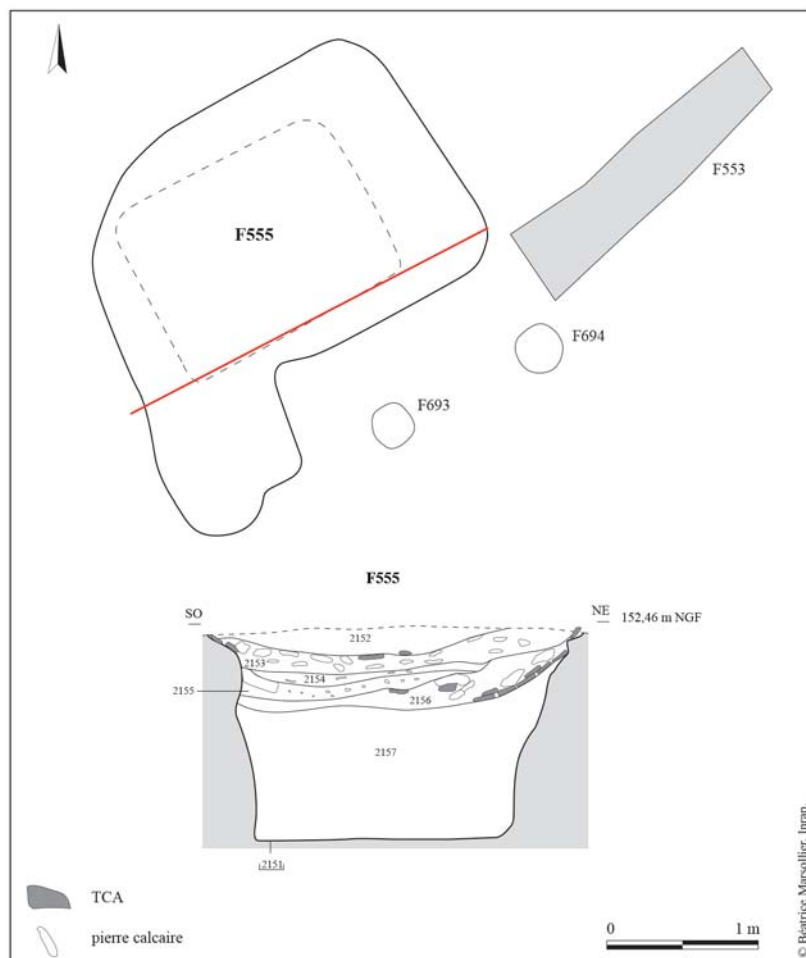


Fig. 16 - Cellier F555 (B. Marsollier, Inrap).

obliques sur les premiers 0,60 m puis verticales. Le fond est plat. Aucune maçonnerie n'a été observée. L'excroissance au sud-ouest correspond à un accès qui mesure 1 m de longueur pour 0,90 m de largeur. Deux marches sont conservées. La nature déstructurée du substrat calcaire en surface ne permet pas de mesurer précisément leur taille. Leur hauteur oscille entre 0,20 et 0,40 m et leur largeur entre 0,50 et 0,90 m. Il est probable qu'elles aient été revêtues mais aucun indice n'est conservé. La hauteur comprise entre la dernière marche identifiée et le fond de la structure atteint 0,90 m. L'accès au cellier devait donc se faire au moyen d'une échelle ou d'un marchepied en bois, à moins qu'un aménagement en dur, associé au parement interne du cellier, ait existé. Ce cas a été observé pour le cellier F.89 du site "les Sables" à Suèvres (Loir-et-Cher) (COUDERC *et al.* 2008 : 42-44).

Les trous de poteau F.693 et F.694 situés en périphérie de F.555 sont probablement les vestiges d'un bâtiment qui surplombait le cellier.

Aucun niveau d'occupation n'est conservé. L'abandon est commencé par un remblai massif qui occupe les deux tiers du creusement (Us.2157). Il a livré un lot de mobilier domestique important mais également des matériaux de construction, notamment des fragments de Terre Cuite Architecturale dont un disque de 18 cm de diamètre qui correspond à un morceau de pilette circulaire. Un exemplaire a été retrouvé sur le site "les Sables" à Suèvres (41) (COUDERC *et al.* 2008 : 65). Les matériaux qui suivent scellent définitivement la cavité et proviennent certainement de la destruction d'un bâtiment d'habitation, probablement par le feu. Un lit de Terre Cuite Architecturale (*tegulae*, briques et pillettes) scelle le remblai initial (Us.2156), suivi de couches très anthropisées où les rejets céramiques sont fortement brûlés (443 restes pour onze individus), principalement dans l'Us.2154.

Le corpus mobilier issu des comblements est abondant.

Le lot céramique s'élève à 1003 NR pour 75 vases identifiés (Fig. 17 et 18).

La céramique fine est dominée par la sigillée de Gaule centrale attestée par 46 restes pour sept individus : deux coupes Drag.37, deux coupes Lezoux 42, un mortier Curle 21, une coupe Drag.35, et une coupe indéterminée (BET et AHÜ-DELOR 2000 : 461-484). La céramique métallescente n'est connue que par un fragment de panse d'une forme indéterminée. Un tessou de céramique à paroi fine engobée daté de la fin du I<sup>er</sup> au premier quart du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. se trouve en position résiduelle.

La céramique commune prévaut, la claire (135 restes pour 15 individus) étant représentée par six mortiers à collerette (Fig. 17, n° 2), une jatte à lèvre triangulaire, trois cruches à lèvre ronde, un gobelet et un pot à lèvre en amande évasée. La céramique commune claire à engobe micacée est attestée par une jatte à lèvre plate rentrante (Fig. 17, n° 4) et un plat (Fig. 17, n° 3). Ces deux formes ouvertes sont, comme nous l'avons signalé précédemment, connues à Bourges au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (CHAMBON 2007 : 469-476).

Un plat orné de guillochis et deux pots sont à signaler en pâte brune micacée (Fig. 17, n° 1). La céramique commune sombre est connue par 169 restes pour 22 individus. Les formes caractéristiques du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. sont constituées de dix jattes au profil en S (Fig. 17, n° 8), à lèvre ronde S (Fig. 17, n° 9), à lèvre rentrante renflée avec une petite collerette S (Fig. 17, n° 6), à lèvre en amande rainurée S (Fig. 17, n° 7), de trois tripodes (Fig. 17, n° 5), de sept pots à lèvre ronde S (Fig. 17, n° 10) et à lèvre en bandeau, de deux gobelets et d'un couvercle.

La céramique brûlée indéterminée comporte sept pots (lèvre ronde et en amande) et deux couvercles.

Les amphores, assez nombreuses, sont attestées par six exemplaires d'importation : quatre de Bétique (Dressel 20) et deux de Narbonnaise (G1/G5). Quatre amphores régionales ont également été recensées : trois sont ligériennes (BARTHÉLEMY, COUVIN et CHAMBON 2005) dont une de type G3 (Fig. 18, n° 2), l'autre, de type G4, est originaire de la vallée de la Seine (Fig. 18, n° 1).

Par ailleurs, un *specillum*, un élément d'applique en alliage cuivreux et une aiguille en os complètent le corpus mobilier. S'y ajoutent des tessons de verre d'un plat à lèvre ourlée éversée, de 0,09 m de diamètre d'ouverture, et réalisé dans un matériau bleu-vert clair. Cette forme, relativement bien diffusée en Gaule, s'apparente aux types Isings 97 (ISINGS 1957 : 116) ou AR 109.2 (RÜTTI 1991 : 106-107, vol. 2). Dans le département du Cher, elle se retrouve dans des contextes funéraires comme ceux de Lazenay à Bourges, d'Alléans à Baugy ou de Bois-Dieu à Saint-Loup-des-Chaumes (MOIRIN 2005 : 31-33, vol. 2-1).

Enfin, deux amas de grains renseignent sur l'activité agricole et notamment les espèces cultivées et certaines techniques agraires pratiquées sur le site. Les couches (Us.2154 et 2152) contenant les résidus charbonneux se situent dans le comblement de surface du cellier. Les semences découvertes ne sont donc pas des résidus de stockage en place dans le cellier mais proviennent d'un rejet ultérieur.

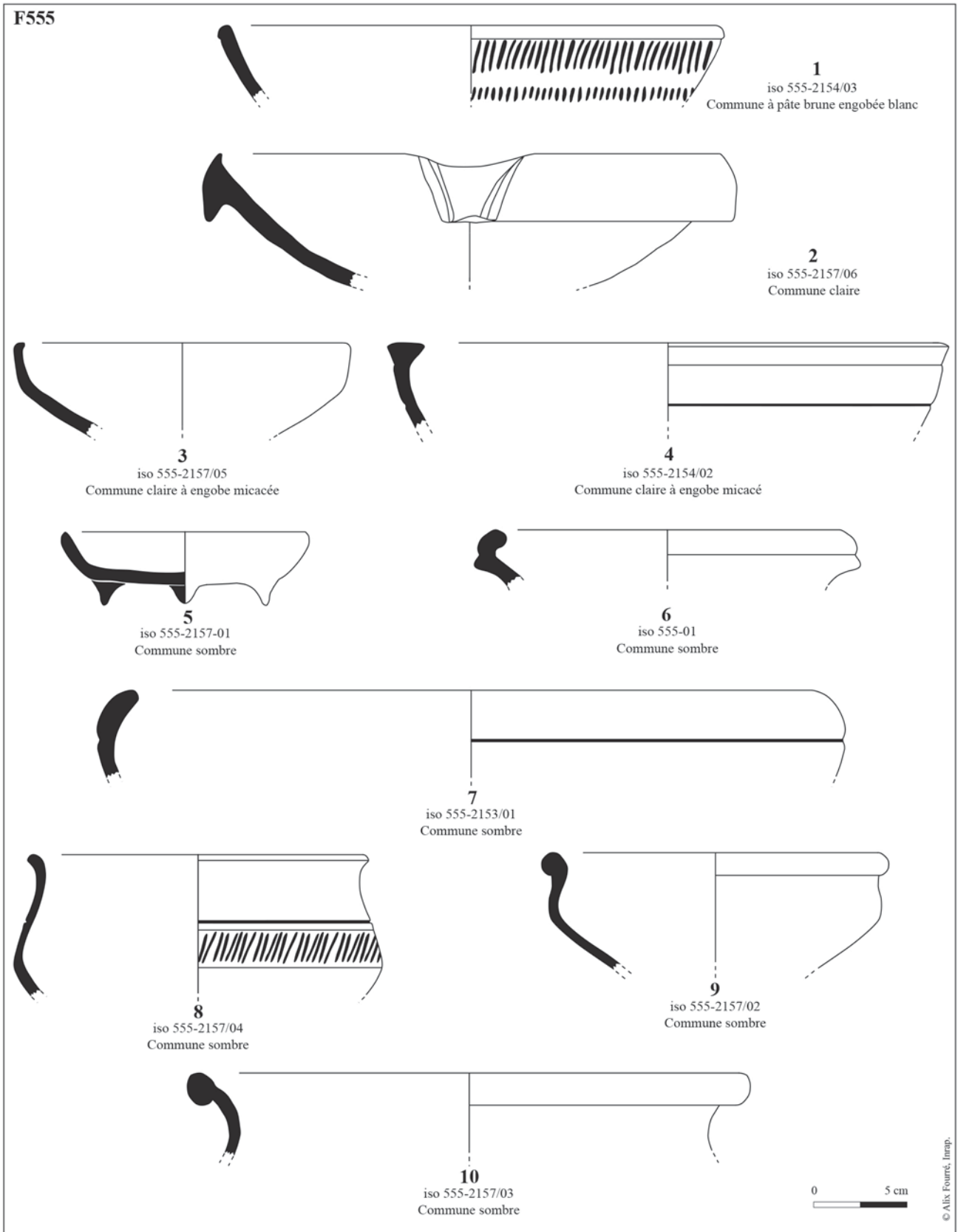


Fig. 17 - Mobilier céramique du cellier F.555 (A. Fourré, Inrap).

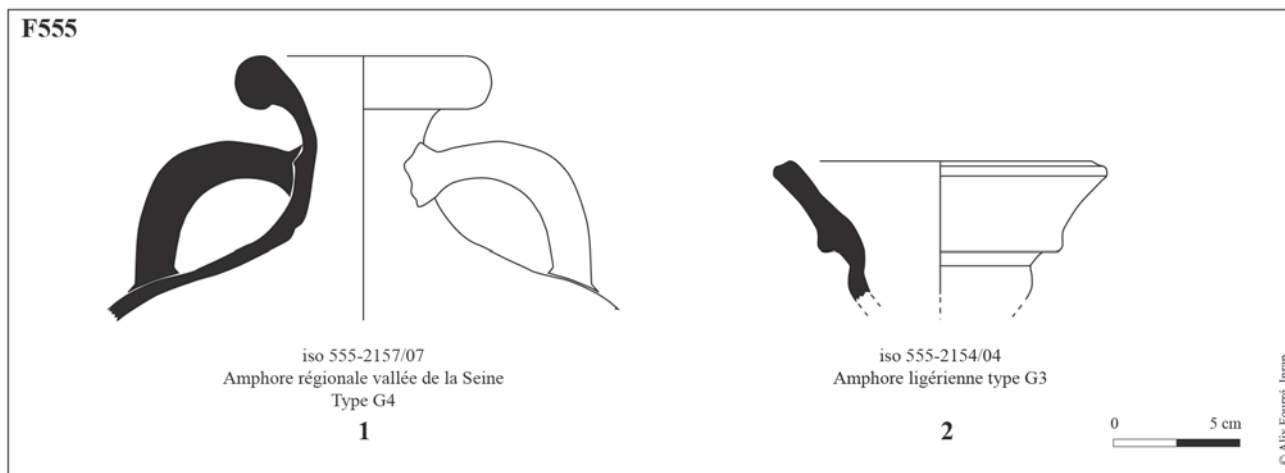


Fig. 18 - Mobilier céramique du cellier F.555 (A. Fourré).

Ces unités stratigraphiques sont séparées par une autre couche et ne sont attenantes en aucun point. Cette dernière constatation est importante car, si l'on observe la composition des deux échantillons, elle est quasiment identique : les deux ensembles contiennent essentiellement du blé nu et de l'orge. Les proportions ne sont cependant pas tout à fait les mêmes dans les deux échantillons. Dans l'Us.2152, la teneur en blé et orge, en pourcentage des plantes cultivées d'après les NMI, est de 75 % et 23 % tandis que dans l'Us.2154 elle est de 93 % et 5 %. Par ailleurs, quelques légumineuses sont aussi préservées ainsi qu'un peu de noix.

Faut-il interpréter la forte concentration de semences de blé et orge comme un rejet de récolte ?

La présence relativement importante de légumineuses en nombre de restes au sein de ces assemblages pourrait laisser croire que l'ensemble ne provient pas d'une récolte mais de divers rejets de plantes. Néanmoins, toutes espèces confondues, elles ne représentent que 1,8 et 0,9 % des dépôts. Par ailleurs, la lentille est connue pour infester facilement les champs de céréales (DE CANDOLLE 1883). La faible teneur en grains de lentille comparativement au nombre de semences de blé pourrait s'expliquer par ce phénomène. Il en est de même pour d'autres légumineuses telle la vesce. On peut d'ailleurs constater que la vesce attestée ici a des grains assez petits, ce qui pourrait signifier qu'elle ne provient pas d'une culture directe mais s'apparenterait plutôt à la sous-espèce *nigra* qui est une adventice des cultures d'hiver.

Par ailleurs, quelques fragments de coque de noix sont mêlés aux semences de céréale. À Pithiviers-

le-Viel, Philippe Marinval avait constaté la présence de noisette parmi le blé. Il l'interprète comme pouvant être des vestiges de consommation humaine ou animale (rongeurs) incorporés involontairement aux céréales (MARINVAL 1993a). D'après les observations générales en carpologie, les récoltes, même quand elles sont monospécifiques, ne sont jamais pures : on y rencontre toujours quelques grains d'autres espèces céréalières ainsi que d'autres taxons consommables. La noix ou le sureau sont donc à considérer comme des “pollutions”.

La présence des diverses espèces résulte donc de pollution des stocks de blé/orge soit dans le(s) champ(s) (semis non purs, sol précédemment ensémençé par d'autres espèces), soit lors du battage (aire de battage non nettoyée) ou encore au moment du stockage (mélange avec d'autres stocks).

En revanche, qu'en est-il pour l'orge ? Ses teneurs sont beaucoup plus importantes qu'en ce qui concerne les légumineuses, notamment dans l'Us.2152. Il ne peut s'agir d'une pollution. Comment ces deux espèces céréalières se sont-elles trouvées mêlées et pour quelle raison ? La première hypothèse est qu'elles aient été semées conjointement dans les mêmes champs. Le blé nu type froment est une céréale d'hiver, qui nécessite d'être semée à l'automne pour pouvoir germer au printemps après avoir subi le froid hivernal. L'orge peut indifféremment être semée à l'automne ou au printemps. Le blé nu aime les sols riches et profonds, de préférence calcaires. L'orge se contente de divers types de sols, plutôt calcaires. Les deux espèces sont donc compatibles et peuvent être semées conjointement. Les adventices qui poussent dans les cultures



ont des exigences phytoécologiques qui leur sont propres. Celles qui sont conservées dans ces amas, et qui se sont donc développées dans les cultures de blé/orge, poussent dans les cultures d'hiver sur des sols plutôt argileux. Il ne semble pas y avoir deux groupes distincts parmi ces mauvaises herbes qui pourraient refléter la mise en culture de deux parcelles différentes. Cependant, le nombre de taxons étant très restreint, nous ne pouvons affirmer que les adventices proviennent de façon sûre du même champ.

Concernant le traitement de(s) la récolte(s), si les grains de blé nu se détachent assez aisément des épis, l'orge vêtue nécessite quant à elle une préparation poussée pour séparer les grains de leurs enveloppes (glumes) et éliminer les résidus impropres à la consommation (vannes et mauvaises herbes). Le premier constat est l'absence totale de résidu d'épi qui montre donc une préparation des récoltes et un nettoyage par battage et vannage. Concernant les plantes sauvages, le taux d'adventices dans l'Us.2154 est plus élevé que dans l'Us.2152 (1,4 contre 0,95). Néanmoins, les deux concentrations semblent avoir été traitées, au moins en partie, pour éliminer les semences de plantes non désirables.

L'essentiel des adventices mêlées au cortège céréalière est composé de semences d'assez grande taille, et principalement de nielle des blés (Fig. 19 n° 4) et d'avoine, ce qui montre l'utilisation de cribles pour nettoyer les récoltes : les grains de céréales sont ainsi séparés d'une majorité de celles des mauvaises herbes. Par ailleurs, les *Chenopodieta*, adventices des cultures d'été, ont des semences de petite taille. Un traitement par crible permet de les éliminer facilement. Dans nos deux lots, leur absence pourrait être liée au nettoyage de la récolte.

La culture conjointe du blé nu et de l'orge ne peut pas être mise en évidence ni être écartée.

Une seconde hypothèse est que ces deux céréales ont été associées post-récolte au moment du stockage ce qui implique une utilisation conjointe des deux espèces car elles sont de dimensions proches et donc difficilement séparables.

Enfin, la dernière possibilité est un mélange au moment du rejet dans le comblement du cellier.

La datation de la construction du cellier reste inconnue. Un *terminus post quem* pour la phase d'abandon est néanmoins fourni par la céramique présente dans les remblais qui est datée de la première moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

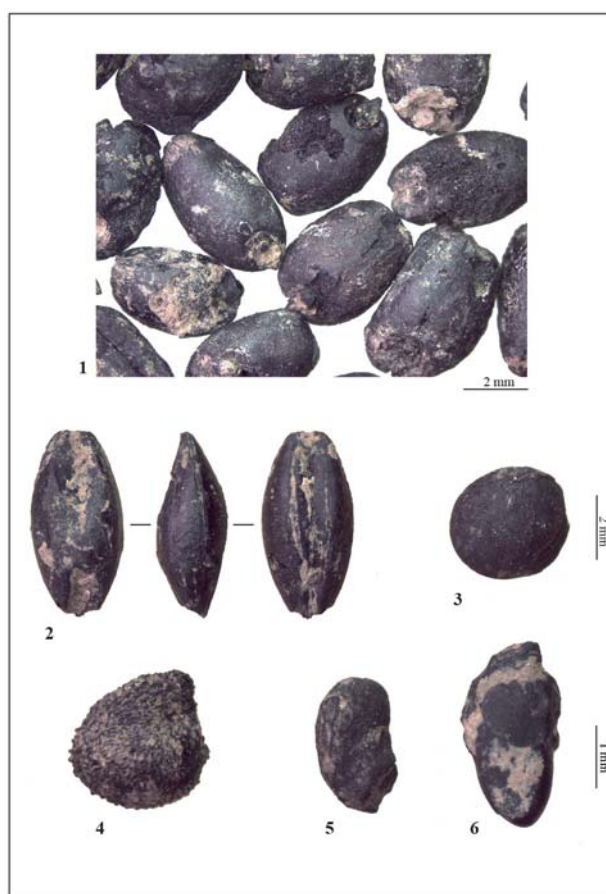


Fig. 19 - Semences carbonisées. 1 - blé nu (*Triticum aestivum/durum/turgidum*) ; 2 - orge vêtue (*Hordeum vulgare*) ; 3 - lentille (*Lens culinaris*) ; 4 - nielle des blés (*Agrostemma githago*) ; 5 - luzerne lupuline (*Medicago lupulina*) ; 6 - luzerne (*Medicago sp.*).

#### 4.4. Les autres structures antiques de la zone 2

##### 4.4.1. Le séchoir F.226/678

Le séchoir F.226/678 est situé contre la palissade Pa.3, au sud. Il est constitué de deux fosses, F.226 et F.678, alignées SE-NO. Dix trous de poteau situés en périphérie immédiate participent à la superstructure qui devait le protéger (Fig. 20).

La fosse F.226, au nord, correspond à la chambre de chauffe. Creusée dans le substrat calcaire sur 0,48 m de profondeur, elle adopte un plan proche du carré de 1,30 m de côté, soit 1,69 m<sup>2</sup>. Le creusement est irrégulier. Un parement de blocs calcaires hétérométriques (0,10 à 0,40 m) et grossièrement équarris, liés avec un limon brun, est érigé contre la paroi de la fosse (Us.2139). La surface utile est de

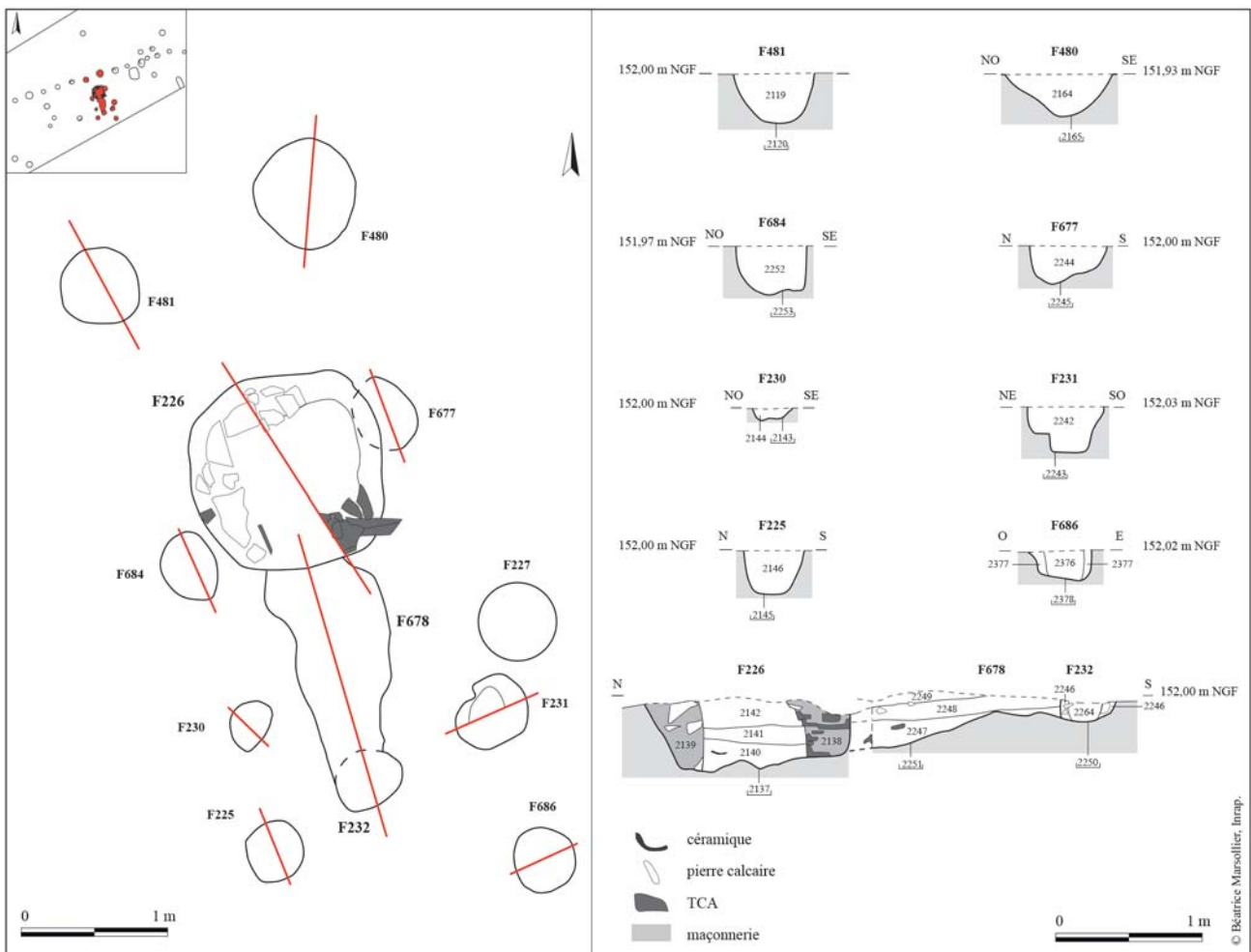


Fig. 20 - Le séchoir F226/F678 (B. Marsollier, Inrap).

0,56 m<sup>2</sup>. La sole n'est pas conservée. L'alandier est aménagé dans la paroi sud. Il est conservé sur une hauteur de 0,30 m mais la voûte est détruite. Il est construit à l'aide de fragments de *tegulae* et de plaquettes calcaires disposés à plat et liés au limon. Le conduit débouche sur la fosse F.678, l'aire de travail. Allongée, sa forme en plan est assez irrégulière. Elle mesure 1,26 m de longueur pour 0,66 m de largeur. Conservé sur 0,35 m au maximum, son profil est irrégulier. Le fond accuse un pendage orienté sud-nord en direction de la chambre de chauffe F.226.

Les trous de poteau périphériques devaient participer à une construction destinée à abriter le séchoir. Des alignements apparaissent, mais l'implantation irrégulière des vestiges ne permet pas de restituer de plan. Les diamètres sont compris entre 0,32 et 0,52 m et les profondeurs conservées atteignent 0,30 m en moyenne.

Aucun niveau d'utilisation n'a été observé et aucune trace de rubéfaction n'affecte le creusement ni les maçonneries ce qui ne permet pas d'interpréter ces aménagements comme les vestiges d'un four mais plutôt comme ceux d'un séchoir où les températures de chauffe, plus faibles, n'affectent pas les parois. Ce constat interdit l'usage de cet aménagement comme four. En revanche, son utilisation comme séchoir expliquerait cette construction particulière et l'absence de trace de chauffe en raison des faibles températures nécessaires à cette activité.

La phase d'abandon du séchoir se traduit par l'apport de plusieurs remblais moyennement anthropisés, qui ont livré sept semences d'orges. Ne provenant pas d'un niveau d'utilisation, leur association avec la structure n'est pas assurée. Un fragment d'os de bœuf et d'une *tegulae*, présentant un motif de quadrillage, ont été retrouvés. Le corpus céramique compte quatorze tessons

pour onze vases. L'assemblage est très hétérogène. Les éléments les plus précoces, probablement résiduels, illustrent des productions laténiennes. Les autres sont datés du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

#### 4.4.2. Le puits F.408

Le puits F.408 se situe à 13 m à l'est du bâtiment 1. D'un diamètre de 2 m, il n'a été observé que sur 1,08 m de profondeur. Seule la morphologie du creusement en entonnoir permet de caractériser sa fonction. Le colmatage terminal est réalisé à l'aide de remblais contenant de nombreux matériaux de construction (cailloux et blocs calcaires, fragments de Terre Cuite Architecturale). Le mobilier est constitué de 23 tessons céramiques d'une même jatte datée de la fin du II<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

#### 4.4.3. L'extraction

Deux fosses d'extraction de matériaux calcaires sont situées de part et d'autre du bâtiment 1, à une distance de 30 à 50 m (Fig. 21).

La fosse F.248 présente un plan à peu près circulaire de 7 m de diamètre pour une surface de 37 m<sup>2</sup>. Elle est creusée dans un substrat au faciès marno-calcaire qu'elle entame sur 0,62 m de profondeur. Le profil irrégulier de la fosse indique plusieurs phases d'extraction. Situés à environ 50 m à l'ouest du bâtiment 1, les matériaux prélevés ont pu servir comme niveau de préparation au sol, notamment dans la pièce Pi.1 au nord. Leur nature s'apparente en effet fortement avec celle du niveau (Us.2017) mis en place au-dessus du radier de préparation (Us.2018).

L'excavation est colmatée par deux remblais principaux contenant peu de mobilier : 5 restes de faune et 9 fragments de céramique dont 5 sont fortement émoussés. Ils fournissent une datation comprise entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

L'extraction F.261 a été observée sur une surface de 275 m<sup>2</sup>. Elle se développe en dehors des limites d'emprise. Elle mesure au moins 19,20 m de longueur pour 15 m de largeur et sa forme en plan n'est pas régulière. Elle est implantée dans un secteur où le substrat est moins altéré et permet de récupérer des blocs et des plaquettes décimétriques. Plusieurs creusements ont été caractérisés, pouvant correspondre à différentes campagnes d'extraction. Les profondeurs d'excavations sont comprises entre 0,62 et 2,40 m.

F.261 est comblée par l'apport de remblais massifs riches en déchets d'extraction (cailloux et cailloutis calcaires) avec ponctuellement des matériaux de constructions (fragments de Terre Cuite Architecturale) et des résidus de foyers en rejet. Un fragment d'équidé et deux tessons d'un mortier à colle-rette datés entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. proviennent des comblements.

#### 4.4.4. Un secteur fortement anthropisé mais mal caractérisé

Une concentration d'une soixantaine de trous de poteau et de fosses se situe entre le cellier F.264 et le bâtiment 2 (Fig. 22). Elle témoigne d'une forte anthropisation de cet espace. Malgré l'identification d'alignements de trous de poteau, aucune organisation claire ne permet de restituer de plan cohérent compte tenu de l'étroitesse de la fenêtre d'étude. Un tiers des vestiges a livré du mobilier céramique, mais dans des proportions insuffisantes pour assurer leur datation. Les données chronologiques se rattachent plus largement au Haut-Empire.

## 5. L'ESPACE FUNÉRAIRE

La zone 1 compte quatre enclos observés partiellement dans l'emprise de fouille, dont deux auxquels sont associés des dépôts de crémation. Des éléments de clôture structurent en partie l'espace observé. Une dizaine de fosses, deux puits et une inhumation datée de l'époque mérovingienne complètent le corpus des vestiges. La sépulture ne sera cependant pas étudiée dans l'article qui se concentre sur la présentation des structures funéraires du Haut-Empire, contemporaine de l'établissement agro-pastoral.

Le site présente un degré d'arasement important. Les maçonneries des différents enclos ne sont conservées qu'au niveau des fondations (Fig. 23).

Les vestiges offrent une orientation commune, axée grossièrement selon les points cardinaux<sup>2</sup>. Les enclos 1, et plus particulièrement l'enclos 3, sont légèrement décalés par rapport aux autres structures.

2. Avec un décalage d'une dizaine de degrés : orientations entre 157° et 170° nord pour les axes nord-sud, et de 247° à 263° pour les axes est-ouest (dans le sens horaire, à partir du nord géographique).

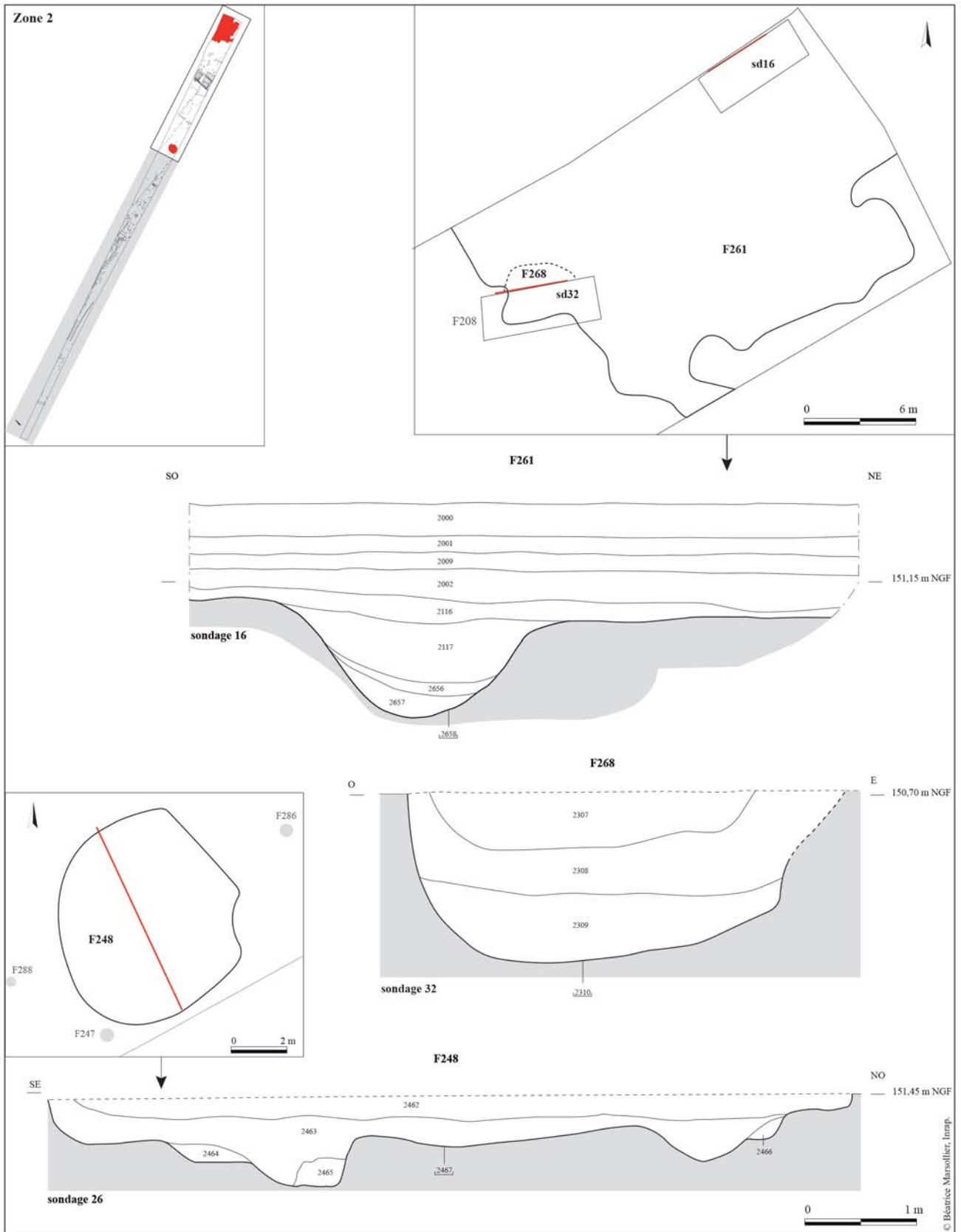


Fig. 21 - Les fosses d'extraction (B. Marsollier, Inrap).

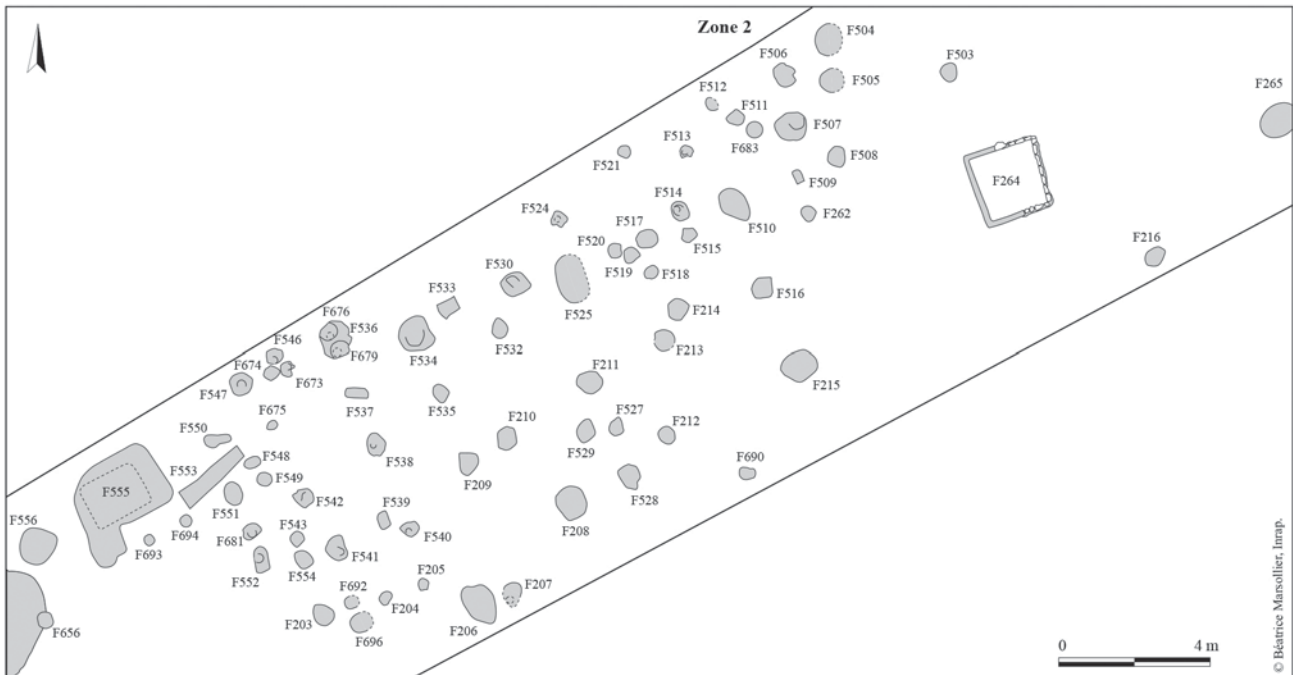


Fig. 22 - Concentration de trous de poteau (B. Marsollier, Inrap).

### 5.1. L'enclos 1

Il se compose d'un enclos maçonné carré de 4,30 m de côté (M.106 à M.109), couvrant une surface interne de presque 11 m<sup>2</sup>, installé au sein d'un second enclos maçonné (M.105 et M.110), faiblement représenté par deux portions de murs (Fig. 24). Si l'on restitue un système de double enclos carré, l'édifice central se trouve décentré. Il est donc possible que l'aire totale délimitée par les deux murs externes adopte plutôt un plan rectangulaire, auquel cas elle atteindrait environ 80 m<sup>2</sup> (Fig. 23).

Trois structures à vocation funéraire ou commémorative ont été fouillées dans l'emprise de l'enclos 1. L'une, placée au sein du petit enclos, correspond à un dépôt mixte de crémation (F.157). Du côté externe à cet enclos, au nord, se trouve une fosse difficilement interprétable (F.178). Enfin, à l'est, entre les deux clôtures de l'enclos, un horizon contenant du mobilier semble lié aux funérailles (Us.1149).

#### 5.1.1. Mode de construction

Les tranchées de fondation de l'ensemble des murs, creusées dans le substrat calcaire, sont conservées sur une profondeur moyenne d'environ 0,15 m. Il

est donc difficile d'en apprécier le profil. Leur largeur oscille entre 0,40 et 0,60 m. Le comblement est constitué de pierres calcaires de 5 à 15 cm de module dans une matrice limoneuse brune. Aucun accès n'a été repéré au niveau des fondations, et aucun élément datant n'a été trouvé sur l'ensemble des murs de l'enclos 1. Aucun niveau de sol n'a été perçu.

#### 5.1.2. Le dépôt mixte de crémation F.157

La fosse F.157 est légèrement décentrée dans l'édifice (Fig. 25). Elle mesure 0,50 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,26 m. Elle accueille un vase ossuaire en verre, couvert par un plat en verre découvert fragmenté et incomplet. La fosse est comblée avec une partie des résidus issus de la crémation. Cette structure peut donc être définie comme un dépôt mixte de crémation (BLAIZOT 2009 : 175).

La fosse a été fouillée par moitié, avec prélèvement du sédiment pour tamisage. Le vase ossuaire a été recueilli intégralement comblé de sédiment mêlé de résidus de crémation et fouillé en dix passes en laboratoire.

De la calcite est observable sur de nombreux fragments osseux, sur toute la hauteur du vase os-



Fig. 23 - Plan de la zone 1 avec proposition de restitution des enclos (B. Marsollier, Inrap).

suaire, indiquant que le colmatage par du sédiment est intervenu bien longtemps après la mise en terre.

Les différents éléments mobiliers, verre et céramique, permettent d'attribuer cette structure à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

– *Le vase ossuaire en verre et son couvercle*

L'ossuaire est un vase apode à deux anses en verre bleu-vert s'apparentant au type T 148 de Goethert-Polashek (GOETHERT-POLASCHEK 1977) ou Morin-Jean 3 (MORIN 1913 : 49). Le diamètre d'ouverture

est de 10,8 cm pour une hauteur totale de 26,4 cm (Fig. 26). Seuls deux exemples ont été répertoriés pour la cité biturige, à Nérès-les-Bains (Allier) et Méasnes (Creuse), ce qui fait peu sachant que la principale aire de diffusion proche est le Limousin où l'on en compte plus d'une cinquantaine (MORIN 2005 : 310-311, vol. 2-2). La confrontation des datations permet d'évaluer la période de production entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et la fin du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (LABROUSSE 1948 : 360 ; DESBORDES 1977 : 418 ; LINTZ 1992 : 153, 191 ; PERRIER 1963 : 84 ; LINTZ 1988 : 219 fig.1, 221 ; DUSOT 1989 : 49, 65, 71, 79, 83, 93, 124, 134, 142, 146 ;

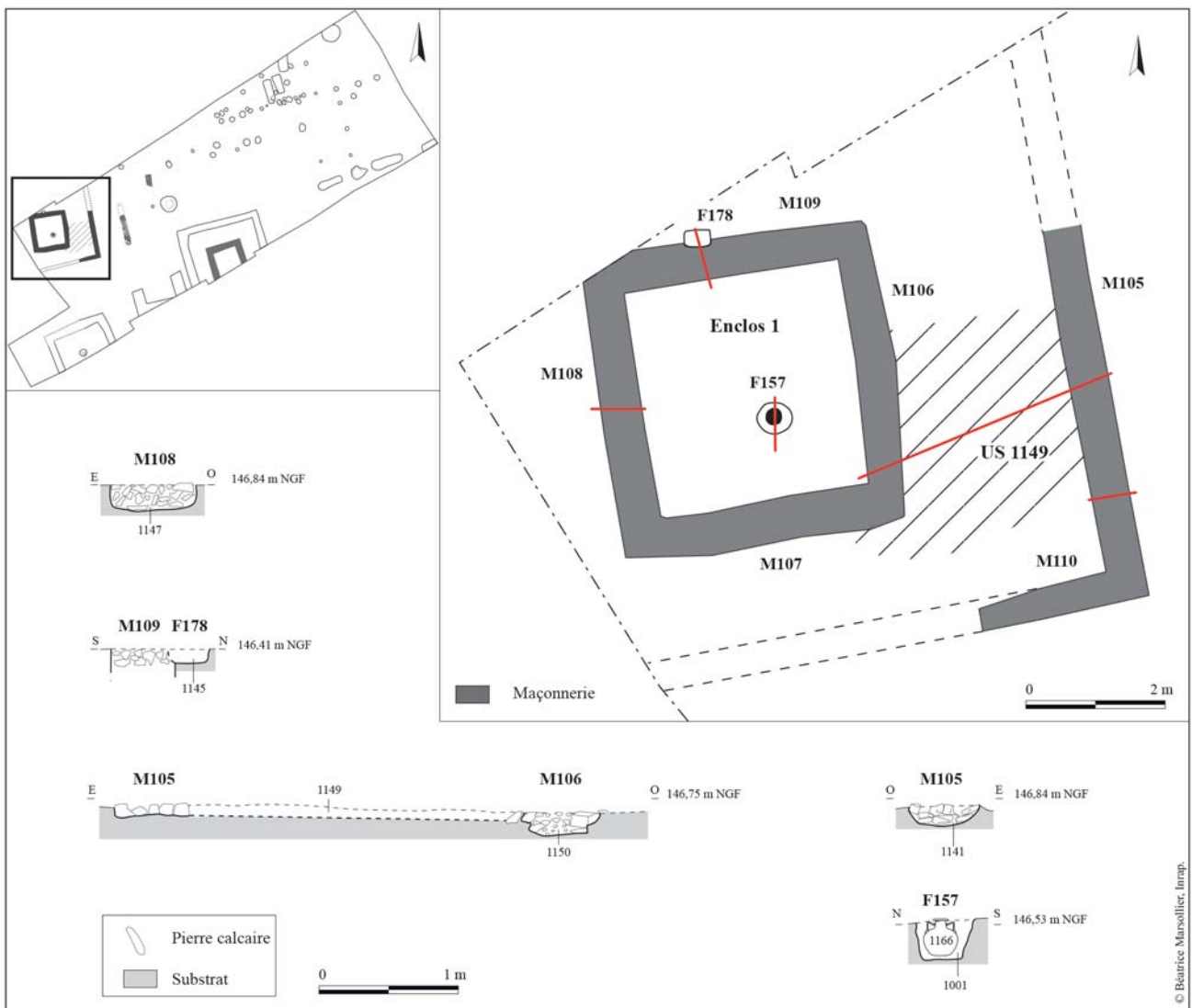


Fig. 24 - Plan et coupes des structures de l'enclos 1 (B. Marsollier, Inrap).

PERRIER 1983 : 142 ; LINTZ 1991 : 68 fig.7 ; PERRIER 1993 : 65 fig.7).

Un plat à panse carénée en verre bleu-vert lui servait de couvercle. Cette coupe, de type AR 88.1 var, offre un diamètre d'ouverture de 13 cm (RÜTTI 1991 : 87, vol. 2 ; Fig. 26). Cette forme semble extrêmement rare ; seuls trois exemplaires ont été découverts à Bourges, et un seul a pu être grossièrement daté par une monnaie de Titus frappée (69-79 ap. J.-C. ; MOIRIN 2005 : 36, vol. 2-1).

#### – Le mobilier résiduel de la crémation

Les éléments issus des résidus de crémation, vestiges du rituel ou banquet funéraire, proviennent en

grande partie du comblement de la fosse<sup>3</sup>, mais certains sont également présents dans l'urne<sup>4</sup>. Tous les fragments observés sont altérés par le feu.

3. Us.1001 : 7 tessons céramiques, 75 fragments de verre fondu, 15 clous, 8 éléments indéterminés en fer et 1 en alliage cuivreux, ainsi que des fragments de coquillages d'huitre et de *Glycymeris cor* (détermination Ph. Gardère).

4. Us.1166 : 1 tesson céramique, 1 tesson de verre et 17 petits fragments de verre, 16 fragments de faune (3,2 g), 1 petit élément indéterminé en fer, 2 gouttes d'alliage cuivreux, ainsi que des fragments de coquillages de type



Fig. 25 - Vue depuis l'ouest de l'enclos 1 et détail de la fosse F.157 avec le vase ossuaire en verre (montage et © A. Chéroux, Inrap).

La seule forme céramique identifiée est un petit gobelet à col court tronconique et panse globulaire en céramique commune sombre, attribué à la fin du II<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Fig. 27 n° 1).

Les clous pourraient être associés l'architecture du bûcher.

#### – Les ossements humains

Le vase ossuaire contenait 1 095,7 g d'os humains brûlés (Us.1166) et le comblement de la fosse en a livré 43,8 g (Us.1001). Bien que le taux de détermination pour les os issus de la fosse soit faible

(22,1 %), il est compatible avec celui de l'urne. Les deux lots ont donc été traités ensemble. Ainsi, au total, 1 139,5 g d'os humains brûlés sont issus de la structure F.157 (Fig. 28 et Annexe 1).

Aucune différence de maturation, aucun doublet, aucune incompatibilité morphologique n'ont été repérés, ce qui indiquerait la présence d'un seul individu. Différentes pièces osseuses attestent que le sujet est un adulte<sup>5</sup>, et montrent des atteintes dégénératives légères<sup>6</sup>. Le sexe de l'individu n'a pu être estimé.

La valeur pondérale de 1 139,5 g est compatible avec la masse totale d'un sujet adulte brûlé, estimée globalement entre 1 et 3,5 kg par différents auteurs<sup>7</sup>.

La plupart des ossements présente une couleur majoritairement blanche, avec des nuances grises à bleues, indice de la crémation d'un défunt, et non d'ossements secs (DEPIERRE 2014 : 432-433), et d'une crémation homogène et intense, à plus de 700 °C (LEBON, COSTAMAGNO et THERY 2015 : 145 Fig.1).

La fracturation des pièces osseuses est peu importante<sup>8</sup>, le poids moyen des fragments étant de 1,38 g (hors esquilles) (Fig. 29). De fait, le taux de détermination global est important (80,7 %).

La comparaison des pourcentages de représentation des différentes parties anatomiques avec les données de référence des travaux de recherche en crématorium de Germaine Depierre (DEPIERRE 2014 : 310-311) montre pour F.157 une sur-représentation de la tête et une sous-représentation des membres, ce qui indique que la totalité des éléments du squelette n'est pas présente au sein de ce dépôt (Fig. 30).

À l'exception de la sur-représentation du BCF, aucune répartition privilégiée par secteur anatomique ne semble se dessiner dans le dépôt des ossements à l'intérieur du vase ossuaire, comme le montre l'annexe 2 (Annexe 2), les courbes étant globalement homogènes.

5. Notamment, l'épiphyse médiale de la clavicule gauche est synostosée, caractéristique d'un individu âgé de plus de 25 ans (BIRKNER 1980 : 366 Tabl. 9).

6. Pertes *ante mortem* résorbées ; arthrose et enthésopathies peu évoluées sur clavicule, rachis et ilium.

7. Pour exemple : de 970 à 2 630 g (HERRMANN 1976) ; de 1 001,5 à 2 422,5 g (McKINLEY 1993) ; de 1 166,7 à 3 640,5 g (DEPIERRE 2014 : 112, 118, 309).

8. Plus d'une cinquantaine de fragments mesurent entre 5 et 15 cm de long.

*Glycyméris cor* (détermination Philippe Gardère) et du blé nu.



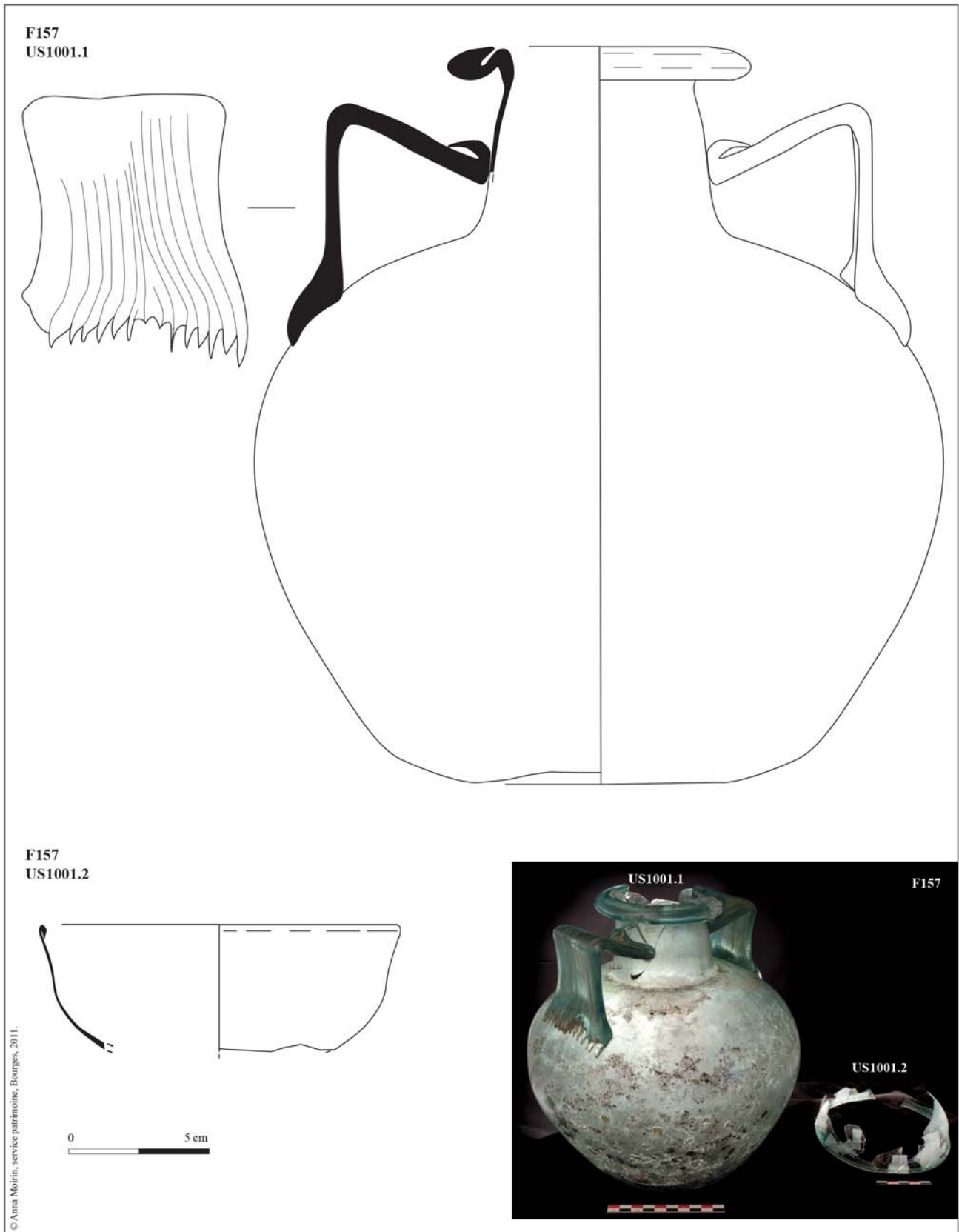


Fig. 26 - Dessin et cliché du vase ossuaire (Us.1001.1) et son couvercle (Us.1001.2) (A. Moirin, service patrimoine, Bourges, N. Holzem, Inrap).

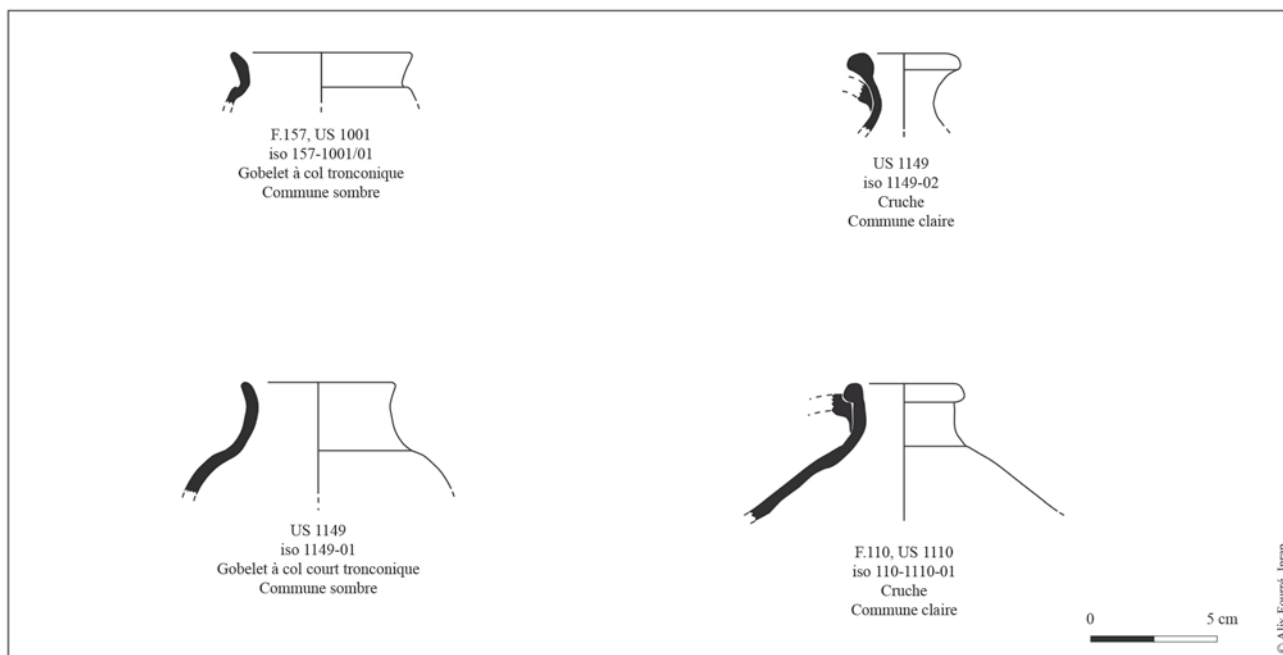


Fig. 27 - Céramiques issues de l'aire funéraire (A. Fourré, Inrap).

L'étude de ces os brûlés permet d'appréhender quelques aspects des funérailles : les teintes sombres de certains fragments, situés principalement en face postérieure du corps, sans doute peu oxygénés lors de la crémation, indiqueraient que le défunt a été placé sur le dos sur le bûcher. La faible fracturation des ossements permet d'envisager une crémation peu conduite, et une collecte des fragments osseux réalisée après refroidissement de l'aire de crémation<sup>9</sup>. Bien que la valeur pondérale soit compatible avec la masse totale d'un sujet adulte brûlé, les écarts de représentation des différentes parties anatomiques permettent d'envisager une collecte et un dépôt importants mais partiels des restes osseux brûlés et d'une partie des résidus issus de la crémation.

### 5.1.3 La structure F.178

La fosse F.178 est rectangulaire et mesure 0,40 m de longueur pour 0,27 m de largeur. Située au nord contre le mur M.109, elle pourrait recouper

la maçonnerie. Toutefois, la relation stratigraphique entre les deux structures ne peut être assurée, la fosse étant conservée sur une profondeur de 0,10 m (Fig. 24). Quatre clous placés en vis-à-vis chacun dans un angle de la fosse suggèrent l'existence d'un coffrage de bois.

Le comblement, constitué d'une matrice limoneuse brun-noir (Us.1145), a livré 1,6 g d'os brûlés, dont l'appartenance à l'espèce humaine n'est pas assurée (NR : 6), quatre fragments de verre et six tessons céramiques. Ces derniers sont fortement brûlés et aucun élément de forme n'est présent. Un tesson, en pâte noire micacé, est daté de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> ap. J.-C. et du début du 2<sup>e</sup> ap. J.-C.

La fonction de cette fosse est difficile à interpréter. Les dimensions et la présence de clous formant architecture pourraient correspondre à l'inhumation d'un individu décédé en très bas âge, dont aucun élément ne serait conservé. Il pourrait également s'agir d'un dépôt de résidus de crémation, au vu des éléments brûlés, bien qu'ils semblent extrêmement peu nombreux. Sa présence dans l'enclos suggère un lien étroit entre ce défunt et l'individu représenté par l'ossuaire en urne en verre F.157. L'hypothèse n'est cependant pas vérifiable avec les données chronologiques disponibles.

9. Les os chauds sont très friables et deviennent plus solides en refroidissant (DOKLÅDAL 1970 : 6).

Neuvy-Pailloux F.157	Fosse US1001	Vase ossuaire US1166										TOTAL
		P. 2	P. 3	P. 4	P. 5	P. 6	P. 7	P. 8	P. 9	P. 10		
<b>Poids (g)</b>												
Tête	2,9	0,3	7,5	61,9	18,0	29,0	14,9	23,4	36,4	41,5	235,8	
Tronc	1,9	0,6	2,4	12,9	5,2	40,0	21,0	9,8	5,9	19,5	119,2	
Mb.sup.	4,1	0,5	32,7	32,2	20,8	23,2	17,1	12,6	14,1	15,0	172,3	
Mb.inf.	0,8	0,0	11,0	106,2	38,1	83,0	62,5	42,6	29,7	16,7	390,6	
Mb. indét.	20,4	0,2	7,0	24,0	2,3	10,4	11,0	4,7	3,3	0,0	83,3	
Esquilles	13,7	0,0	3,2	58,5	18,0	16,4	14,4	4,0	4,8	5,3	138,3	
<b>Total</b>	<b>43,8</b>	1,6	63,8	295,7	102,4	202,0	140,9	97,1	94,2	98,0	<b>1139,5</b>	
<b>Nombre de restes</b>												
Tête	12	1	3	29	11	10	6	8	27	31	138	
Tronc	9	1	9	29	9	17	13	9	17	21	134	
Mb.sup.	4	1	9	16	2	6	9	6	11	18	82	
Mb.inf.	1	0	5	35	17	13	13	13	16	17	130	
Mb. indét.	94	1	45	42	6	11	13	10	20	0	242	
Esquilles (estim.)	100	0	150	500	300	200	100	50	100	50	1550	
<b>Total</b>	<b>220</b>	4	221	651	345	257	154	96	191	137	<b>2276</b>	

Fig. 28 - Résumé des pesées et dénombrement des os humains brûlés de la structure F.157, par passes et secteurs anatomiques.

#### 5.1.4. L'Us.1149 : un horizon lié aux funérailles ?

Une quantité relativement importante de mobilier archéologique a été découverte entre les murs M.105 et M.106 de l'enclos 1, sur une surface d'environ 7 m<sup>2</sup>. Répartis sur environ cinq centimètres d'épaisseur, ces vestiges se trouvaient dans un horizon en tous points semblable au terrain naturel. Les sondages effectués n'ont pas révélé de trace de creusement ou d'un quelconque aménagement (Fig. 25). L'important degré d'arasement des vestiges ne permet cependant pas d'assurer la contemporanéité du fonctionnement de l'Us.1149 avec celui des maçonneries périphériques.

La fouille exhaustive de cet horizon a livré 290 tessons (15 NMI) de céramique parmi lesquels les éléments en pâte claire dominant largement (279 restes pour 9 individus). Ces vestiges ne sont pas brûlés mais le taux de fragmentation et les traces d'usure, stigmates d'un espace de circulation, laissent penser qu'ils ont été piétinés.

Trois types de forme ont été identifiés : des cruches à lèvres rondes (Fig. 27 n° 2), attribuables aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (NMI = 8), un gobelet à col court

tronconique et panse globulaire daté du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Fig. 27 n° 3) et une amphore régionale ligérienne. Les formes en rapport avec le service de la boisson sont, comme le note Christine Bonnet concernant le mobilier secondaire dans les dépôts de crémation à Lyon, "régulièrement utilisées comme accessoire des rites sacrificiels sur les lieux de culte" (BONNET 2009 : 168).

La verrerie est représentée par un gobelet à carène basse incolore de forme AR 38 (RÜTTI 1991 : 55, vol. 2 ; Fig. 31). Les gobelets de ce type découverts à proximité de Neuvy-Pailloux proviennent pour la plupart de Saint-Marcel/Argentomagus (Indre) et sont datés entre la fin du I<sup>er</sup> et la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et plus particulièrement de l'Us.204005 du Plateau des Mersans, Fouilles du Musées (MOIRIN 2005 : 164, vol. 2-1).

Une monnaie percée, un *dupondius* de Trajan datée de 103-111 ap. J.-C., a été découverte, ainsi que dix clous ne présentant pas de trace de chauffe.

Cet ensemble de mobilier peut être mis en relation avec les rituels pratiqués lors des funérailles, notamment le banquet funéraire, ou de fêtes commémoratives. Il peut correspondre à la pratique du bris rituel, déjà constaté sur différents espaces funéraires antiques



Fig. 29 - Amas osseux en passe 6, avec fragments de grandes dimensions (le diamètre d'ouverture est de 10,8 cm)  
(© A. Chéroux, Inrap).

4 m de côté (M.100 à M.102) centrée dans l'emprise d'un enclos plus vaste matérialisé par des tranchées de récupération de murs (F.109, F.110 et F.114). Dans l'hypothèse où l'aménagement central adopte un plan carré, il atteindrait une surface interne d'environ 7 m<sup>2</sup>. L'enclos périphérique couvre quant à lui près de 90 m<sup>2</sup>. Ses dimensions sont légèrement supérieures à celles de l'enclos 1. Aucun accès et aucune structure au sein de cet enclos n'a été observé (Fig. 23).

Les murs de la construction centrale mesurent 0,75 m de large et sont conservés à l'état de fondation, sur 0,15 m de profondeur. Ils sont constitués de pierres calcaires non équarries, de tout module, liées avec du limon argileux brun.

Du second enclos, seul le tronçon nord, F.110, a été intégralement observé, sur 9,50 m de longueur. Les tranchées de récupération F.109 et F.110 mesurent 0,75 m de largeur et sont conservés sur 0,20 m de profondeur. Leur profil présente des parois quasi verticales et un fond plat. Leur comblement est constitué d'un limon argileux brun mêlé à des nodules de mortier maigre de sable jaune, des cailloutis calcaires et des fragments de terre cuite architecturale. Il a livré deux monnaies, une de Faustine Jeune datée de 161 ap. J.-C. et un (367-375 ap. J.-C.). Par ailleurs, huit fragments de céramique, dont un petit ponde trapu de section pleine en pâte grise sableuse illustrant un tripode et six fragments d'une cruche à lèvre ronde en pâte rose micacée (Fig. 27 n° 4), trouvent des

		Tête	Tronc	Membres			Esquilles	TOTAL
				sup.	inf.	indét.		
Neuvy-Pailloux F.157		235,8	119,2	172,3	390,6	83,3	138,3	1140
		<b>20,69%</b>	<b>10,46%</b>	<b>56,71%</b>			<b>12,14%</b>	
Réf. G. Depierre (2014)	Total (D)	12,1% (écart type : 2,9)	8,1% (écart type : 2,5)	79,8% (écart type : 5)				
	"Sous-total" (G)	<b>14,2% (écart type : 3,6)</b>	<b>9,3% (écart type : 2,9)</b>	<b>76,6% (écart type : 5,8)</b>				

Fig. 30 - Taux de représentation des différentes parties anatomiques et comparaison avec les références de Germaine Depierre (DEPIERRE 2014).

du centre de la France, comme celle du Champ de l'Image à *Argentomagus* (ALLAIN, FAUDET et TUF-FREAU-LIBRE 1992 : 127) ou de la Haute-Cour à Esvres sur Indre (37) (CHIMIER 2011).

## 5.2. L'enclos 2

L'enclos 2 semble reprendre le même type de plan que l'enclos 1 (Fig. 32) : une construction maçonnée de

exemples de comparaison en territoire biturige dans les contextes de la seconde moitié du II<sup>e</sup> à la première moitié du III<sup>e</sup> s. de notre ère. Le *terminus post-quem*, donné par la monnaie de Valentinien I<sup>er</sup>, date la récupération de F.110 de la fin du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Le tronçon F.114, quant à lui, présente des dimensions un peu plus importantes avec une largeur de 1 m pour une profondeur conservée de 0,36 m. Son profil est moins régulier que celui de F.109 et de F.110 : les parois sont légèrement évasées, surtout

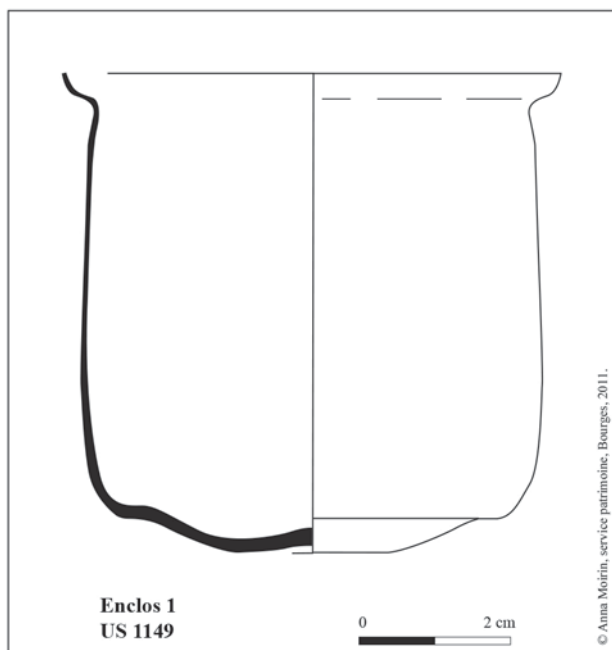


Fig. 31 - Gobelet à carène basse de l'enclos 1 (A. Moirin, service patrimoine, Bourges).

côté ouest, et le fond est en cuvette. Son colmatage est identique à celui de F.109 et de F.110.

### 5.3. L'enclos 3

Seule la moitié nord de l'enclos a été fouillée. L'hypothèse d'un plan carré de 7,20 m de côté est envisageable, créant une surface hors-tout de 52 m<sup>2</sup> (aire interne de 32 m<sup>2</sup>) (Fig. 23 et 33). Une petite fosse circulaire contenant un dépôt mixte de crémation (F.167) s'y situe, à peu près en position centrale. L'ensemble est très arasé.

#### 5.3.1. Mode de construction

L'enclos est représenté par trois tranchées de récupération de mur (F.159, F.160 et F.166) qui ont livré un moellon calcaire, un fragment de moulure architecturale et des nodules de mortier de chaux. Le mieux conservé, F.160, présente un profil irrégulier, en cuvette.

Les tranchées mesurent 0,80 m de large pour une profondeur conservée comprise entre 0,06 et 0,30 m. Elles sont comblées avec un limon brun sombre à orangé contenant de nombreux cailloutis de calcaire et quelques fragments de terre cuite architecturale.

Dix-huit tessons (NMI : 7) de céramique émoussée, dont trois brûlés, ont été recueillis. Une seule forme a été identifiée : un mortier à collerette représenté par cinq éléments de panse et une lèvre. Le lot est daté entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. faute d'élément de forme caractéristique.

#### 5.3.2 Le dépôt mixte de crémation F.167

La fosse mesure 0,80 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,36 m (Fig. 33). Les parois sont sub-verticales à obliques et le fond est irrégulier avec un surcreusement au sud-est. Le comblement, homogène, est constitué d'un limon brun avec des cailloutis calcaires mêlés aux résidus de crémation (Us.1088). Il a été fouillé par moitié, en cinq passes de 5 cm d'épaisseur.

La zone la plus profonde se distinguait du reste du comblement par un sédiment très charbonneux, mêlé de nombreux fragments osseux. D'une épaisseur de 10 cm, elle a été prélevée par moitié et correspond à la passe 6.

La fouille n'a pas véritablement mis en évidence d'effet de paroi pouvant témoigner de la présence d'un contenant en matériau périssable incluant cet amas osseux. Il est possible que cette couche ait simplement été déposée directement au fond de la fosse.

Cette structure peut être qualifiée de dépôt mixte de crémation, alliant un amas osseux sélectionné et une partie des résidus issus de la crémation (BLAIZOT 2009 : 175).

#### – Les éléments mobiliers résiduels de la crémation

L'intégralité du sédiment de la fosse a été prélevée et tamisée. Les éléments mobiliers, majoritairement brûlés, sont uniformément répartis dans les différentes passes, et correspondent aux vestiges du rituel ou banquet funéraire.

Outre quelques tessons de terre cuite architecturale et des charbons de bois, ont été observés des fragments d'os de faune brûlés (NR : 6 ; poids total : 2,4 g.) et des résidus carbonisés de semences de céréales et de matière organique assimilables à des préparations alimentaires (NR : 23 et 7).

Sont également présents 17 tessons céramiques roulés et brûlés, sans aucun élément de forme, 21 fragments de verre partiellement fondu, trois fragments de plomb fondu (poids total : 4,7 g), huit clous et une rondelle percée en fer.

Deux perles, l'une en pâte de verre bleu et l'autre en os, complètent le lot (Fig. 34).

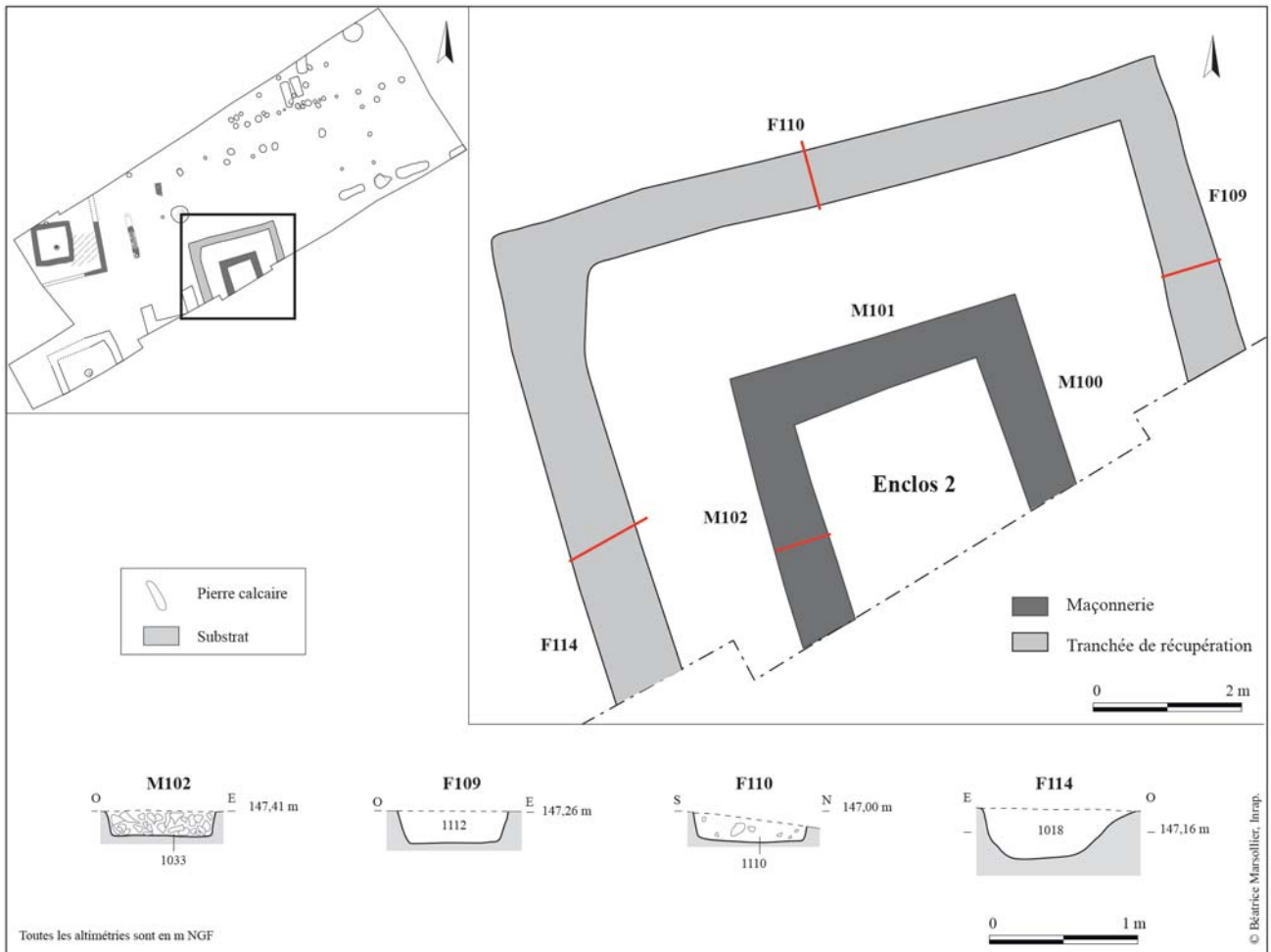


Fig. 32 - Plan et coupes des structures de l'enclos 2 (B. Marsollier, Inrap).

### – Les ossements humains

La structure F.167 a livré 77,9 g de fragments osseux humains brûlés, répartis en 36,1 g pour les passes 1 à 5 et 41,8 g pour la passe 6. Selon les moitiés est et ouest, au sein des passes 1 à 5, les ossements sont également répartis (Fig. 35).

Bien que le poids total et le taux de détermination soient faibles, les pièces osseuses peuvent appartenir à un même individu adulte : aucune différence de maturation, aucun doublet, aucune incompatibilité morphologique n'a été repéré. Le sexe du sujet n'a pu être estimé. Les fragments présents ne montrent pas d'atteintes dégénératives (Annexe 3).

Les ossements offrent une couleur majoritairement blanche, avec des nuances grises à bleues, indice de la crémation d'un cadavre (DEPIERRE 2014 : 432-433), et d'une chauffe homogène et intense, à

plus de 700 °C (LEBON, COSTAMAGNO et THERY 2015 : 145 Fig.1).

La taille des fragments varie de 1 à 41 mm mais 83 % des pièces osseuses mesurent moins de 20 mm (sans les esquilles). Le poids moyen par fragment est de 0,27 g (hors esquilles). Ainsi, le taux de détermination atteint tout juste 42,6 %.

Les principaux secteurs anatomiques sont présents dans les différentes passes, et aucune répartition privilégiée ne semble se dessiner<sup>10</sup> (Fig. 36). La comparaison des pourcentages de représentation des différentes parties anatomiques avec les données de référence des travaux de recherche en crématorium

10. Les membres indéterminés correspondent aux indéterminés sans les esquilles, car “à l'exception de ces dernières [les esquilles], la quasi-totalité des indéterminés appartiennent en fait aux membres” (DUDAY, DEPIERRE et JANIN 2000 : 15).

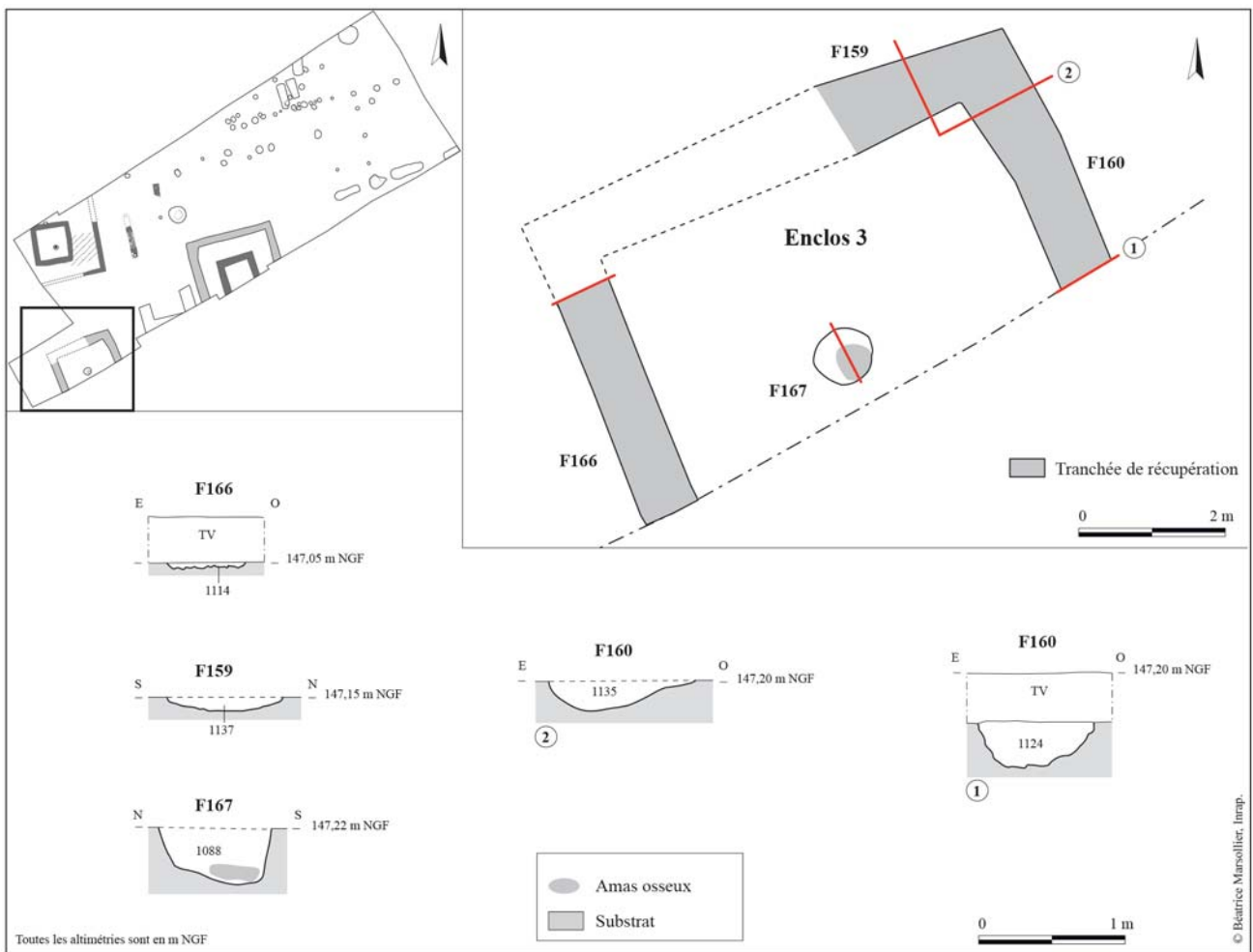


Fig. 33 - Plan et coupes des structures de l'enclos 3 (B. Marsollier, Inrap).

de Germaine Depierre (DEPIERRE 2014 : 310-311) montre une forte sous-représentation du tronc et des membres, qui pourrait être compensée par la part d'indéterminés (Fig. 37).

Ainsi, vu le faible poids d'ossements en présence, le dépôt réalisé au fond de la fosse, ainsi que l'ensemble du comblement, ne représente qu'une faible part des résidus obtenus à l'issue d'une crémation tout en comportant des fragments osseux provenant des différents secteurs anatomiques.

#### 5.4. L'enclos 4

L'enclos 4 jouxte à 0,70 m à l'ouest l'enclos 2 (Fig. 38). Son état d'arasement est important et son plan complet n'est pas assuré, car son tracé se poursuit en dehors de l'emprise de la fouille et que la partie nord de l'enclos a probablement été détruite

lors du diagnostic. On ne peut cependant pas exclure l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un espace ouvert vers le nord. En proposant la restitution d'un plan carré, sa limite septentrionale aurait dû être perçue au-delà du tracé de la tranchée de diagnostic, ce qui ne fut pas le cas (Fig. 23).

Il est représenté par trois tranchées de récupération de murs (F.115, F.117 et F.118) qui mesurent 1,20 m de large en moyenne pour une profondeur conservée de 0,15 m environ. Leur comblement est constitué d'un limon brun clair avec des pierres calcaires et des fragments de Terre Cuite Architecturale. Une forte concentration de mortier de chaux blanc et quelques moellons calcaires sont présents dans les complements de F.115 et F.117.

Le mobilier archéologique recueilli compte cinq tessons de céramique fortement altérés (très fragmentaires, émoussés et brûlés) et une monnaie, une imitation de Carin-Aurelianus datée de 282-

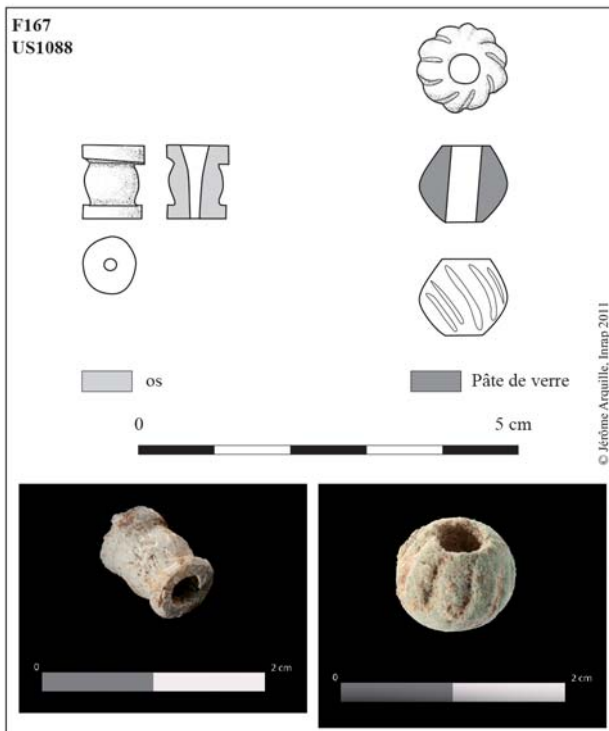


Fig. 34 - Dessin et clichés des perles issues du dépôt mixte de crémation F.167, Us.1088 (© A. Chéroux, Inrap, J. Arquille, Inrap).

283 ap. J.-C. Celle-ci fournit un terminus *post-quem* pour la récupération des murs situé à la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

### 5.5 Les murs M.103 et M.104

Deux murs parallèles (M.103 et M.104) sont construits à proximité immédiate de l’enclos 1, à l’est, et de l’enclos 4, au sud (Fig. 39). Distants de trois mètres, ils sont légèrement décalés l’un par rapport à l’autre. Leur orientation nord-sud est identique à celle des enclos.

Ils sont conservés sur une seule assise parementée sur les deux faces dès les fondations. Ils ont fait l’objet d’une récupération de matériaux, assez importante pour M.103. Les parties les mieux conservées présentent des parements constitués de moellons calcaires grossièrement équarris liés avec du mortier jaune, larges de 0,60 m. Les longueurs des murs sont observées sur 3,80 m pour M.103 et 3,30 m pour M.104. Cependant, la longueur totale de M.104 reste inconnue du fait de sa mauvaise conservation. La présence de mortier à l’état de lambeau vers le nord suggère qu’il pouvait être plus long et atteindre jusqu’à 4,70 m. Chacun des murs possède dans son extrémité sud un trou de poteau (F.172 et F.171) d’un diamètre de 0,30 m environ et d’une profondeur de 0,25 m en moyenne. Le rare mobilier découvert au sein de ces deux structures correspond à une forme céramique fermée et ansée, datée du I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., et de deux monnaies : un Gallien-Antoninien daté de 260-268 ap. J.-C. et un *Nummus* daté de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ces éléments situent la récupération du mur M.103 au cours de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Les similitudes dans l’aménagement de M.103 et M.104 suggèrent qu’ils font partie d’un même en-

Passes	Epaisseur (cm)	MOITIE OUEST		MOITIE EST		TOTAL		% du total	
		Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR
1	5	8,3	59	5,2	70	13,5	129	17,33	20,12
2	5	1,7	19	1,5	23	3,2	42	4,11	6,55
3	5	1,1	19	6,4	32	7,5	51	9,63	7,96
4	5	4,4	23	0,9	17	5,3	40	6,80	6,24
5	5	3,9	66	2,7	41	6,6	107	8,47	16,69
6	10	12,0	94	29,8	178	41,8	272	53,66	42,43
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>31,4</b>	<b>280</b>	<b>46,5</b>	<b>361</b>	<b>77,9</b>	<b>641</b>		
Passes 1 à 5	25	19,4	186	16,7	183	36,1	369	46,34	57,57
Passes 6	10	12	94	29,8	178	41,8	272	53,66	42,43

Fig. 35 - Résumé des pesées et dénombrement des os humains brûlés de la structure F.167 par moitiés et par passes.



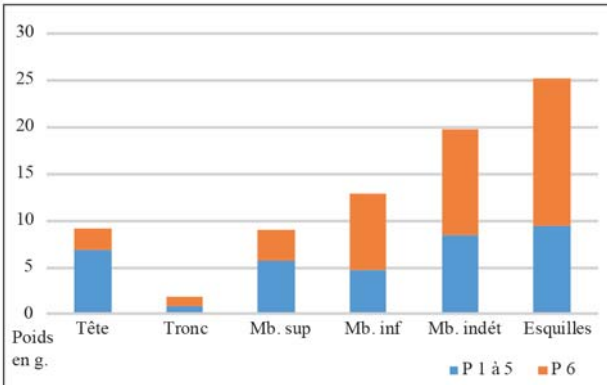


Fig. 36 - Répartition des principaux secteurs anatomiques au sein des passes 1 à 5 et de la passe 6.

semble. Ils sont situés respectivement dans l'alignement des murs est et ouest de l'enclos 4 et marquent peut-être la volonté de structurer l'aire funéraire par l'aménagement d'une allée de desserte, matérialisée ici par des murs ou murets.

5.6. Les clôtures 1A et 1B

Quarante trous de poteau ont été découverts dans l'angle nord-est de la zone 1 (Fig. 23). Les formes en plan sont majoritairement circulaires mais leur morphologie et leur profil sont très variables. Ils mesurent en moyenne 0,50 m de diamètre, les plus

		Tête	Tronc	Membres			Esquilles	TOTAL
				sup.	inf.	indét.		
Neuvy-Pailloux F.167 US.1188	Total	9,2 g	1,9 g	9 g	12,9 g	19,7 g	25,2 g	77,9 g
		11,81%	2,44%	11,55%	16,56%	25,29%	32,35%	
					53,40%			
Réf. G. Depierre (2014)	Total (D)	12,1% (écart type : 2,9)	8,1% (écart type : 2,5)	79,8% (écart type : 5)				
	"Sous-total" (G)	14,2% (écart type : 3,6)	9,3% (écart type : 2,9)	76,6% (écart type : 5,8)				

Fig. 37 - Taux de représentation des différentes parties anatomiques et comparaison avec les références de Germaine Depierre (DEPIERRE 2014).

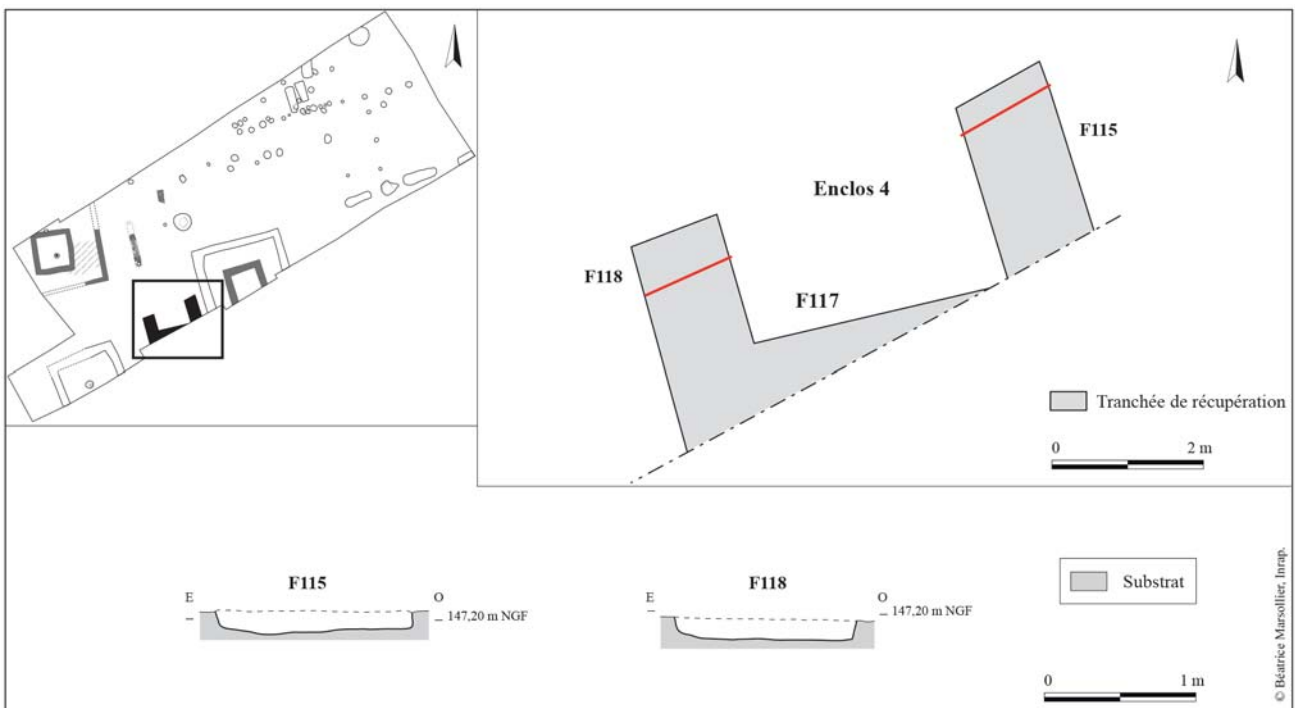


Fig. 38 - Plan et coupes de l'enclos 4 (B. Marsollier, Inrap).

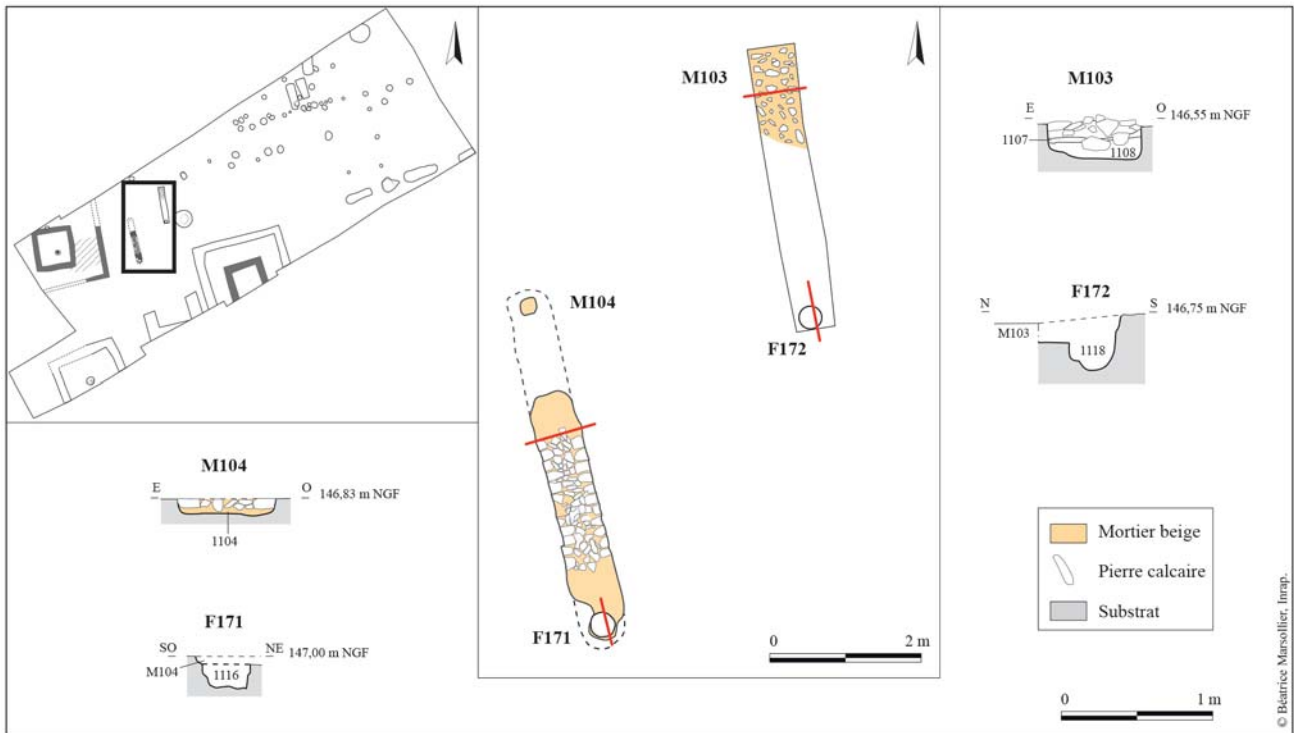


Fig. 39 - Plans et coupes des maçonneries M103 et M104 (B. Marsollier, Inrap).

larges atteignant 0,90 m. Les profondeurs conservées oscillent entre 0,06 et 0,30 m.

Les comblements observés sont assez homogènes. Ils sont constitués, dans la majorité des cas, d'un limon argileux brun à noir avec du cailloutis calcaire, accompagné parfois de terre cuite architecturale ou de nodules de terres cuites. Seuls trois trous de poteau présentent un négatif avec des pierres de calage (F.105, F.133 et F.169).

Seulement neuf trous de poteau ont livré de la céramique et en très faible quantité (1 à 2 tessons). L'indigence du mobilier archéologique ne nous permet donc pas d'établir un phasage chronologique pour tous ces faits.

Un alignement d'une vingtaine de trous de poteau, orienté globalement est-ouest, semble ressortir nettement du plan général, matérialisant probablement une clôture (la clôture 1A). Un second alignement de quatre trous de poteau (clôture 1B), présentant une orientation nord-sud perpendiculaire à la clôture 1A, peut être proposé. Mais il ne s'agit ici que de propositions basées sur des observations réduites à la zone fouillée d'un espace funéraire non reconnu dans son intégralité.

Ces alignements semblent montrer la volonté d'organiser l'espace selon des axes orthogonaux, identiques à ceux des murs d'enclos et de M.103 et M.104.

### 5.7. Les fosses

Selon leurs caractéristiques, les fosses peuvent être réparties en trois groupes (Fig. 40).

Les deux premiers comptent sept fosses de "grande" taille (F.128, F.134, F.161, et F.100, F.103, F.106, F.107) localisées dans le tiers nord-est de l'emprise de la fouille. La majorité d'entre elles présente une forme oblongue, à l'exception de F.103 plutôt circulaire. Leur taille varie, la plus grande F.100 atteignant 3,60 m de longueur sur 1,10 m de largeur. Elles sont toutes arasées, leur profondeur n'excédant pas les 20 cm.

Les fosses du premier groupe, F.128, F.134 et F.161, très proches les unes des autres, sont orientées nord-sud. Les fosses du second groupe, F.100, F.103, F.106 et F.107, placées sur le même alignement, ont une orientation est-ouest. La conformité des orientations adoptées par l'ensemble de ces fosses avec celles des autres vestiges maçonnés semble révélatrice d'une même phase de fonctionnement des vestiges de cet ensemble funéraire. Leur usage n'est cependant pas déterminé. Une vue globale de l'espace funéraire aurait sans doute permis de les rattacher à un type d'aménagement particulier mais l'emprise réduite du projet ne le permet pas. Il est possible que les fosses F.128, F.134 et F.161 cor-

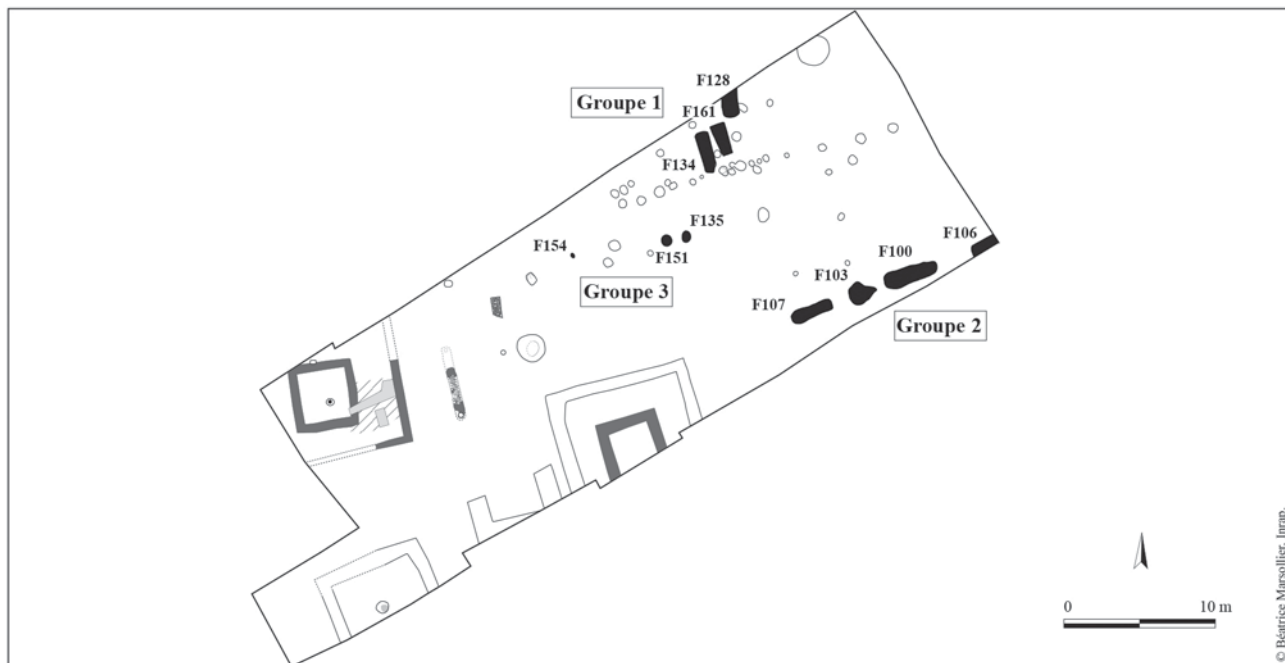


Fig. 40 - Localisation et plans des trois groupes de fosses de l'aire funéraire (B. Marsollier, Inrap).

respondent à des structures funéraires, inhumations ou fosses liées à la pratique de la crémation. Seules les fosses F.128 et F.134 ont livré de la céramique datant leur abandon aux des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Le troisième groupe concerne les fosses de petit gabarit, parmi lesquelles F.135, F.151 et F.154 se distinguent (Fig. 41). Situées vers le centre de la zone fouillée, ces trois fosses ont une profondeur maximale de 18 cm et un comblement unique très charbonneux. Les fosses F.135 et F.151 ont un plan ovale de 80 cm de longueur pour 60 cm de largeur. Elles présentent des traces de rubéfaction sur leur paroi et leur fond caractéristiques de structures de combustion. Le mobilier présent dans leur comblement se limite pour chacune à un tessons de céramique, brûlé pour F.151. Elles sont associées à la période antique au sens large avec un possible rattachement au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. pour F.135.

F.154, la plus petite des trois, mesure 25 cm de diamètre et ne présente pas de traces visibles de rubéfaction. Cependant, elle a livré du mobilier (un clou, un fragment de faune et de la céramique) comportant d'importantes traces de chauffe, sur la céramique notamment. Cette fosse pourrait correspondre à un éventuel dépôt de résidus de crémation bien qu'aucun os humain n'ait été identifié au sein de cette structure. Le lot céramique compte onze tessons datant l'abandon de la fosse de la seconde moitié du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

### 5.8. Les puits

Deux puits prennent place dans cet espace lié aux pratiques funéraires (Fig. 23). Les artefacts découverts dans leur comblement sont utiles à la compréhension du fonctionnement de cet ensemble funéraire.

Le puits F.155 se trouve à proximité des enclos, directement à l'est du mur M.103. Le puits F.112 est situé en limite d'emprise, dans l'angle nord-est de la fouille. Ils atteignent environ 2 m de diamètre et présentent un profil en entonnoir sur le premier mètre conservé, laissant envisager l'existence d'un cuvelage en matériaux périssable ou maçonné en partie supérieure. Au-delà, les parois sont verticales et leur diamètre se réduit à 1 m environ. Le fond de F.112 se situe à 3,70 m de profondeur à partir de son niveau d'apparition. Celui de F.155 se poursuit au-delà de 4,30 m.

Leur comblement, constitué de limon argileux brun et de nombreuses pierres calcaires hétérométriques, témoigne d'un remblaiement rapide et volontaire.

Le mobilier archéologique, très varié, provient principalement du niveau supérieur du comblement des puits. Il est constitué de céramique, de faune (restes de bœuf, de mouton, de porc et de chèvre), de Terre Cuite Architecturale, de fragments de lapidaire, de clous (dont des clous de chaussures), de trois monnaies, de verre et d'un fragment de meule. La data-

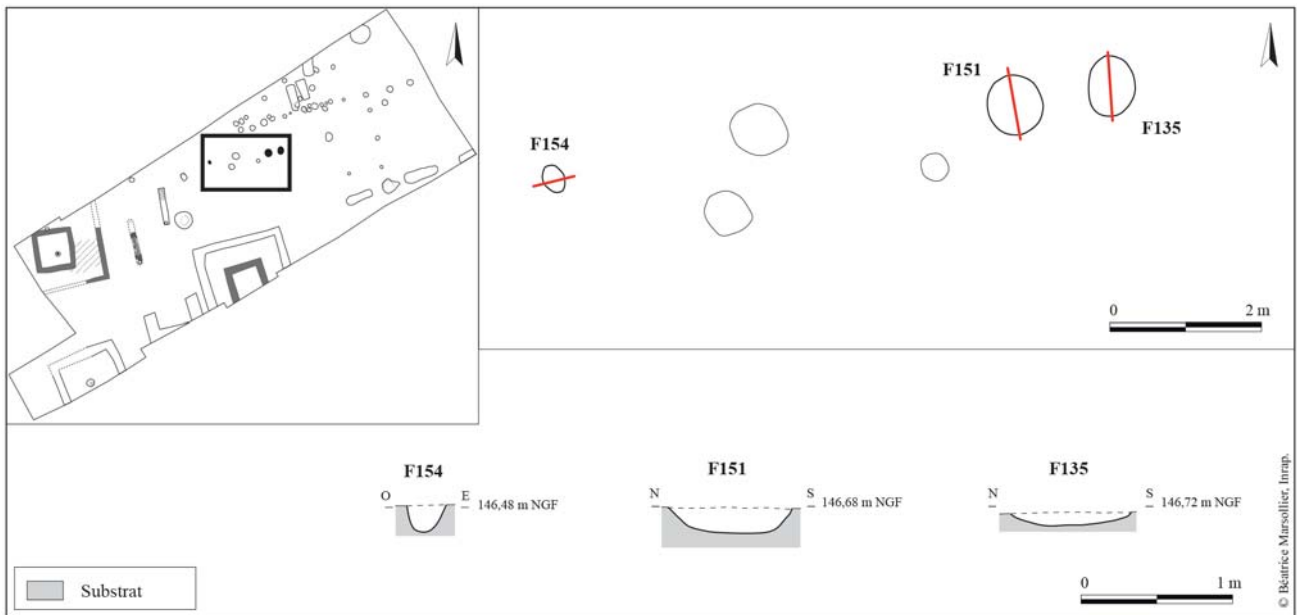


Fig. 41 - Plans et coupes des fosses F135 et F151 et 154 (B. Marsollier, Inrap).

tion du lot céramique situe l'abandon de F.112 autour du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Celui de F.155 serait plus tardif, vers la fin du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. d'après un *Nummus* Valentinien I<sup>er</sup>. Une phase d'utilisation des puits contemporaine à celle de l'aire funéraire est donc très probable.

La céramique présente dans les niveaux d'abandon des puits F.112 (Us.1003) et F.155 (Us.1101) est émaillée et présente pour l'essentiel des traces de chauffe. Sept formes différentes ont été identifiées : trois cruches, trois mortiers et deux tripodes. À cela s'ajoute des formes ouvertes et fermées indéterminées, deux coupes et deux amphores. Il faut souligner l'absence des pots à cuire.

L'analyse de l'association des formes dans le cadre de la connaissance des pratiques funéraires apparaît délicate. En effet, les céramiques provenant des couches d'abandon du comblement des puits, leur présence n'est certainement pas révélatrice d'un choix délibéré mais le fruit du hasard.

Néanmoins, elle peut être réalisée pour tenter d'identifier l'origine des tessons dans l'aire funéraire. Ainsi, leur rubéfaction et la rareté des vases destinés à cuire ou à préparer les aliments, ainsi que la prévalence des céramiques de consommation (cruches, jattes et coupes) est une des caractéristiques des vases issus du bûcher funéraire. Cette vaisselle contient le repas servi lors du banquet-sacrifice et partagé entre le défunt, la famille et des dieux (BLAIZOT 2009 : 321-322). Il est donc fort probable que les tessons brûlés mis au jour dans les

couches d'abandon des puits soient issus de la zone du ou des bûcher(s) funéraire(s) et donc en lien avec le repas funéraire.

La fouille des puits a également livré de nombreux fragments de lapidaire : 34 ont été prélevés, dont six pour F.112 et 28 pour F.155. Ce lot comprend des fragments de colonne, de moulure, de dalles calcaires de couverture et/ou de sol, de moellons, de blocs de chaînage d'angle et quelques éléments indéterminés.

Les nombreuses traces de sciage observées témoignent d'un réemploi des matériaux. La présence de trous pour chacune des dalles et de traces d'oxydation suggère une fixation au moyen d'un clou, et donc d'un support en bois. Ces éléments pourraient participer à la couverture d'un édifice, massif au regard de la charge qu'il devrait supporter. Ces maigres éléments, très fragmentés, n'ont pas fait l'objet d'une étude architecturale. Néanmoins, une pièce se détache du lot. Il s'agit d'une sculpture en haut-relief d'une sphinge<sup>11</sup> (Fig. 42) découverte dans le comblement du puits F.155. La pièce mesure 0,70 m de long ; seule la partie enchâssée dans la maçonnerie et une partie de la sculpture sont conservées. On distingue ainsi le début de l'arrière-train de la bête mythique et ses tétines hypertrophiées.

11. Désignation féminine du Sphinx.



Fig. 42 - Vues des deux faces du fragment de la sculpture représentant une sphinge (© A. Chéroux, Inrap).

### 5.9. Synthèse des données mobilières

Si l'important degré d'arasement des structures et le petit nombre de crémations ne permettent pas d'établir une analyse des pratiques funéraires en œuvre, le mobilier découvert livre des données suffisantes pour établir certaines comparaisons et conclusions.

Le mobilier céramique a été classé selon trois types de contexte de découverte. Le premier appelé "groupe 1" rassemble la céramique originaire des trois fosses de crémation, le second "groupe 2" se compose du mobilier mis au jour dans les structures "para-funéraire", soit l'épandage Us.1149. Le dernier, "groupe 3", est constitué des tessons en position secondaire mis au jour dans les contextes d'abandon (puits, tranchée de récupération).

Afin de mettre en évidence les particularités de la céramique de chaque groupe, deux graphiques de répartition ont été réalisés. Le premier met en exergue la part des céramiques brûlées et non brûlées pour chaque groupe et le second les différentes formes typologiques.

Nous tenons à préciser que pour l'histogramme concernant la répartition de la céramique brûlée et

non brûlée, nous avons réalisé pour chaque groupe les pourcentages à partir du nombre total de restes (de chaque groupe). Ce dernier étant parfois assez faible et disparate<sup>12</sup>, il faut considérer les résultats avec une certaine prudence.

Quant à l'histogramme sur la répartition des formes typologiques au sein de chaque groupe, il se fonde sur le nombre minimum d'individu. La quantité de formes typologiques étant également peu importante et inégale<sup>13</sup>, notamment pour le groupe 1, les observations doivent être aussi envisagées avec les réserves d'usage.

Ainsi, concernant la part des céramiques brûlées et non brûlées, le graphique de répartition (Fig. 43) montre de manière explicite que la céramique exhumée dans le comblement des fosses de crémation (groupe 1) est constituée en majorité de tessons brûlés (90 %). Il s'agit, très probablement de résidus de crémation originaires du bûcher funéraire. Les proches du défunt disposaient avec le corps divers objets et produits ayant trait aux rituels funéraires : parfums contenus dans des fioles en verre, des bijoux, des denrées liquides et solides. Les boissons et des aliments étaient ainsi placés dans des vases en céramique tels des pots, des cruches, des gobelets, des coupes, des jattes, etc. Le corps et les objets étaient brûlés. Après la crémation, quelques ossements étaient prélevés et disposés dans un contenant. Le mobilier faisait également l'objet d'une ponction et il était disposé dans le comblement de la crémation, ce qui explique la présence si importante de tessons rubéfiés. Quant à la répartition entre les vases à liquide et la céramique culinaire (Fig. 44), seul un vase à liquide, un petit gobelet, a pu être identifié pour le groupe 1. Compte tenu de cet état de fait, il n'est pas envisageable de se livrer à une interprétation en matière de pratique funéraire.

La céramique appartenant au groupe 2, soit la couche d'épandage Us.1149, ne se compose d'aucun fragment brûlé. Les tessons laissés à l'air libre, au vu de leur altération, sont en lien avec une autre étape des pratiques funéraires. Ceci est confirmé par l'histogramme de répartition entre les vases à liquide et la céramique culinaire. En effet, les dix formes typologiques identifiées, appartiennent toutes à des vases à boire : huit cruches et deux gobelets. Ces derniers témoignent des pratiques de libation effec-

12. Le groupe 1 se fonde sur 31 nombre de restes, le groupe 2 sur 290 NR et le groupe 3 sur 43 NR.

13. Le groupe 1 se fonde sur 1 nombre minimum d'individu, le groupe 2 sur 10 NMI et le groupe 3 sur 17.

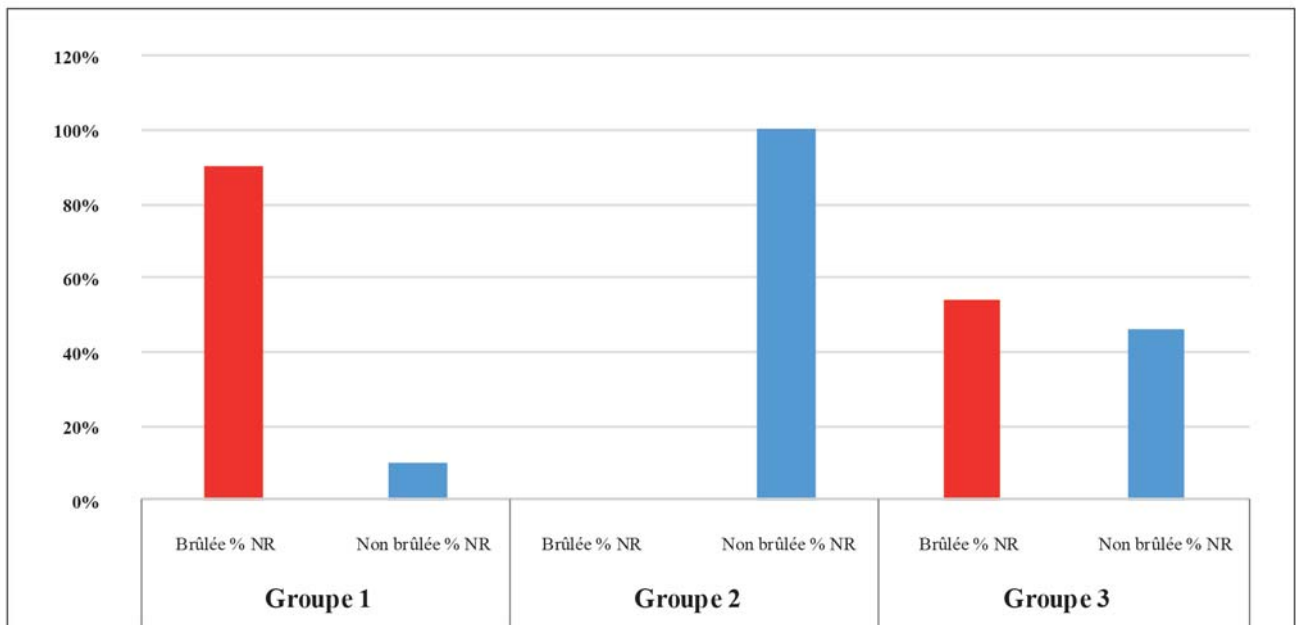


Fig. 43 - Répartition de la céramique brûlée et non brûlée au sein des trois contextes de découverte.

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Vases à liquide	100%	100%	35%
Céramique culinaire	0%	0%	65%

Fig. 44 - Répartition entre les vases à liquide et la céramique culinaire.

tuées durant la cérémonie funéraire et/ou les fêtes de commémoration du mort.

Le mobilier appartenant au groupe 3 (contextes d'abandon) est diversifié, il est constitué de tessons brûlés (54 %) et non brûlés (46 %) (Fig. 43) et de vases à liquide (35 %) et culinaires (65 %). On note que les céramiques culinaires prédominent, elles se composent de mortiers et de jattes/tripodes. Toutefois, on signale l'absence de pots à cuire.

L'hétérogénéité du mobilier abonde dans le sens d'Us liés à des niveaux d'abandon. Il n'a pas fait l'objet d'une sélection et n'a pas pour origine une pratique funéraire particulière contrairement au groupe 2.

Les tessons de céramique résultent du comblement des faits archéologiques lors de leur abandon. Ils viennent de tout l'espace funéraire et peut-être,

au vu de la quantité de tessons brûlés, plus particulièrement de la zone du bûcher funéraire.

Parmi les restes carbonisés associés à l'aire funéraire, et notamment aux dépôts, seules des semences de blé nu ont pu être identifiées. Cette céréale est fréquente dans les dépôts d'offrandes liés aux crémations où elle peut avoir un rôle symbolique. Ce type de plante est en effet lié au mythe de Cérès-Déméter, déesse du blé et des moissons, qui correspond au mystère du cycle végétal : après une longue période de sommeil en terre, la graine renaît pour se multiplier (MARINVAL 1993b), préfigurant ainsi la renaissance du défunt. Ici, les teneurs en restes de céréales, tant dans les fosses à dépôts de crémation que le vase ossuaire, sont faibles. L'état de conservation dégradé des semences montre qu'elles ont subi un incendie long et/ou intense. Elles étaient donc très probablement sur le bûcher au moment de la crémation. Leur faible nombre invite à rester prudent sur leur dépôt volontaire. Elles auraient pu arriver dans la tombe de façon fortuite tout comme les quelques plantes sauvages attestées dans ces ensembles. Néanmoins, il est plus probable que les céréales étaient en plus grande quantité et qu'elles ont subi une déperdition en nombre sous l'action violente du feu et lors du ramassage des résidus de crémation sur le bûcher.

## 6. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

### 6.1. Évolution chronologique du site

Le phasage de l'évolution du site souffre de données insuffisantes. Le mobilier céramique, qui constitue la principale source de datation, est, sauf exception, quantitativement faible et fortement érodé. Les tessons du 1<sup>er</sup> s., qui témoignent des origines de l'occupation du site, sont peu nombreux et en position secondaire (Fig. 45). Les vestiges du 1<sup>er</sup> au 3<sup>es</sup> s. forment le plus gros cortège avec notamment les lots provenant des deux celliers et du bâtiment 2 de l'établissement agro-pastoral. En revanche, une part importante du mobilier céramique issu de l'aire funéraire présente un degré d'altération fortement prononcé (coups de feu, fragmentation, érosion). Quant au corpus des 4<sup>es</sup> et 5<sup>es</sup> s., il ne compte que quelques tessons.

L'occupation du début du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (phase 1) est difficile à caractériser et n'est identifiée que sur le plateau (zone 2). Elle est illustrée par la fosse de stockage F.236 et par un lot céramique significatif (205 restes pour 58 individus) retrouvé en position résiduelle dans les comblements de structures postérieures.

La seconde phase (Fig. 46) couvre tout le Haut-Empire et se retrouve sur l'ensemble de l'emprise. Dans un premier temps, entre la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et le début du 2<sup>e</sup> s., une structuration rigoureuse de l'espace se met en place sur le plateau avec la construction de quatre palissades (Pa.1 à 4) et le creusement d'un enclos fossoyé (F.558/571). Les structures parcellaires sont implantées d'après une orientation commune : NO-SE. Les alignements de trous de poteau matérialisent des espaces en lanières, de 7 à 11 m de largeur et qui s'étirent sur au moins 60 m de longueur. Les limites réelles des emprises circonscrites sont inconnues car elles se prolongent en dehors du décapage. Un bâtiment maçonné (bâtiment 1), implanté perpendiculairement aux palissades, est construit à l'est de la palissade Pa.1. Clairement reconnu en zone 2, son emprise pourrait s'étendre jusqu'en zone 3. Son plan connaît est le résultat de plusieurs états de construction qui pourraient s'étaler sur l'ensemble de la phase 2. Dans le même temps, deux fosses d'extraction de matériaux (F.248 à l'ouest et F.261 à l'est) sont creusées de part et d'autre de l'édifice, destinées probablement à la construction du bâtiment 1. Un puits (F.408) est également percé à une quinzaine de mètres de la façade est de l'édifice et un séchoir (F.226/F.678) est construit le long de la palissade Pa.3.

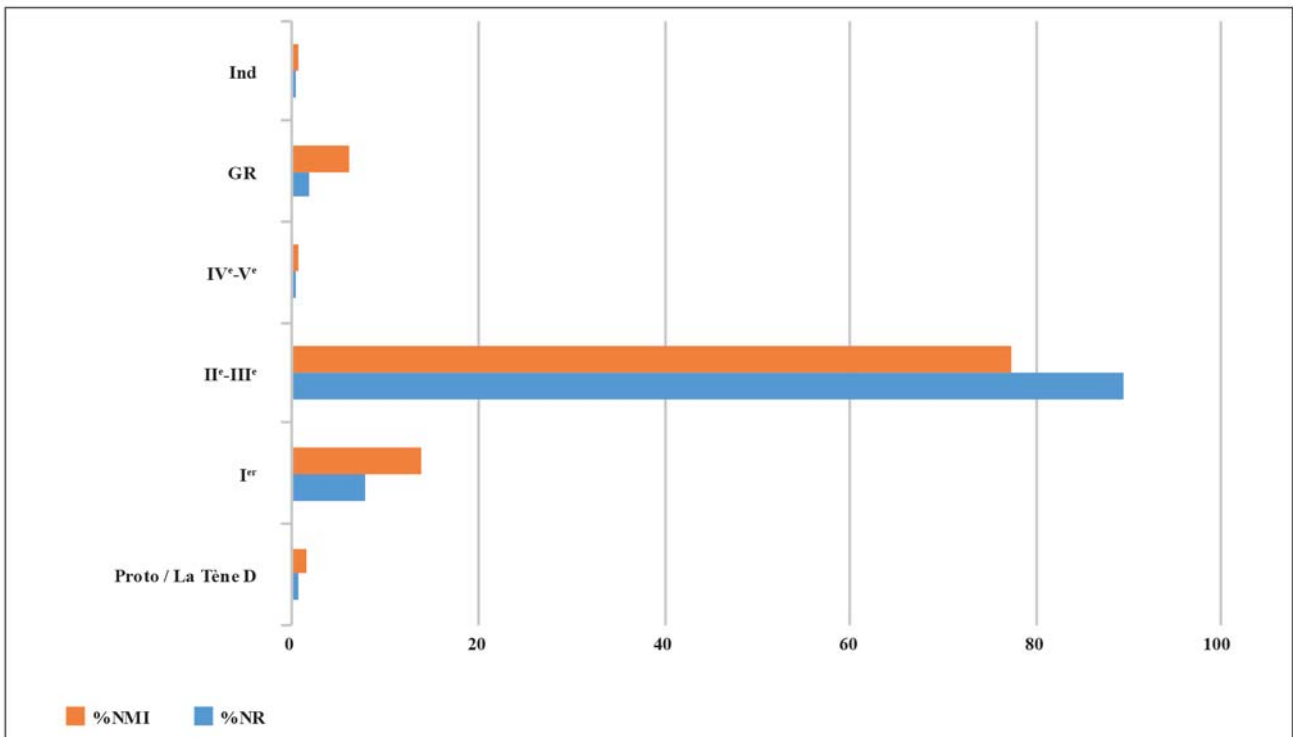


Fig. 45 - Répartition du corpus céramique par période.

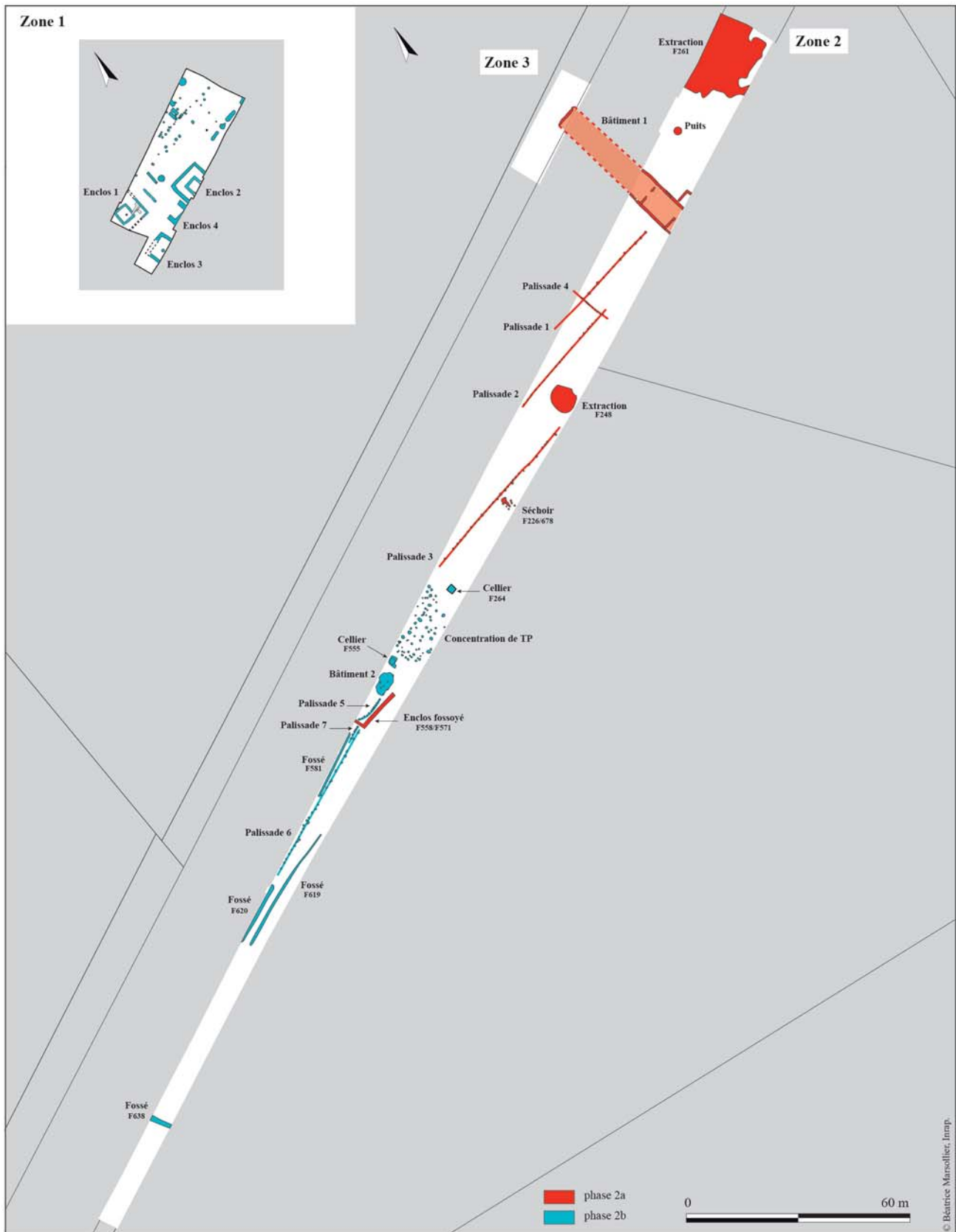


Fig. 46 - Évolution de l'occupation au cours de la phase 2 (fin I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.) (B. Marsollier, Inrap).



Dans un second temps, entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., la structuration du plateau évolue. Quatre fossés (F.581, F.619, F.620 et F.638) sont creusés à l'ouest et trois palissades (Pa 5 à 7) supplémentaires sont construites. Les orientations sont décalées de 12° vers le sud, et l'espace investi glisse vers l'ouest, vers le sommet du plateau. Ces changements suggèrent l'abandon du parcellaire antérieur. Trois structures liées à l'habitat sont implantées immédiatement à l'est de la palissade Pa.5 : le bâtiment 2 et les celliers F.264 et F.555. Ces vestiges ont livré les plus importants lots mobiliers du site et illustrent des contextes domestiques. Une concentration de trous de poteau située entre les deux celliers pourrait participer à cette occupation et constituer plusieurs bâtiments dont les plans n'ont pu être restitués.

Parallèlement aux mutations qui affectent l'occupation du plateau entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., une aire funéraire se développe sur le versant au nord-est (zone 1). Elle comprend quatre enclos maçonnés, d'architecture et de taille variée, et trois dépôts de crémation. Aucune aire de crémation n'a été découverte sur l'emprise. Les vestiges complémentaires (murs, foyers, puits et fosses) ne peuvent être attribués avec certitude à la phase d'occupation de l'espace funéraire, mais l'absence de recouplement, l'alignement de maçonneries et de fosses sur la même orientation que celle des enclos qui dessinent des "allées", des "cheminements" révèlent une organisation spatiale cohérente.

La dernière phase correspond à une période d'abandon qui s'étend de la fin du III<sup>e</sup> s. au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Au sein de l'établissement agro-pastoral, les fossés sont comblés et les bâtiments détruits, probablement suite à un incendie pour ceux dont les vestiges mobiliers présentent les stigmates du feu. La destruction du bâtiment 1 et la récupération des matériaux de construction pourrait être contemporaine. Le site n'est cependant pas complètement déserté puisqu'un édifice sur poteaux (bâtiment 3) pourrait être construit en zone 3 autour du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Cette phase d'abandon touche également l'aire funéraire dans le courant du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Les enclos n'échappent pas au réemploi, ou à la destruction, et les puits sont utilisés comme fosses dépotoirs. Toutefois, l'usage funéraire du secteur ne sera peut-être pas totalement oublié puisqu'un individu adulte y est inhumé entre le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s.<sup>14</sup>.

## 6.2. Caractérisation de l'occupation

### 6.2.1. L'établissement agro-pastoral

L'étroitesse de l'emprise du site limite considérablement les interprétations. Ainsi, la structuration de l'espace occupé ne peut être abordée qu'à partir des palissades observées sur plusieurs dizaines de mètres alors que les fossés n'ont été observés que sur quelques mètres. Les fossés, mis au jour sur de courtes distances, ne permettent pas cette approche. La mise en œuvre d'un parcellaire à partir d'alignements de trous de poteau est peu courante. Un exemple a été mis en évidence sur le site "le Bas des Touches" à Saumeray (28) où un enclos daté de la période augustéenne est palissadé sur trois côtés. L'aménagement se développe sur plus de 250 m linéaires (HAMON, MARSOLLIER et RIQUIER 1999 : 44-46). Ici, la forme des parcelles nous mène à nous interroger sur leur vocation : espace de parcage pour le bétail, champs dévolus à des productions agricoles particulières ou jardins, espaces de circulation ? L'identification de ce type d'aménagement sur le site "les Billettes" à Esvres (37) avait conduit aux mêmes interrogations (FOUILLET *et al.* 2006).

Parmi les bâtiments identifiés, seuls les deux premiers renseignent sur la nature du site.

Le bâtiment 1 est maçonné et pourrait atteindre plus de 330 m<sup>2</sup>. Sa mise en œuvre est soignée et des sols y sont construits. Pour autant, les niveaux d'occupations n'ont pas livré de mobilier et aucune structure domestique n'est présente. L'hypothèse d'un édifice agricole est privilégiée. Il n'adopte pas le plan des granges normalisées des établissements agricoles du nord de la Gaule étudiées par Christophe Gaston (GASTON 2008 : 2). En revanche, son plan correspondrait au type C de la typologie des bâtiments des *pars rustica* des *villae* antiques : il est allongé, sans façade et présente des cloisonnements internes (FERDIÈRE *et al.* 2010 : 393). La disposition des pièces en enfilade permet de regrouper plusieurs fonctions : grange, étable, remise. L'association de plusieurs activités au sein d'un même édifice est d'ailleurs suggérée par Christophe Gaston pour mieux comprendre la fonction des granges : "La notion de grange plurifonctionnelle reste donc ce qui caractérise le plus ce genre de structure" (GASTON 2008 : 257). L'aménagement d'un sol construit se retrouve également en contexte agricole, comme pour le "bâtiment B" de la *villa* de Richebourg (78) (BARAT 1999 : 136-137), même si cette caractéristique est loin d'être systématique puisque "[...] dans

14. Datation par radiocarbone : 546-653 AD (95,4 %).

la plupart des exemples connus le sol est constitué de terre battue.” (POITEVIN *et al.* 2010 : 100). Le soin apporté dans la construction des sols pourrait se justifier également par la nécessité d’une surface saine et sèche afin de permettre un séchage optimum des céréales récoltées, ou correspondre à une aire de battage comme le suggère la littérature (DELÉTANG 1982 : 80).

Le bâtiment 2 est une construction plus légère, sur poteaux, et en matériaux périssables, qui peut être associée à l’habitat. Son caractère domestique est évident avec la présence de plusieurs foyers et de mobilier spécifique. L’assemblage céramique est illustré par des vases à vocation culinaire, de service et de préparation. Il est complété par des artefacts destinés au soin du corps et se rapportant aux accessoires vestimentaires. Le secteur d’habitat englobe certainement les deux celliers et la concentration de trous de poteau qui s’intercale. En effet, ses structures ont livré un corpus mobilier proche de celui recueilli dans le bâtiment 2.

Les données recueillies pour le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. caractérisent un établissement agricole avec un grand bâtiment d’exploitation (bâtiment 1) et des parcelles en lanières délimitées par des palissades. Les cultures céréalières sont illustrées de manière anecdotique par la présence d’un grain de blé amidonnier dans un échantillon contemporain.

De nouvelles limites parcellaires apparaissent au siècle suivant et supplantent les précédentes ; quant à la grange antérieure, elle reste probablement en service. L’habitat, entendu ici comme espace résidentiel, ne s’implante sur l’emprise qu’à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., voire au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Il occupe le haut du plateau, dans un espace circonscrit par le bâtiment 2 et les deux celliers. Le plan des constructions est inconnu. En revanche, les nombreux fragments de *tegulae* et d’*imbreces* indiquent des toitures massives et lourdes nécessitant des élévations en dure pour les supporter.

L’agriculture est pratiquée sur le site et les différentes étapes de traitement des semences sont reconnues et probablement mises en œuvre sur le site. Quatre espèces céréalières sont attestées : de l’orge vêtue (*Hordeum vulgare*), du millet commun (*Panicum miliaceum*), du blé nu type froment (*Triticum aestivum/turgidum*) et de l’amidonner (*T. dicocum*). Le blé nu domine largement au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. car il est attesté en concentration dans deux échantillons (Fig. 19 n° 1). C’est une céréale très répandue à l’époque romaine. Il est attesté de façon sporadique dans la région dès La Tène moyenne et connaît un essor en Gaule du nord à La Tène finale. Au I<sup>er</sup> s.

et dans les siècles qui suivent, il est sans conteste une céréale dominante (ZECH-MATTERNE, WIETHOLD et PRADAT 2014). À proximité de Neuvy-Pailloux, le blé nu type froment est attesté en concentration sur le site des “Mersans” à *Argentomagus* (Indre) (PRADAT inédit) et de Maurepas à Liniez (Indre) au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (MARINVAL 1993a). L’orge est également assez importante (Fig. 19 n° 2). Si l’avoine est présente dans les deux concentrations de semences découvertes dans le cellier F.555, elle reste faiblement représentée sur le site où elle est considérée comme appartenant à l’espèce sauvage. En effet, les caryopses des différentes espèces d’avoine sont morphologiquement similaires. La distinction spécifique ne peut être établie qu’à partir des bases de lemme, éléments non découverts dans le corpus. L’avoine cultivée apparaît en Gaule dès Le Hallstatt final-La Tène ancienne où elle est attestée sur deux sites, le Crapaud et le Merisier à Bailly (Yvelines) et le Chemin de Lens à Maisnil-lès-Ruiz (Pas-de-Calais). Mais, si une tentative de mise en culture semble avoir été effectuée dans le nord de la Gaule au IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C., il faut attendre le V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. pour qu’elle prenne à nouveau de l’ampleur et que la diffusion de sa culture soit réellement étendue (RUAS et ZECH-MATTERNE 2012). Les légumineuses sont représentées par trois espèces. La féverole (*Vicia faba*) n’est mise en évidence que par deux fragments provenant du cellier F.555 (Us.2154). Les lentilles (*Lens culinaris*), attestées au II-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., sont de gros calibre (Fig. 19 n° 3), tandis que les vesces (*Vicia sativa*) sont rondes et plutôt petites. La conservation de certains hiles permet de distinguer les deux espèces. Les restes fruitiers sont représentés par de la noisette (*Corylus avellana*) et de la noix (*Juglans regia*).

Par ailleurs, deux variétés de luzerne ont pu être mises en évidence. La luzerne lupuline (*Medicago lupulina*), également appelée “minette”, a jadis été cultivée comme plante fourragère (Fig. 19 n° 5). Cependant, c’est une plante qui peut croître à l’état naturel dans les prairies ou les cultures d’hiver. Une autre semence de luzerne (*Medicago sp.*) a été découverte dans la structure F.557 du bâtiment 2 (Fig. 19 n° 6). Ses dimensions (2,3 x 1,3 mm) et sa physionomie évoquent la luzerne cultivée (*M. sativa*), plante fourragère que l’on peut rencontrer dans les cultures, ou encore la luzerne d’Arabie (*M. arabica*), originaire du pourtour méditerranéen et nuisible dans les cultures d’hiver. La culture d’une luzerne, la luzerne polymorphe (*M. cf. polymorpha*), est attestée sur deux sites du Languedoc à l’âge du Fer et à l’époque moderne, où son usage

pour le fourrage est fortement supposé (BOUBY et RUAS 2005). Ici, la mise en culture de luzerne est probable, mais ne peut être affirmée pour plusieurs raisons : tout d'abord, la découverte ne concerne que deux exemplaires et, qui plus est, de deux espèces différentes. D'autre part, les contextes dans lesquels elles apparaissent ne sont pas favorables à ce type d'interprétation. Les assemblages carpologiques, dont les plantes sauvages sont surtout constituées d'adventices des cultures, n'évoquent pas des résidus de fourrage, l'un des ensembles étant un résidu de récolte céréalière (F.555 Us.2154).

Les restes de faune reflètent une nette prééminence des espèces domestiques, et notamment le bœuf et les caprinés. L'indigence du lot ne permet cependant pas de statuer sur les pratiques liées à l'élevage et sa place dans l'économie du site.

Concernant le corpus céramique, la typologie des formes est caractéristique, des contextes domestiques ruraux : dans les trois principaux assemblages (les celliers F.264, F.555 et la couche anthropisée F.557) les céramiques de table sont associées aux vases culinaires. Les catégories techniques identifiées sont également classiques pour ce type de sites du milieu du II<sup>e</sup> s. au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. de ce secteur géographique. La sigillée de Gaule centrale domine largement les productions fines, et notamment les coupes Drag.37 et Drag.33. La céramique métallescente est présente mais en faible quantité. Celle en commune régionale prévaut au sein des assemblages. Cette dernière est toujours micacée. On note la prévalence des céramiques communes claires (30,5 % du NMI) sur les céramiques communes sombres (25,5 % du NMI). Ce fait doit être souligné car au III<sup>e</sup> s. en Gaule septentrionale, communément, ce sont les céramiques cuites en mode réducteur qui dominent. Toutefois, on a noté au cours des récentes études réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive, que le territoire biturige diffère des autres territoires tel celui des carnutes. Ainsi, la proportion entre les céramiques communes claires et sombres, même si elle est toujours en légère faveur des céramiques communes sombres (à l'exception de Neuvy-Pailloux), est plus équilibrée. Afin d'illustrer notre propos, nous avons sélectionné huit sites, quatre chez les Carnutes et quatre chez les Bituriges. Il s'agit, pour le territoire carnute, des sites de Vienne-en-Val (45) (FOURNIER à paraître), d'Escrennes (45) (RIVOIRE 2016 et MERCEY 2011), de Garancières-en-Beauce (28) (GUIOT 2013) et d'Allonnes (28) (FOURNIER 2012). Pour le territoire biturige, il s'agit des sites de Neuvy-Pailloux (36) (ROY 2011), d'Étrechet (36) (Rodin 2012), de

Saint Marcel (36) (SALÉ *et al.* 2015) et de la Chapelle-Saint-Ursin (18) (LUBERNE 2015). Ces sites n'ont pas été sélectionnés au hasard mais selon leur emplacement dans le territoire, leur type (rural ou agglomération secondaire) et selon la quantité de mobilier exhumé. L'objectif est d'avoir une relative homogénéité dans les lots afin de pouvoir les comparer au mieux. À partir des données collectées, un histogramme (Fig. 47) a été réalisé afin d'illustrer les différences de composition des assemblages entre les territoires carnute et biturige.

On observe clairement qu'au sein du territoire carnute, les céramiques sombres, cuites en mode réducteur, dominent largement les céramiques communes claires avec 74 % de l'ensemble des individus. En territoire biturige, les céramiques communes sombres ne représentent que 57 % des individus.

Les formes importantes en céramiques communes claires et sombres sont les mortiers à collerette, les cruches à lèvre ronde, les pots à lèvre ronde et les jattes, notamment celles à profil en S ou à lèvre rentrante renflée. Le mobilier céramique ne permet pas de noter un statut particulier des habitants du site. Aucun vase notable ni aucune importation particulière et lointaine n'est à signaler.

L'accès à des objets relatifs aux domaines de la parure, du vêtement et du soin du corps, suggère néanmoins un niveau social particulier des habitants.

### 6.2.2. L'espace funéraire

“Si l'on incinère ou ensevelit quelqu'un, si l'on a construit un monument funéraire à proximité, si l'on fait quoi que ce soit dans ce verger, cet emplacement et cet enclos, [...]” (Le testament du Lingon, traduction HATT 1986).

Cette aire funéraire n'a été étudiée que de façon partielle, les enclos se développant hors emprise. Aux structures fouillées peuvent être adjointes d'autres tombes découvertes anciennement à proximité : la carte archéologique fait mention d'une sépulture au lieu-dit “les Grivaudines” (36.140.032), et d'un coffre cinéraire cylindrique en calcaire découvert par un agriculteur (Fig. 48), à “la Cornaillerie” (36.140.031). Ce type de contenant, dans lequel était généralement placé le vase ossuaire, est fréquent à *Argentomagus* (DUMASY (dir.) 2014 : 118) et plus largement dans le sud de la cité des Bituriges, sous l'influence des voisins lémovices (DURAND 2005 : 286-288). Cette influence se retrouve également dans le vase ossuaire en verre de la sé-

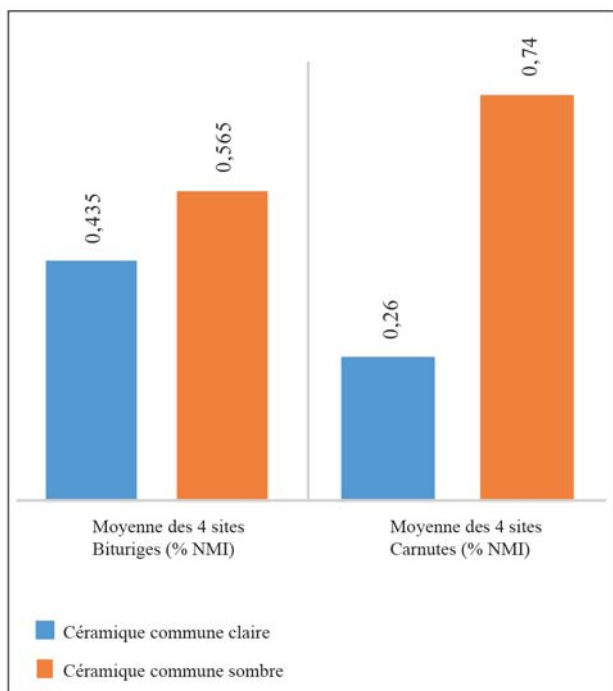


Fig. 47 - Représentativité des céramiques communes claires et sombres dans les territoires bituriges et carnutes.

pulture F.157 : seuls deux exemples sont répertoriés pour la cité biturige, à Nérès-les-Bains (Allier) et Méasnes (Creuse), alors que l'on en compte plus d'une cinquantaine en Limousin (cf. *supra*).

Les nombreux éléments architecturaux (fragments de blocs de maçonnerie, de dalles, de moulures, de base de colonne, de sculpture) découverts dans les comblements des puits notamment, plaident pour l'édification à proximité d'au moins un édifice funéraire monumental. En outre, la prospection pédestre effectuée au sud de l'emprise de fouille a révélé, sur une dizaine de mètres, un nombre relativement important de fragments de TCA, de moellons calcaires ainsi que deux monnaies<sup>15</sup> datées du début et de la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Ce corpus mobilier, et en particulier le fragment de sculpture en haut-relief d'une sphinge, trouve un écho à Néret (Indre), au lieu-dit “les Grands Gauliers” à Gessé, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Neuvy-Pailloux : à l'occasion de travaux agricoles à la fin du XIX<sup>e</sup> s., de nombreux fragments lapidaires (parmi lesquels ceux d'un sphinx accroupi) accompagnant des vestiges funéraires ont été



Fig. 48 - Coffre cinéraire cylindrique en calcaire découvert à proximité de l'emprise de la zone 1 par l'exploitant du terrain (© G. Roy, Inrap).

découverts, le long de la voie antique reliant Saint-Marcel-Argentomagus à Nérès-les-Bains-Neriomagus (Allier) (PROVOST, COULON et HOLMGREN 1992 : 128-129). L'association du mobilier à un enclos rectangulaire maçonné (12,60 par 16,20 m) dans l'emprise duquel se trouvait un massif de maçonnerie (3 par 4,20m) conduit à interpréter l'ensemble comme un enclos funéraire avec un monument ostensible.

La figure de la sphinge se retrouve associée à d'autres mausolées du sud de la Gaule : à Lyon 5<sup>e</sup>, en 1885-86, cinq mausolées situés initialement dans le quartier de Trion ont été démontés et remontés non loin, place Eugène Wernert. Autour “ont été déposés des blocs sculptés ou moulurés dont certains appartiennent aux tombeaux détruits” (FELLAGUE 2006 : 360). Parmi ceux-ci figure une sphinge en ronde-bosse (FELLAGUE 2006 : 361 Fig. 4).

Des sculptures monumentales en ronde-bosse représentant une sphinge assise ont été découvertes sur l'espace funéraire antique de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse), établie en bordure de la voie d'Agrippa, au nord de la ville romaine. Quatre grandes sphinges prenaient place sur les angles du premier niveau du mausolée C, monument funé-

15. ISO 6 et 24.

raire à trois niveaux d'une hauteur d'environ 19 m, daté du règne d'Auguste (Fig. 49). Directement au sud du mausolée C, se trouve l'enclos funéraire B, constitué d'une maçonnerie carrée de 4 m de côté, correspondant probablement à une base de mausolée, placée au centre d'un enclos maçonné de 10 m de côté. Ces dimensions en plan correspondent en tous points à celles des enclos 1 et 2 de Neuvy-Pailoux, bien que dans notre cas, l'édifice central ne semble pas correspondre à une base de maçonnerie, mais plutôt à un enclos à ciel ouvert.

La figure de la sphinge ne semble pourtant pas réservée aux monuments méridionaux, puisque le musée Dobrée à Nantes possède dans ses collections trois fragments en tuffeau de sphinges en rond-bosse, provenant du centre-ville (rue de Strasbourg et rue Garde-Dieu, dans le rempart, inv.876.10.2 et 3, et rue Royale, sous la tour dite du "Trépied", inv : 849.5.1).

L'absence de tombe au sein des enclos 2 et 4 n'exclut pour autant pas leur interprétation comme enclos sépulcraux. Elle peut s'expliquer par la mauvaise conservation des vestiges ou par des sépultures disposées dans des superstructures (podium, *loculus*...). Il pourrait également s'agir de cénotaphes. L'hypothèse d'enclos funéraires est privilégiée mais n'exclut pas celle d'espaces destinés aux rituels liés aux funérailles ou aux commémorations. En témoigne la concentration de mobilier (Us.1149) dans la zone délimitée par les murs M.105 et M.110 de l'enclos 1 qui indique une activité importante autour de l'édifice central, coté est. Ainsi, une fonction culturelle des enclos est envisageable, en particulier pour l'enclos 4. En effet, ses dimensions plus petites, sa proximité avec l'enclos 2 et l'hypothèse qu'il s'agisse d'un enclos ouvert sur le nord, sont autant d'éléments distinctifs amenant une nouvelle réflexion sur sa fonction. Les murs/murets parementés M.103 et M.104 semblent, quant à eux, marquer la volonté d'organiser un axe de circulation vers cet enclos.

Le caractère maçonné des structures mises au jour ici les singularise des enclos fossoyés, pour lesquels les exemples sont plus nombreux en région Centre-Val de Loire. Peu d'indices permettent de restituer les élévations et les éventuels monuments qui s'y trouvaient édifiés. Plusieurs travaux d'inventaires ont été menés sur l'architecture associée aux ensembles funéraires sur ce territoire (FERDIÈRE 1993 ; COUVIN *et al.* à paraître). Ils soulignent la diversité des constructions mises en œuvre et la difficulté de les caractériser à partir des données disponibles. Ici, la présence de fondations permet de restituer au mi-

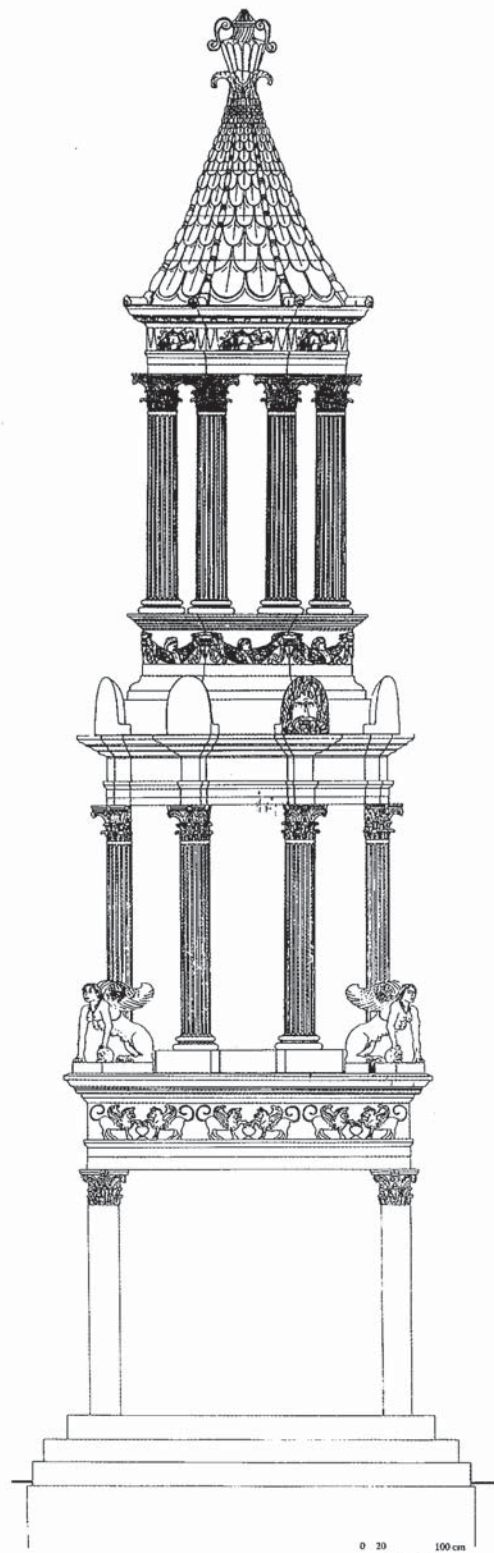


Fig. 49 - Restitution générale du mausolée C en élévation du site de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse) (MIGNON et ZUGMEYER 2006 : 304 Fig. 9).

nimum des murets, sans que l’on sache si l’enclos ainsi matérialisé bénéficiait ou non d’une entrée. L’aménagement intérieur reste également incertain mais l’hypothèse d’enclos à ciel ouvert est envisageable, comme ceux, antérieurs, observables à Pompéi dans l’espace funéraire de la Porta Nocera, notamment l’enclos 26 de la zone A (VAN ANDRINGA, CREISSEN et DUDAY 2017 : Fig. 3).

L’édification de monuments maçonnés dans l’emprise des enclos de Neuvy-Pailloux n’est pas privilégiée. La réalisation récente d’un recensement des formes de l’architecture funéraire en région Centre-Val de Loire souligne la nécessaire présence de massifs de fondation pour identifier ces monuments (COUVIN *et al.* à paraître). C’est le cas à La Chapelle-Vendômoise (Loir-et-Cher) où une fondation maçonnée de 1,90 par 1,20 m est conservée sur 0,40 m de profondeur dans l’emprise d’un enclos maçonné de forme quadrangulaire de 7,20 m de côté. L’ensemble est daté du Haut-Empire. Les nombreux exemples apportés dans le cadre de la caractérisation de ces vestiges confirment la nécessité de fonder puissamment ces ouvrages aux dimensions imposantes, qu’ils s’apparentent à des autels, des piles ou des piliers. Aucun vestige de la sorte n’est présent à Neuvy-Pailloux.

Les indices de la présence de mausolée à Neuvy-Pailloux fournissent de précieux éléments sur la caractérisation du statut social de la population inhumée, car “le meilleur critère socio-économique est l’architecture extérieure de la tombe qui exige des investissements plus importants et dont la fonction est précisément, dans le monde antique, de témoigner du statut social et de la réussite de son propriétaire” (BEL *et al.* 2002 : 193).

Les enclos maçonnés fonctionnent probablement comme autant de petites concessions privées. Cette organisation rappelle celle des ensembles funéraires urbains de bord de voies du midi de la Gaule dans le dispositif successif d’enclos et de monuments funéraires, comme celui de la Favorite à Lyon (BLAIZOT 2009 ; FELLAGUE 2006), du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (BEL *et al.* 2002), celle de Fourches-Vieilles à Orange (MIGNON et ZUGMEYER 2006), ou encore l’espace funéraire méridional d’Aix-en-Provence (NIN *et al.* 2006).

À cette volonté d’ostentation s’assortit généralement celle de la visibilité des monuments funéraires. Ceux de Neuvy-Pailloux bénéficiaient sans doute d’une position remarquable au sein du domaine, et étaient probablement desservis par une voie, bien qu’aucune n’ait été repérée à proximité immédiate, la voie romaine reliant Déols à Issoudun passant

dans la partie nord de la commune (FERDIÈRE et VILLARD 1993 : 204) (Fig. 3). “L’objectif est que le lieu funéraire soit vu, pour prolonger le plus longtemps possible le souvenir du défunt et aussi afin de signaler au passant le statut social des propriétaires du domaine traversé ou jouxtant la route” (BLAIZOT 2009 : 273-75).

Un parallèle peut être effectué avec le site de “Vâton” à Falaise (Calvados), où trois enclos rectangulaires maçonnés abritent chacun une sépulture à inhumation (HINCKER *et al.* 2012 : 115-165). Ces monuments funéraires, installés dans le courant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et au début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., sont associés à un domaine agricole, et témoignent d’un statut social privilégié. Un mausolée comme monument fondateur est de plus envisagé.

Les doubles enclos de Neuvy-Pailloux semblent trouver peu de comparaisons avec d’autres aires funéraires régionales, les caractéristiques les plus proches étant à rechercher auprès des plans de *fana*, comme ceux fouillés au lieu-dit “Saint-Sébastien” à Déols, à une quinzaine de kilomètres de Neuvy-Pailloux (DE FILIPPO *et al.* 2016). Ce sanctuaire a livré trois *fana* aux dimensions proches datés du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Citons toutefois la fouille de Saumeray le Bas des Touches (Eure-et-Loir) de 1995, où un vaste enclos maçonné de près de 20 m de côté, dont les fondations ont été récupérées, abrite en son centre un petit enclos fossoyé de 4,5 m de côté, à l’intérieur duquel la pratique de la crémation est attestée dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (BOGUSZEWSKI, FAY et RANGER 1996). Plusieurs sépultures à inhumation et dépôts de crémation prennent place à l’extérieur de la grande clôture – dont la datation ne peut être précisée plus finement qu’entre le I<sup>er</sup> s. et le début du IV<sup>e</sup> s.

La frontière entre les domaines culturel et funéraire semble poreuse, car temples et sépultures peuvent parfois occuper une même aire. Pour exemple, sur le sanctuaire de “la Cavée du Moulin” à Hanches (Eure-et-Loir), un *fanum* caractérisé par un plan quadrangulaire de 6 m de côté, circonscrit d’une clôture plus importante de 12 m par 13 m de côté, semble érigé à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (DUGAST 2009). À moins de 8 m du mur extérieur, au nord-ouest, a été découvert un dépôt de crémation contenant les restes d’un individu immature, attribué également à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. par le mobilier associé.

Les datations ne pouvant pas toujours être précises, *a fortiori* pour des murs récupérés, on ne peut

exclure que les différentes occupations relèvent de temporalités différentes.

En région Centre-Val de Loire, plusieurs enclos ou monuments funéraires ostentatoires peuvent être cités, sans que leur morphologie ne corresponde à celle des enclos de Neuvy-Pailloux. Outre la pile de Cinq-Mars-la-Pile (Indre et Loire) (MARROT 2008) et plus modestement, citons l'enclos funéraire des Belounes à La Celle-Saint-Avant (Indre et Loire), qui correspond à une sépulture privilégiée en milieu rural : ce vaste enclos maçonné de 26 m de côté, édifié dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. probablement le long d'une voie, n'accueille qu'un seul dépôt de crémation en son centre (SARTOU 2013 : 9-24).

À La Chapelle-Vendômoise (Loir-et-Cher), l'enclos maçonné de 7,20 m de côté, daté du Haut-Empire, avec monument interne élevé sur massif de maçonnerie, semble également avoir été édifié pour un seul défunt (COUVIN *et al.* à paraître).

L'enclos funéraire maçonné de la *villa* de Beaudisson à Mer (Loir-et-Cher), construit au cours du II<sup>e</sup> s. et faisant suite à une implantation funéraire de crémation au I<sup>er</sup> s., correspond à un enclos quadrangulaire de 13,75 par 9,25 m de côté, abritant une tombe à inhumation et un dépôt de crémation en amphore régionale, ainsi que six dépôts de vases interprétés comme de possibles sépultures à enchrytisme (DELÉMONT 2018 : 66-74).

Si les sépultures de cet enclos correspondent directement aux propriétaires de la *villa*, le grand enclos maçonné de Saint-Patrice (Indre-et-Loire), fréquenté de la fin du I<sup>er</sup> s. jusqu'au début du III<sup>e</sup> s., semble représenter quant à lui un espace funéraire communautaire (LELONG 1999).

### 6.2.3. Synthèse sur le mobilier céramique du site de Neuvy-Pailloux.

La céramique mise au jour sur le site de Neuvy-Pailloux provient de deux espaces aux fonctions différentes, le premier est un habitat agro-pastoral, le second un ensemble funéraire. Elle ne montre pas les mêmes caractéristiques selon sa provenance.

Ainsi, la céramique datée des II-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. issue de l'habitat agro-pastoral est fragmentée mais elle est variée du point de vue des formes typologiques et de catégories techniques. Les formes identifiées sont nombreuses. L'association au sein des assemblages de plats, de jattes, de cruches, de pots et de mortiers indique qu'ils

viennent de contextes domestiques. Aucune forme typologique ne prédomine ici ce qui n'est pas le cas au sein de l'aire funéraire.

Le mobilier découvert au sein des contextes funéraires varie selon sa nature, son traitement et la représentativité des formes.

En effet, celui originaire des fosses à crémation est très fragmenté et il est pour l'essentiel brûlé (90 % des restes). Il provient très probablement du bûcher funéraire où il a été prélevé. La céramique venant de la couche d'épandage (Us.1149) est fragmentée et altérée mais elle n'est pas brûlée. En outre, les formes identifiées, au nombre de dix, se composent uniquement de vases à liquide, des cruches pour l'essentiel et quelques gobelets. Ces céramiques sont probablement le témoin de pratiques de libation réalisées durant la cérémonie funéraire et/ou les fêtes de commémoration du mort.

Enfin, les vases collectés dans les niveaux d'abandon des puits et des fosses de l'aire funéraire sont hétérogènes tant au niveau de leur conservation que des formes représentées. Ainsi, certains tessons sont brûlés et d'autres non. Quant à la répartition des formes, on note un mélange entre les céramiques culinaires et les vases à liquide. Ces caractéristiques dénotent des assemblages hasardeux composés de tessons provenant des sédiments alentour prélevés pour combler les structures après leur abandon à l'emplacement, entre autres, du ou des bûchers funéraires.

### 6.3. Le site dans son contexte local et régional.

Le contexte archéologique immédiat est certainement un facteur déterminant dans le choix d'implantation de l'occupation mise au jour. Un lien étroit était suggéré entre la sépulture aristocratique du lieu-dit "les Caves" et l'enclos fossoyé des "Terres de la Motte", où le défunt retrouvé dans le monument funéraire aurait pu être le propriétaire de la ferme indigène (FERDIÈRE et VILLARD 1993 : 202). Un tel lien semble néanmoins peu probable au regard de la chronologie des vestiges. Si la sépulture est datée de 40 à 50 ap. J.-C., en revanche, l'enclos adopte un plan plutôt caractéristique de La Tène finale, donc bien antérieur au monument funéraire. Une seconde filiation était émise entre l'enclos au sud qui aurait précédé la *villa* au nord (FERDIÈRE et VILLARD 1993 : 202). C'est dans ce contexte singulier que prend place l'occupation mise au jour, et notamment l'établis-

sement agro-pastoral qui s’intercale entre ces sites qui permettent d’exclure une fondation *ex nihilo*.

La villa du “Gué des Grands Buissons” entre dans l’étude des “Grandes villae” à pavillons multiples alignés” dans les provinces des Gaules et des Germanies” réalisée par Alain Ferdière, Cristina Gandini, Pierre Nouvel et Jean-Luc Collart : “une vaste clôture fossoyée, formée de deux enclos accolés [...], renferme une importante villa à péristyle [... qui] couvre 3 ha [...]” (FERDIÈRE *et al.* 2010 : 377). Les relevés, réalisés d’après photographies aériennes, indiquent que la *pars rustica* se développe vers l’ouest (PROVOST, COULON et HOLMGREN 1992 : 151). Une campagne de prospection aérienne réalisée par Didier Dubant en 1997, confirme ces observations. À l’est, à 50 m de la partie résidentielle de la villa, d’autres maçonneries ont également été repérées. Elles adoptent une orientation SO-NE cohérente avec celle du bâtiment 1 mis au jour dans la zone 2. Ces constructions présentent également des dimensions communes puisque les 8 m de largeur du bâtiment 1 se

retrouvent pour les vestiges repérés en prospection (Fig. 50). Cette cohérence structurelle est certainement le fruit d’une même phase de construction. Leur lien n’est pas clairement établi mais deux hypothèses peuvent néanmoins être proposées. Dans le premier cas, l’occupation associée au bâtiment 1, dont la fondation pourrait débiter au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., supplanterait celle en relation avec l’enclos laténien situé plus au sud. L’établissement agro-pastoral du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. pourrait alors fonctionner avec les constructions repérées à l’est de la *pars urbana* de la villa. La sépulture, à l’ouest, pourrait alors être celle du propriétaire de ce premier établissement d’époque romaine. Cette interprétation était déjà suggérée par Didier Dubant en 1989 (DUBANT 1989 : 10). Cet état antérieur aboutirait aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. à la villa du “Gué des Grands Buissons”, matérialisation éloquente du statut élitaires des propriétaires. La seconde hypothèse consisterait à considérer les vestiges de la zone comme des dépendances de la villa qui participeraient à l’ex-



Fig. 50 - Orientation du bâtiment 1 et des constructions repérées par photographie aérienne (B. Marsollier, Inrap).



exploitation du domaine. La présence de bâtiments en périphérie des *villae* se retrouve sur d'autres sites comme le Petit Chêne à Lamotte-Warfusée (80) (FERDIÈRE *et al.* 2010 : 420). Dans le cadre de cette hypothèse, l'assiette du site atteindrait alors plus de 10 ha. S'il semble évident que ces grandes *villae* contrôlent d'importants domaines, la délimitation de ces territoires et la caractérisation d'une éventuelle dépendance des établissements intermédiaires restent néanmoins délicates (FERDIÈRE *et al.* 2010 : 403). Les risques d'une analyse reposant sur la proximité entre deux lieux pour établir des associations ont été relevés par Cristina Gandini et nécessitent donc d'être prudent dans l'interprétation (GANDINI 2008 : 283). Il n'en reste pas moins que la *villa* devait jouer ici un rôle polarisant pour l'habitat mis au jour à "la Cornaillerie" et "les Grivaudines".

L'association de l'espace funéraire à un habitat en particulier n'apparaît pas si évidente devant l'écueil évoqué précédemment (GANDINI 2008 : 283). Ce constat est clairement exprimé par Laurence Tranoy, Frédérique Blaizot, Valérie Bel et Patrice George sur les ensembles funéraires ruraux du Haut-Empire dans la moitié sud de la Gaule : "[...] les modalités d'investigation archéologique, soumises aux emprises des aménagements, ne laissent entrevoir qu'une toute petite portion de l'organisation générale de chaque site. Dans ces conditions, la relation entre un groupe de structures funéraires et un habitat donné ou une partie précise de l'habitat ne peut que rarement être établie." (TRANOY *et al.* 2009 : 254). Les vestiges contemporains (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) connus et les plus proches de l'espace funéraire restent la *villa* et ceux fouillés sur le plateau, situés tous deux à environ 600 mètres à l'ouest. Pour autant, l'étude citée précédemment (*op. cit.*) met clairement en évidence la disparité des cas dans la localisation des ensembles funéraires et des habitats qui leur sont rattachés. On peut donc légitimement penser que l'espace considéré est exclusivement destiné à l'ensevelissement des habitants de la *villa* du "Gué des Grands Buissons", et que l'ensemble des vestiges reconnus participent d'un même site. Par ailleurs, les vestiges de monumentalisation provenant de l'aire funéraire témoignent du statut particulier du commanditaire qui s'accorde avec celui des propriétaires de la *villa* proche et fait écho à celui de l'inhumation datée entre 40 et 50 ap. J.-C. Il n'est toutefois pas exclu que cette aire funéraire se rapporte à une agglomération située à proximité.

## CONCLUSION

La fouille réalisée à Neuvy-Pailloux offre un nouveau regard sur l'occupation du sol à la période antique, autour de la *villa* du "Gué des Grands Buissons". La création de cet établissement ne se fait pas *ex nihilo*. Les vestiges du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. confirment la pérennité de l'occupation de La Tène finale (enclos ?) jusqu'au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. L'héritage de La Tène finale relevé par Cristina Gandini pour 40 % des *villae* bituriges se vérifie ici (GANDINI 2008 : 314).

Si la transition du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. est mal caractérisée, les données acquises associées à la sépulture aristocratique confirment la pérennité de l'occupation. Celle-ci connaît un essor au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. qui se poursuit jusqu'au siècle suivant. Les limites de la *villa*, reconnues lors des prospections aériennes, s'inscrivent dans un domaine foncier bien plus étendu pour lequel un embryon d'organisation se dessine, avec des espaces spécialisés, notamment funéraire. Le statut aristocratique des propriétaires perçu dans le plan de l'établissement se retrouve dans l'aire funéraire avec la volonté évidente de monumentaliser au moins un édifice.

L'abandon des installations, entre le III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C., s'inscrit quant à lui dans un mouvement général de rétractation de l'habitat rural biturige (GANDINI 2008 : 422). La désertion du site n'est cependant pas effective puisqu'une phase de récupération des matériaux de construction marque le IV<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

La densité du maillage territorial autour de la *villa* du "Gué des Grands Buissons", avec six *villae* recensées dans un rayon de 5 km dont la plus proche, celle la Bastille à Thizay, est distante de 2,7 km, s'accroît avec le site de "la Cornaillerie" et "les Grivaudines". S'il peut être rattaché à la *villa* proche, il n'en constitue pas moins un échelon intermédiaire. Ces occupations s'insèrent entre les voies qui relient Déols et Issoudun, à 1,5 km au nord, et Bourges (*Avaricum*) à Saint-Marcel (*Argentomagus*) à 8 km au sud. Le raccordement de la *villa* du "Gué des Grands Buissons" à ces voies reste inconnu, mais sa localisation pourrait cependant trouver une trajectoire dans l'axe qui la relie à l'espace funéraire.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIN, FAUDET et TUFFREAU-LIBRE 1992  
J., Fauduet I. et Tuffreau-Libre M. - *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus, Saint-Marcel, Indre*, 3<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERACF, Tours, 237 p.
- BARAT 1999  
Barat Y. - La villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines), RACF, 38, 1 : 117-167.
- BARTHÉLEMY, COUVIN et CHAMBON 2005  
Barthélemy C., Couvin F. et Chambon M.-P. - Les amphores ligériennes en région Centre (Carnute, Turon, Biturige), de la période augustéenne à la fin du Haut-Empire, in : *Actes du Congrès de Blois*, SFECAG, Marseille : 159-176.
- BET et AHÜ-DELOR 2000  
Bet P. et Ahü-Delor A. - La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale, in : *Actes du Congrès de Libourne*, SFECAG, Marseille : 461-484.
- BEL et al. 2002  
Bel V., Thi M., Feugère M., Girad C. et Olive C. - *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Drôme, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, II, CNRS, Lattes.
- BET et GRAS 1999  
Bet P. et Gras D. - Parois fines engobées et céramiques métallescentes de Lezoux, in : *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Colloque de Louvain-Neuve 18 Mars 1995*, SFECAG, Oxford : 13-38.
- BIAGGIO SIMONA 1991  
Biaggio Simona S. - *I Vetri romani : provenienti dalle terre dell'attuale Cantone Ticino*, A. Dadò, Locarno.
- BIRKNER 1980  
Birkner R. - *L'image radiologique typique du squelette. Aspect normal et variantes chez l'adulte et l'enfant*, Maloine SA Editeurs, Paris.
- BLAIZOT 2009  
Blazot F. (dir.) - Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité, *Gallia*, Tome 66-1, CNRS éditions, 385 p.
- BOGUSZEWSKI, FAY et RANGER 1996  
Boguszewski A., Fay M.-J. et Ranger O. - Saumeray "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir) (28 370 004 AH), Rapport de l'opération de fouille de sauvetage préventive (17/07/1995 - 31/10/1995), AFAN Antenne Centre-Nord, SRA, DRAC, Préfecture de la Région Centre, Ministère de la Culture, 141 p.
- BONNET 2009  
Bonnet Ch. - Le mobilier secondaire dans les dépôts de crémation, in : Goudineau Ch. (dir.) - *Rites funéraires à Lugdunum*, Lyon, département du Rhône, Ed Errance, Paris : 168-171.
- BOUBY et RUAS 2005  
Bouby L. et Ruas M.-P. - Prairies et fourrages : réflexions autour de deux exemples carpologiques de l'Âge du fer et des Temps modernes en Languedoc, *Anthropozoologica*, 40 : 109-145.
- DE CANDOLLE 1883  
de Candolle A. - *Origines des plantes cultivées*, Ed. Jeanne Laffitte, Marseille, 1998<sup>e</sup> éd., 377 p.
- CHAMBON 2007  
Chambon M.-P. - Céramique à pâte claire et engobe micacé de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. : une production biturige (Bourges, Cher), in : *Actes du Congrès de Langres*, SFECAG, Marseille : 469-476.
- CHIMIER et al. 2011  
Chimier J.-P., Couvin F., David S., Delémont M., Kildéa F., Lusson D., Riquier S., Troubaday M. et Verdin P. - *La nécropole gauloise et gallo-romaine de la Haute-Cour, ensemble 3, Esvres-sur-Indre, Indre-et Loire*, Rapport de fouille, Inrap Tours.
- CHIMIER 2011  
Chimier J.-Ph. (dir.) - *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), rue du chanoine Noël Carlotti, La nécropole gauloise et gallo-romaine de la Haute-Cour, ensemble 3*, Rapport de fouille, Inrap, Tours.
- COUDERC et al. 2008  
Couderc A., Badey S., Liard M. et Roy G. - *Suèvres, Les Sables (Loir-et-Cher 41)*, Rapport de fouille, Inrap, Tours.
- COUVIN et al. à paraître  
Couvin F., Delémont M., Fontaine A. et Gardère Ph. - *Note sur la découverte d'un petit monument funéraire associé à une villa, à La Chapelle-Vendômoise (Loir-et-Cher)*, RACF, à paraître.
- DE FILIPPO et al. 2016  
De Filippo R., Barret M., Bigot S., Braguier S., Fourné A., Gardère Ph. et Landreau C. - *Déols (Indre), "Saint-Sébastien", rocade RD 920 : Un sanctuaire domanial gallo-romain*, Rapport de fouille, Inrap, Tours.
- DELÉMONT 2018  
Delémont M. - L'enclos funéraire, in : Couvin (dir.) - Deux établissements ruraux laténiens et gallo-romains du plateau de Petite Beauce : "Beaudisson" et "la Gueule II" à Mer (Loir-et-Cher), 68<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERACF, Tours : 66-74.
- DELÉTANG 1982  
Delétang H. - Contribution de la photographie aérienne à l'étude typologique des villas gallo-romaines du Sud de la Beauce, in : R. Chevallier (éd.) - *La villa romaine dans les provinces du Nord-Ouest, Actes du colloque, Paris, Auditorium Total, 23-24 mai 1981*, Université de Tours/Institut A. Piganiol, Tours : 77-94.
- DEPIERRE 2014  
Depierre G. - *Crémation et archéologie : nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Ed. universitaires de Dijon, Dijon, 654 p.
- DESBORDES 1977  
Desbordes J.-M. - Informations archéologiques ; circonscription du Limousin ; commune de Saint-Gence, *Gallia*, 35-2, CNRS, Paris : 446-447.
- DOKLÁDAL 1970  
Dokládál M. - Ergebnisse experimenteller Verbrennungen zur Feststellung von Form- und Grössenveränderungen von Menschenknochen unter dem Einfluss von hohen Temperaturen. *Anthropologie*, 8, 2, Brno : 3-17.
- DUBANT 1989  
Dubant D. - Villages et tombeaux gallo-romains, *Neuvy-Pailloux Ses Env. Hier Aujourd'hui*, 8 : 7-11.
- DUBREUIL 2002  
Dubreuil F. - *Le verre au quotidien. Contribution à l'histoire et à l'archéologie du verre dans le Poitou antique*, Université de Poitiers, Poitiers.

- DUDAY, DEPIERRE et JANIN 2000  
Duday H., Depierre G. et Janin T. - Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France, in : Dedet B., Gruat P., Marchand G., Py M. et Schwaller M. (dir.) - *Archéologie de la Mort, Archéologie de la Tombe au Premier Âge du Fer*, Lattes, UMR 154 ARALO, Actes du XXI<sup>e</sup> Colloque International de l'Association pour l'Étude de l'Âge du Fer, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, 332 p., (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 5) : 7-29.
- DUGAST 2009  
Dugast F. - Dépôt votif et "Vénus à gaine" au sanctuaire de Hanches (Eure-et-Loir), I<sup>er</sup> siècle de notre ère, *Semitica et classica*, II : 147-156.
- DUMASY (dir.). 2014  
Dumasy F. (dir.) - *Argentomagus, La ville se dévoile, 25 années de recherches archéologiques*, Catalogue de l'exposition - 5 juillet au 15 décembre 2013, Musée d'Argentomagus, 174 p.
- DURAND 2005  
Durand R. - *La mort chez les Bituriges Cubes : approches archéologiques et données anthropologiques d'une cité de Gaule romaine*, Thèse de doctorat, Université Paris I.
- DUSSOT 1989  
Dussot D. - *Carte archéologique de la Gaule., 23, La Creuse*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de l'éducation nationale et de la Culture, Paris, 205 p.
- FELLAGUE 2006  
Fellague D. - Les mausolées de la nécropole de Trion à Lyon, in : Moretti J.-C. et Tardy D. - *L'architecture funéraire monumentale, la Gaule dans l'empire romain, Actes du colloque IRAA/CNRS et le musée archéologique Henri-Prades*, Lattes 2001, Edition du comité des travaux historiques et scientifiques, Paris : 355-376.
- FERDIÈRE 1983  
Ferdrière A. - *Un site rural gallo-romain en Beauce : Dambron*, Fédération Archéologique du Loiret, Orléans.
- FERDIÈRE 1993  
Ferdrière A. - Sépultures dans le monde rural gallo-romain : le cas de la Beauce, in : Ferdrière A. (dir.) - *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, actes du colloque ARCHEA/AGER, 7-9 février 1992, Orléans*, 6<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERACF, Tours, 209-239.
- FERDIÈRE et al. 2010  
Ferdrière A., Gandini C., Nouvel P. et Collart J.-L. - Les Grandes villae "à pavillons multiples alignés" dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions, *RAE*, 59 : 357-446.
- FERDIÈRE et VILLARD 1993  
Ferdrière A. et Villard A. - La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière, Indre, et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges : en Berry, au début de l'époque gallo-romaine, le fer, le vin, le pouvoir et la mort, 7<sup>e</sup> suppl. à la RACF, Musée d'Argentomagus, Saint-Marcel, 316 p.
- FEUGÈRE 1985  
Feugère M. - Les fibules en Gaule méridionale : de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C., *Revue Archéologique de Narbonnaise*, n<sup>o</sup> 12, Ed. du CNRS, Paris.
- FOUILLET et al. 2006  
Fouillet N., Chéroux A. et David S. - *Esvres-sur-Indre, Les Billettes, Autoroute A85 - section M4, le site 57*, Rapport de fouille, Inrap, Tours.
- FOURNIER 2012  
Fournier L. - *Évolution d'un quartier périphérique d'une agglomération beauceronne du I<sup>er</sup> s. au V<sup>e</sup> s. de notre ère : Eure-et-Loir, Allonnes, L'Ouche Pigeonnier*, Rapport de fouille, Inrap, Tours.
- FOURRÉ 2015  
Fourré A. - Étude de la céramique gallo-romaine de la Chapelle Saint-Ursin "Les Cachons", in : Luberne A. (dir.) - *La pars rustica de la villa des Cachons : Cher, La Chapelle Saint-Ursin*, Rapport de fouille, Inrap, Orléans, 350 p.
- FOURRÉ à paraître  
Fourré A. - La céramique antique du site de Vienne-en-Val "19 rue de Jargeau" in : Fournier L. (dir.), *Commune de Vienne-en-Val (Loiret) "19 rue de Jargeau"*, Rapport de fouille, Inrap, Orléans, à paraître.
- GANDINI 2008  
Gandini C. - *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, 33<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERACF, Tours, 511 p.
- GASTON 2008  
Gaston C. - Bâtiments "standardisés" dans la *pars rustica* des villae : deux exemples récemment découverts en Franche-Comté, *RAE*, 57 : 253-266.
- GOETHERT-POLASCHEK 1977  
Goethert-Polaschek K. - *Katalog der römischer Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Philipp von Zabern, Mainz-am-Rhein, 352 p.
- GUIOT 2013  
Guiot Th. - *L'habitat rural de Garancières-en-Beauce, le Bois d'Authon : Eure-et-Loir, Garancières-en-Beauce*, Rapport de fouille, Inrap, Pantin.
- HAMON, MARSOLLIER et RIQUIER 1999  
Hamon T., Marsollier B. et Riquier S. - *Saumeray, Le Bas des Touches, occupations domestiques et funéraires en pays dunois*, Rapport de fouille, AFAN, SRA Centre.
- HATT 1986  
Hatt J.-J. - *La tombe gallo-romaine suivi de Les croyances funéraires des gallo-romains*, Éditions Picard, Paris, 425 p.
- HERRMANN 1976  
Herrmann B. - Neuere Ergebnisse zur Beurteilung menschlicher Brandknochen, *Zeitschrift für Rechtsmedizin*, 77 : 191-200.
- HINCKER et al. 2012  
Hincker V., Marie G., Niel C., Piolot A., Alduc-le-Bagousse A., Brunet V. et Bocquet-Liénard A. - Une nécropole aristocratique rurale des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. à Vâton (Falaise, Calvados) dans la cité des Viducasses, in : Nécropoles et sociétés, Cinq ensembles funéraires des provinces de Gaule (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.), *Gallia*, Tome 69-1, CNRS Éditions, Paris : 115-165.
- ISINGS 1957  
Isings C. - *Roman glass from dated finds*, J.B. Wolters, Groningen/ Djakarta.

- JOUQUAND et JUGE 2009  
Jouquand A.-M. et Juge P. - *Élargissement de la RN151 : Neuvy-Pailloux et Saint-Aoustrille, Indre, RN151* Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Tours.
- LABROUSSE 1948  
Labrousse M. - Un cimetière romain du III<sup>e</sup> s. près de Brive (Corrèze), *Gallia*, Tome 6-2, CNRS Éditions, Paris : 349-364.
- LEBON, COSTAMAGNO et THERY 2015  
Lebon M., Costamagno S. et Thery I. - Approches expérimentales appliquées à l'étude des processus de combustion des matériaux osseux, in : Balasse M. (dir.) et al. - *Messages d'os, Archéométrie du squelette animal et humain*, Éditions des Archives Contemporaines, Collection Sciences Archéologiques, Paris, 530 p.
- LELONG 1999  
Lelong C. - La nécropole gallo-romaine de Saint-Patrice (Indre-et-Loire), canton de Langeais, *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, 64 : 9-56.
- LINTZ 1988  
Lintz G. - La nécropole gallo-romaine de Monboucher (Creuse), *Aquitania*, 5, Fédération Aquitania, Bordeaux : 217-226.
- LINTZ 1991  
Lintz G. - Sépultures gallo-romaines des Ribières (commune de Bessines, Haute-Vienne), *Travaux d'Archéologie Limousine*, 11, Association des Antiquités Historiques du Limousin, Limoges : 65-101.
- LINTZ 1992  
Lintz G. - *Carte archéologique de la Gaule, 17, La Corrèze*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 223 p.
- LUBERNE 2015  
Luberne A. - *La pars rustica de la villa des Cachons : Cher, La Chapelle-Saint-Ursin, les Cachons*, Rapport de fouille, Inrap, Orléans, 350 p.
- MCKINLEY 1993  
McKinley J.-I. - Bone fragment size and weights of bone from modern british cremations and the implications for the interpretation of archaeological cremations, *International Journal of Osteoarchaeology*, 3 : 283-287.
- MARINVAL 1993a  
Marinval P. - Deux amas de grains de blé carbonisés du Haut-Empire romain provenant de Pithiviers-le-Vieil (Loiret) et de Liniez (Indre), *Revue Archéologique du Loiret*, 18 : 105-119.
- MARINVAL 1993b  
Marinval P. - Études carpologiques d'offrandes alimentaires végétales dans les sépultures gallo-romaines : réflexions préliminaires, in : Ferdière A. (dir.) - *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque AGER/ARCHEA* (Orléans, 7-9 février 1992), 6<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, ARCHEA, Tours : 45-65.
- MAROT 2008  
Marot E. - La pile gallo-romaine de Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) : réexamen du dossier à la lumière des récentes découvertes, *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 47 | 2008, mis en ligne le 19 mai 2009, consulté le 06 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1174>
- DES MÉLOIZES 1845  
des Méloizes M. - Rapport sur la découverte du tombeau de Neuvy-Pailloux, in : Thabaut de Linetière - *Essai sur l'origine du tombeau gaulois ou gallo-roman de Neuvy-Pailloux, Mémoires Historiques du département de l'Indre*, Migné, Chateauroux, 2-10, VI Pls.
- MERCEY 2011  
Mercey F. - *Des occupations agro-pastorales du Hallstatt D1 au Bas-Empire : Loiret, Escrennes, le chemin de Saint-Eutrope*, Rapport de fouille, Inrap, Orléans.
- MIGNON et ZUGMEYER 2006  
Mignon J.-M. et Zugmeyer S. - Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse) in : Moretti J.-C. et Tardy D. - *L'architecture funéraire monumentale, la Gaule dans l'empire romain, Actes du colloque IRAA/CNRS et le musée archéologique Henri-Prades, Lattes 2001*, Edition du comité des travaux historiques et scientifiques, Paris.
- MOIRIN 2005  
Moirin A. - *La vaisselle en verre dans la cité des Bituriges Cubes entre le I<sup>er</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle de notre ère - Production, diffusion, utilisations, Catalogue des formes fermées et indéterminées, vol. 2-2*, Thèse de doctorat d'Histoire de l'Art et Archéologie. Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 308 p.
- MORIN 1913  
Morin J. - *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, H. Laurens, Paris, 1 vol. in-4<sup>o</sup>, XI-302 p.
- NIN et al. 2006  
Nin N., Baillet P., Leguilloux M., Michel J., Nin J., Pesty M.-T. et Villemeur I. - *La nécropole méridionale d'Aix-en-Provence, les fouilles de la Zac Sextius Mirabeau*, 37<sup>e</sup> suppl. à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, PULM, Montpellier.
- PERRIER 1963  
Perrier J. - Notes d'archéologie gallo-romaine, *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 90, Société archéologique et historique du Limousin, Limoges : 84.
- PERRIER 1983  
Perrier J. - La verrerie funéraire gallo-romaine en Limousin : l'exemple de la Haute-Vienne, *Aquitania*, 1, Presses Universitaires de Bordeaux, Talence : 135-141.
- PERRIER 1993  
Perrier J. - La sépulture gallo-romaine et la tablette magique de la Vedrenne (commune de Nedde, Haute-Vienne), *Travaux d'Archéologie Limousine*, 13, Association des Antiquités Historiques du Limousin, Limoges : 59-69.
- PISTOLET 1993  
Pistolet C. - La Verrerie des tombes gallo-romaines de Murviel et Pignan (Hérault), *Archéologie en Languedoc*, 17 : 143-156.
- POITEVIN et al. 2010  
Poitevin G., Carlier M., Coussot C., Yvernault F., Aunay C., Bonnaire E., Cambou D., Béranger D., Liard M., Barret M. et Roux E. - *La pars rustica d'une villa antique : Ymonville, Eure-et-Loir, "Les Petites Vallées"*, Rapport de fouille, Inrap, Tours.
- PROVOST, COULON et HOLMGREN 1992  
Provost M., Coulon G. et Holmgren J. - *Carte archéologique de la Gaule, 36, L'Indre*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres Ministère de l'éducation nationale et de la Culture, Paris, 240 p.
- RIVOIRE 2016  
Rivoire E. - *L'établissement rural antique du "Moulin d'Escrennes" : Loiret, Escrennes, ZAC Saint-Eutrope (2<sup>e</sup> tranche)*, Inrap CIF, 2 vol. (428 et 444 p.).

- ROY *et al.* 2011  
 Roy G., Chéroux A., Delémont M., Fontaine A., Gardère P., Fourré A., Moirin A. et Pradat B. - *Les abords de la villa du Gué des Grands Buissons (I<sup>er</sup> - III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) : Neuvy-Pailloux, Indre, "la Cornaillerie" et "les Grivaudines"*, Rapport de fouille, Inrap, Tours, 335 p.
- RUAS et ZECH-MATTERNE 2012  
 Ruas M.-P. et Zech-Matterne V. - Les avoines dans les productions agro-pastorales du Nord-Ouest de la France. Données carpologiques et identifications textuelles, *in* : Carpentier V. et Marcigny C. (dir.) - *Des Hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, Rennes : 327-365.
- RÜTTI 1991  
 Rütli B. - *Die Römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Römermuseum, Augst, 370 et 433 p.
- SALÉ *et al.* 2015  
 Salé P., Bartholome S., Boucher T., Despriée J., Dondin-Payre M., Fontaine A., Fourré A., Jouanneau-Bigot S., Mataoutchek V., Millet S. et Villenave C. - *Des occupations gauloises et antiques sur le plateau des Courates : Saint-Marcel (Indre), rue des Courattes*, Rapport de fouille, Inrap, Tours, 419 p.
- SARTOU 2013  
 Sartou A. - Le site des "Belounes" à La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire) : un enclos maçonné gallo-romain à vocation funéraire, *in* : Ferdière A. (dir.) - *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne*, II, 44<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERACF, Tours : 9-24.
- TRANOY *et al.* 2009  
 Tranoy L., Blaizot F., Bel V. et Georges P. - Les espaces funéraires, *in* : Blaizot F. (dir.) - *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*, Gallia 66.1, CNRS Editions, Paris : 253-302.
- VAN ANDRINGA, CREISSEN et DUDAY 2017  
 VAN Andringa W., Creissen T. et Duday H. - La nécropole romaine de Porta Nocera à Pompéi : naissance et développement d'un paysage funéraire romain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.), *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* [En ligne], Les cités vésuviennes, mis en ligne le 01 mai 2017, consulté le 29 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cefr/1702> ; DOI : 10.4000/cefr.1702.
- ZECH-MATTERNE, WIETHOLD et PRADAT 2014  
 Zech-Matterne V., Wiethold J. et Pradat B. - L'essor des blés nus en France septentrionale : émergence d'une spécialisation, circuits de distribution des denrées céréalières et transformation des pratiques alimentaires autour de la conquête romaine, *in* : Deru X. et González Villaescusa R. (dir.) - *Consommer dans les campagnes de la Gaule Romaine, Actes du colloque AGER X*, Lille 4-6 avril 2012 : 23-50.

ANNEXE 1 - PESÉES ET DÉNOMBREMENT DES OS HUMAINS BRÛLÉS DE LA STRUCTURE F.157 (SELON LE TABLEUR DE L'UMR 5199 PACEA).

Neuro-Pailloux F157 US 1166 / US 1001	MASSE										TOTAL	NOMBRE										TOTAL	Tot.Rég.% ident.% Tot.	Pm/os	Pm/Rég.				
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	US1001		2	3	4	5	6	7	8	9	10	US1001								
Bloc crânio-facial	0.3	0.8	59.5	18.0	29.0	14.9	22.2	31.8	41.0	2.9	220.4	19.34	18.0	1	2	24	11	10	6	7	26	29	12	128				1.72	
Mandibule		6.7	1.0				1.2	4.6			13.5	1.18	2.4	1	1									4				3.38	
Dents sup.		0.0									0.0													0				0.00	
Dents inf.		0.0									0.0													0				0.00	
Dents indet.		0.0		1.4					0.5		1.9				4						2			6				0.32	
Os hyoïde		0.0									0.0													0				0.00	
Osslets oreille		0.0									0.0													0				0.00	
Cartilage calcifié		0.0									0.0													0				0.00	
<b>Tête</b>	<b>0.3</b>	<b>7.5</b>	<b>61.9</b>	<b>18.0</b>	<b>29.0</b>	<b>14.9</b>	<b>23.4</b>	<b>36.4</b>	<b>41.5</b>	<b>2.9</b>	<b>235.8</b>	<b>25.6</b>	<b>20.69</b>	<b>20.4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>12</b>	<b>138</b>	<b>28.3</b>	<b>6.1</b>	<b>1.71</b>	
Atlas				0.4		3.1					3.5													2				1.75	
Axis					4.7						4.7													1				4.70	
Vert. C3-C7			1.2	2.8	1.8	1.5					7.3													5				1.46	
Vert. thoraciques			4.9	0.4	6.6	6.0	7.7		2.6	0.8	29.0												4	1	19			1.53	
Vert. lombaires					19.0	7.7	2.8	7.4			36.9	8.57	10.1											2	1	7		5.27	
Vert. indet.		1.5	2.1	0.3	3.8				0.9	1.1	10.2												3	3	2	26		0.39	
Sacrum					2.2				3.8		6.0													3		4		1.50	
Coccyx											0.0																	0.00	
Côtes	0.6	0.9	4.7	1.3	1.9	2.7	2.1	2.2	4.6	0.6	21.6	1.90	6.4	1	6	19	4	3	5	4	12	10	6	70				0.31	
Sternum											0.0	0.00	0.5											0				0.00	
<b>Tronc</b>	<b>0.6</b>	<b>2.4</b>	<b>12.9</b>	<b>5.2</b>	<b>40.0</b>	<b>21.0</b>	<b>9.8</b>	<b>5.9</b>	<b>19.5</b>	<b>1.9</b>	<b>7.7</b>	<b>119.2</b>	<b>13.0</b>	<b>17.0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>134</b>	<b>27.5</b>	<b>5.9</b>	<b>0.89</b>
Clavicule		4.0	2.7						1.0		7.7	0.68	1.0	1	2								1		4			1.93	
Scapula		0.4	15.9		0.9		2.4				19.6	1.72	2.8	1	3	1	2							7		7		2.80	
Huméus	0.5	27.6	9.6		17.2	8.8	8.8	2.2	5.1		79.8	7.00	6.4	1	5	4	2	2	3	1	2			20		20		3.99	
Radius		0.7			1.5				3.0	1.7	6.9	0.61	2.2	1	1									4		4		1.73	
Ulna				20.8			2.4	1.4	2.6	1.2	28.4	2.49	2.7		2	1	1	1	1	1				6		6		4.73	
Cupe		0.1				0.6			0.4		1.1													5		5		0.22	
Métacarpe									0.4	0.4	0.8	4.8												2		2		0.40	
Phalanges main		0.6	0.7		0.8				0.8		2.9													7		7		0.41	
Diaph. membre sup.		2.6			4.3	3.8	8.5	3.5	2.4		25.1													27					
<b>Mbsup.</b>	<b>0.5</b>	<b>32.7</b>	<b>32.2</b>	<b>20.8</b>	<b>23.2</b>	<b>17.1</b>	<b>12.6</b>	<b>14.1</b>	<b>15.0</b>	<b>4.1</b>	<b>85.1</b>	<b>172.3</b>	<b>18.7</b>	<b>15.12</b>	<b>17.6</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>82</b>	<b>16.8</b>	<b>3.6</b>	<b>2.10</b>
Coxal		6.3	25.0	17.1	3.7	6.4	14.9	11.2	0.5		85.1	7.47	7.8	1	9	5	2	1	3	1				23		23		3.70	
Fémur		2.6	24.4	8.4	61.4	28.5	21.2	12.4	8.7		167.6	14.71	17.7	1	13	2	4	4	8	4	1			37		37		4.53	
Patella			4.1				5.3				9.4	0.82	0.6		1									2		2		4.70	
Tibia			26.6		13.7	16.2					56.5	4.96	10.6		4	2	4							10		10		5.65	
Fibula										0.8	0.8	0.07	2.5										1		1			0.80	
Tarse			15.2			1.8	2.3				19.3													3		3		6.43	
Métatarsaire			3.3			3.0	1.2		0.3		7.8	27.1												5		5		1.56	
Phalanges pieds											0.0													0		8		0.00	
Sésamoïde											0.0													0		0		0.00	
Diaph. membre inf.		2.1	7.6	12.6	4.2	6.6			3.8	7.2	44.1													49					
<b>Mbsinf.</b>	<b>0.0</b>	<b>11.0</b>	<b>106.2</b>	<b>38.1</b>	<b>83.0</b>	<b>62.5</b>	<b>42.6</b>	<b>29.7</b>	<b>16.7</b>	<b>0.8</b>	<b>390.6</b>	<b>42.5</b>	<b>34.28</b>	<b>45.0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>35</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>130</b>	<b>26.6</b>	<b>5.7</b>	<b>3.00</b>
MTC,MTT,Pm,Py	0.2										1.9	1.9	0.2	0.17										4		4		0.48	
<b>Total déterminé</b>	<b>1.6</b>	<b>53.6</b>	<b>213.2</b>	<b>82.1</b>	<b>175.2</b>	<b>117.2</b>	<b>88.4</b>	<b>86.1</b>	<b>92.7</b>	<b>9.7</b>	<b>919.8</b>	<b>100.0</b>	<b>80.72</b>		<b>4</b>	<b>26</b>	<b>109</b>	<b>39</b>	<b>46</b>	<b>44</b>	<b>36</b>	<b>71</b>	<b>87</b>	<b>26</b>	<b>488</b>	<b>488</b>	<b>100.0</b>	<b>21.4</b>	<b>1.88</b>
Os plat		1.2	2.0		1.6		0.4		2.0		7.2				6	3	1							25		25		0.29	
Os court ou épiphyse		0.6	4.4		5.6	1.9	1.7				14.2	7.14			2	5	6	3	3					19		19		0.75	
Diaphyses indet.		5.2	17.6	2.3	3.2	7.4	2.6	3.3	18.4		60.0	81.4			37	34	6	4	7	5	20			81		194		0.31	
Ésquilles	0.0	3.2	58.5	18.0	16.4	14.4	4.0	4.8	5.3	13.7	138.3	12.14			150	500	300	200	100	50	100	50	100	100					
<b>Total indéterminé</b>	<b>0.0</b>	<b>10.2</b>	<b>82.5</b>	<b>20.3</b>	<b>26.8</b>	<b>23.7</b>	<b>8.7</b>	<b>8.1</b>	<b>5.3</b>	<b>34.1</b>	<b>219.7</b>	<b>219.7</b>	<b>Escq/Ind</b>	<b>62.95</b>	<b>0</b>	<b>195</b>	<b>542</b>	<b>306</b>	<b>211</b>	<b>110</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	<b>50</b>	<b>194</b>	<b>1788</b>	<b>1788</b>	<b>78.6</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1.6</b>	<b>63.8</b>	<b>295.7</b>	<b>102.4</b>	<b>202.0</b>	<b>140.9</b>	<b>97.1</b>	<b>94.2</b>	<b>98.0</b>	<b>43.8</b>	<b>1139.5</b>	<b>1139.5</b>	<b>100.00</b>		<b>4</b>	<b>221</b>	<b>651</b>	<b>345</b>	<b>257</b>	<b>154</b>	<b>96</b>	<b>191</b>	<b>137</b>	<b>220</b>	<b>2276</b>	<b>2276</b>	<b>100.0</b>	<b>1.38</b>	







**ANNEXE 3 - PESÉES ET DÉNOMBREMENT DES OS HUMAINS BRÛLÉS DE LA STRUCTURE F.167  
(SELON LE TABLEUR DE L'UMR 5199 PACEA) (SUITE)**

Tombe/os	P.1	P.2	P.3	P.4	P.5	P.6
	MASSE(g)					
P têteRn/P tot.Rn	3,7	12,5	66,7	0,0	15,2	5,5
P couRn/P tot.Rn	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
P thoraxRn/P tot.Rn	0,0	6,3	1,3	3,8	1,5	4,3
P abdomenRn/P tot.Rn	0,0	15,6	0,0	1,9	0,0	3,6
P brasRn/P tot.Rn	8,1	12,5	0,0	26,4	0,0	5,3
P av-brasRn/P tot.Rn	10,4	0,0	0,0	26,4	0,0	0,0
P mainRn/P tot.Rn	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
P cuisseRn/P tot.Rn	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
P jambeRn/P tot.Rn	0,0	0,0	0,0	0,0	10,6	9,3
P piedRn/P tot.Rn	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
P indet.Rn/P tot.Rn	77,0	53,1	32,0	41,5	72,7	71,8

Tête(Rlân)/Tot.tête	5,4	9,8	64,1	64,1	75,0	100,0
Cou(Plân)/Tot.cou	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ThoPax(Plân)/Tot.thoPax	0,0	8,3	12,5	20,8	25,0	100,0
Abdom(Plân)/Tot.abdom	0,0	23,8	23,8	28,6	28,6	100,0
Bras(Rlân)/Tot.bras	21,6	29,4	29,4	56,9	56,9	100,0
Av-bras(Rlân)/Tot.av-bras	50,0	50,0	50,0	100,0	100,0	100,0
Main(Rlân)/Tot.tmain	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Cuisse(Rlân)/Tot.cuisse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Jambe(Rlân)/Tot.jambe	0,0	0,0	0,0	0,0	15,2	100,0
Pied(Rlân)/Tot.pied	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indet.(Rlân)/Tot.indet.	20,2	23,5	28,2	32,4	41,7	100,0